

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) (LE NUMERO : 1 F.
FRANCE un an 6 F.
ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

«...Faire partager à tous la
joie et le réconfort que procure
la musique populaire.»

M. le Président Fédéral
BONNET au Congrès de
Lavaur.

N° 264 ORGANE MENSUEL DES 45 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS AOUT - SEPTEMBRE 1973

69^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

Paris 25, 26, 27, 28 Octobre 1973

Elle aura lieu les 25, 26, 27 et 28 octobre 1973. Des informations plus précises seront données dans le prochain journal.

Voici les dispositions de notre règlement intérieur concernant les Assemblées Générales.

ARTICLE 8. — Des deux assemblées prévues par l'article 8 des statuts, la première, qui se tient alternativement dans diverses régions, à l'occasion d'un concours ou d'un festival, sur l'invitation d'une municipalité ou d'un comité de concours, est une assemblée d'étude. Elle examine les questions qui doivent figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale de fin d'année, réunie au siège social à Paris.

Les décisions prises sont immédiatement applicables.

ARTICLE 9. — Sont seules inscrites à l'ordre du jour et discutées par l'assemblée générale les questions étudiées et représentées par le conseil et celles soumises par les fédérations régionales.

La liste des propositions et des vœux doit être envoyée aux fédérations au moins un mois avant l'assemblée générale, avec les rapports concernant les propositions. Toute proposition non prise en considération par l'assemblée générale ne sera plus présentée avant deux ans, sauf preuves de circonstances nouvelles.

ARTICLE 10. — Le délégué désigné par chaque fédération affiliée aura droit, lors des votes à bulletin se-

cret à l'assemblée générale au même nombre de voix qu'il représente de sociétés en règle avec la Confédération.

ARTICLE 11. — Un délégué muni d'un pouvoir régulier ne pourra représenter, outre sa fédération, qu'une seule fédération empêchée d'assister à l'assemblée générale.

ARTICLE 12. — Tout membre statutaire de l'assemblée générale a droit de question ou d'interpellation en ce qui concerne les actes du conseil à charge par lui d'établir un rapport qui sera envoyé au président, quinze jours avant, sauf si le président estime devoir y répondre sans l'accomplissement préalable de cette formalité.

ARTICLE 13. — La commission de vérification des comptes se composera de trois membres désignés au cours de l'assemblée générale. Elle se réunira la veille de l'assemblée générale de fin d'année. Son rapport sera sanctionné par un vote.

O O O

CONCERT DE GALA : vendredi 26 octobre, salle Gaveau, à 20 h. 45, par la Musique de la Police Nationale.

CONCOURS D'EXCELLENCE. 14, rue de Madrid, le dimanche 28 octobre, à 8 h.

CONCOURS DE DIRECTION. — Il aura lieu au siège de la C.M.F., les 28 et 29 octobre. Les candidats sont priés de se faire inscrire à la C.M.F. avant le 1er octobre. Épreuves : Harmonie, orchestration, Direction.

Pour le Centre Musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues : 1.301,45.

Harmonie de Rosny-sous-Bois (93), 100 Frs ; M. Mery Pierre, Bouafle (78), 40 Frs ; M. Kauffmann Jean, Paris (IV^{ème}), 20 Frs ; M. Taelmann, Nancy (54), 14 Frs ; M. Collignon Robert, Hellitz-le-Maurupt, (51), 7 Frs.

Total à ce jour : 1.182,45 Frs.

CONCERTS PUBLICS

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

Dimanche 19 août, 15 h. 30, Parc Floral (Bois de Vincennes), Musique.

Mardi 21 août, 21 h., Square de l'Archevêché, Batterie-Fanfare.
Jeudi 23 août, 21 h., Square Necker, Musique et Bat. Fanfare.

Dimanche 26 août, 17 h., Square Ad.-Chérioux, Musique et Batterie-Fanfare.

Mardi 28 août, 17 h., Place du Commerce, Batterie Fanfare.

Jeudi 30 août, 17 h., Jardin du Luxembourg, Musique.

Jeudi 30 août, 21 h., Square Montsouris, Batterie-Fanfare.

68^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

LAVAUUR 16 et 17 JUIN 1973 — COMPTE RENDU

La Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, la ville de Lavaur et sa société musicale « La Lyre » recevaient les 16 et 18 juin derniers les congressistes de la C.M.F.

Le samedi 16 à 15 h., MM. Bonnet, président de la Fédération du Tarn, Bascoul, secrétaire général, Bardet, président de la Lyre de Lavaur, et de plusieurs personnalités du Comité accompagnées des hôtesses d'accueil, recevaient à leur descente du train : MM. Erhmann, Président honoraire de la C.M.F. et Président de la CISEM, le commandant Semler-Collery, Président de la C.M.F., Thirault, secrétaire général, Canavessi, membre du Conseil d'administration, M. Barrère du Sud-Ouest et plusieurs délégués des Fédérations.

À 17 h., la commission de la Musique à l'école tenait séance dans les locaux de Lyre de Lavaur ; sur proposition de M. Semler-Collery, M. Erhmann, M. Thirault, Ameller, mirent leurs collègues au courant de ce qui était intervenu depuis la dernière réunion, en février. À l'issue de la discussion il a été décidé de présenter une motion au Congrès du lendemain.

À 19 h., un vin d'honneur était offert par la Société musicale « La Lyre ». M. le président fédéral Bon-

net a ainsi salué ses hôtes : « Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la Confédération Musicale de France, Monsieur le Président honoraire, MM. les Membres du Bureau Confédéral, MM. les Délégués Fédéraux, Mesdames, Chers Collègues et Amis,

C'est un grand honneur pour la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn de recevoir le Congrès d'Été de la Confédération Musicale de France. C'est la première fois que le département du Tarn s'est offert pour recevoir les assises nationales de la Musique Populaire et nous sommes reconnaissants à la Lyre de Lavaur d'en avoir accepté l'organisation avec foi et enthousiasme. Le Comité de la Lyre, son président M. Bardet, son directeur M. Alquier et tous les membres de son bureau sans exception doivent être félicités et remerciés d'avoir fait face aux efforts nécessaires à la réception de nos dirigeants nationaux ainsi que les délégués des diverses Fédérations qui ont bien voulu répondre favorablement à notre invitation. M. le maire de Lavaur ainsi que son conseil doivent être aussi remerciés pour leur participation à l'organisation et à la réception de ce congrès »

(Suite page 3)

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur obole pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

Les Présidents de la C.M.F. : Emile CLERISSE

PRESIDENT - FONDATEUR DE LA C.M.F.

Emile Clerisse est né à Gaillon (Eure) le 20 mars 1856 et c'est à la Fanfare de Gaillon, un peu avant 1870, qu'il commence son active carrière. Ses premières études musicales terminées, il s'engage en 1874 au 117^{ème} R. I. qui tient garnison à Paris. Il veut se perfectionner et se préparer à la carrière de Chef de Musique Militaire. Admis dans la classe de trombone du Conservatoire National, il en sort avec un 1^{er} Prix en 1877.

Emile Clerisse est ensuite reçu sous-chef de musique militaire, nommé tout d'abord au 60^{ème} R. I. à Besançon, puis au 74^{ème} R. I. à Rouen. Après avoir été soliste aux Grands Concerts Classiques du Château d'Eau, puis au grand Théâtre de Rouen.

Il reste 10 ans à l'Armée, mais revenu dans sa Normandie natale, il quitte l'Armée pour prendre la direction de la Musique Municipale de Vernon, puis celle d'Evreux en 1893 où il fonde une Ecole de Musique qui porte son nom. Il fut pendant 43 ans le Chef écouté, aimé de cette Musique Municipale d'Evreux. Peu après, dirige avec une rare compétence l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen.

C'était un musicien connaissant parfaitement son métier et avec cela, d'une grande cordialité.

En 1897, il fonde « l'Union des Sociétés Musicales de l'Eure », qui plus tard sera la « Fédération de Normandie », puis avec son Ami Antore, de Dreux, il rassemble les Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir.

C'est cette union qu'il représente au Congrès de la « Fédération Musicale de France » fondée à Bourges et qui groupait seulement, à cette époque, une quarantaine de Sociétés. Il est nommé membre du Comité de direction et demande le transfert à Paris du Siège Social de la Fédération, ce qui devient

effectif en 1900, à l'occasion du Congrès tenu à l'Exposition.

Le 15 août 1903, Emile Clerisse connu pour sa grande activité dans sa région participe à Suresnes à la réunion de l'Association Nationale, présidée successivement par Emile Pessard, Samuel Rousseau et Laurent de Rillé. Celui-ci ayant donné sa démission, c'est Emile Clerisse qui fut chargé avec Laffite, Brevannes et Fousse, de préparer la fondation d'une association nationale solide qui serait la « Fédération Musicale de France ».

En 1903, le 1^{er} bureau de cette Association, comprenait, comme Vice-Président Emile Clerisse, Président de la Fédération de Normandie. Et si Alfred Richart fut le 1^{er} Président, Clerisse fut effectivement le fondateur, de la Fédération Musicale de France, devenue depuis, la Confédération Musicale de France.

Il fut choisi comme Président en 1908, après le départ de Richart et le resta jusqu'en 1934.

On ne peut énumérer le travail considérable réalisé par Emile Clerisse au sein de la Fédération Musicale de France. Sa forte personnalité, son tempérament de réalisateur firent l'unanimité pour reconnaître l'ensemble de son œuvre dont il a longuement mûri la structure.

Il défendait avec une énergie farouche la cause des musiques populaires. Il fut vraiment un apôtre.

Jamais on ne fit vainement appel au dévouement de cet homme qui apportait un désintéressement passionné à la défense de la musique populaire, qui ne recula ni devant le travail, ni devant les critiques, si vives fussent-elles, pour défendre l'intégrité de la cause de l'art populaire. Il aimait sa Fédération où l'entourait la sympathie de ceux qui savaient la foi, l'éner-

gie, le dévouement qu'il apportait à une tâche, hérissée de difficultés. Il avait une vivacité d'esprit qui lui permettait de tirer au clair les situations les plus embrouillées. Son solide bon sens, sa volonté, avaient raison des oppositions, servis en cela par la foi qu'il avait en un idéal, celui de toute une vie de labeur et de combat.

Démissionnaire en 1935 « Pépé Clerisse » — comme on l'appelait dans sa famille — est décédé à Evreux le 19 novembre 1938. Ses obsèques furent célébrées dans cette ville en présence du Maire d'Evreux, du Président de la Confédération Musicale de France (Etienne Bourbie), du Président de « La Fraternelle », de Caen et du Doyen des Vice-Présidents de Normandie, son Ami Antore. La Fédération de Normandie ouvrit une souscription pour élever un monument sur la tombe d'Emile Clerisse et dans le journal « L'Instrumental » de mai 1939, on peut lire ces lignes que nous reproduisons en conclusion : « Le souvenir de celui qui fut pendant près d'un demi-siècle le défenseur ardent et désintéressé des Sociétés Musicales populaires doit être perpétué auprès de ceux qui n'ont pas à désespérer de la cause et de l'avenir de ces Sociétés. Ceux qui travailleront pour autrui, sans autre rémunération que le sentiment du devoir accompli, ne sauraient retourner à l'oubli qui nivelle. »

Emile Clerisse fut l'un de ces grands animateurs qui ne désespèrent jamais d'une cause qu'il défendit avec un acharnement de luttteur et avec une intelligente vision des réalités. Ses successeurs se sont employés à suivre la voie tracée, sans toutefois omettre de l'améliorer et de l'adapter aux exigences de l'actualité.

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

GAUBERT (suite)

De 1913 sont Les heures de l'après-midi, quatre mélodies sur les merveilleux poèmes d'Emile Verhaeren.

Le premier ballet de Philippe Gaubert Philotis fut créé à l'Opéra en 1914. Il fit la joie des abonnés tant par la franchise de ses rythmes que par sa grâce mélodique. Il fut suivi par une Sicilienne pour petit orchestre. Nous constaterons une régression dans l'activité du compositeur, en raison des circonstances et nous attendrons 1917 pour voir figurer à son catalogue une Sonate pour violon et piano ainsi que Jours tragiques et glorieux pour orchestre dont la date nous fait deviner les sources d'inspiration.

J'ai la chance de posséder toutes les œuvres pour flûte et piano de Philippe Gaubert. J'en ai hérité d'une bonne partie après la mort de mon maître. Sur la Première Sonate, publiée chez Durand en 1918 je vois figurer cette dédicace :

« A. L. Lallewance, en souvenir de notre grand et vénéré maître Paul Taffare dont le grand style n'a jamais été égalé, ni comme flûtiste ni comme éducateur au pupitre de chef d'orchestre. En toute vieille amitié, Ph. Gaubert ».

Il y a trois Sonates pour flûte et piano. J'avoue ma prédilection pour la seconde, de 1924 dont on goûte la charmante nonchalance de sa « Pastorale », la sérénité de son « Andante » rompue par le chaleureux épisode central et terminée par un poétique et pétillant scherzo. La troisième fut écrite

en 1934, ces trois œuvres doivent figurer au répertoire de tout flûtiste parvenu au stade de la virtuosité. Même en 1973 elles ne semblent pas... « déplacées » !

La suite symphonique Fresques écrite en 1921 devint un ballet en 1923 sur la scène de l'Opéra.

De 1922 à 1926, Philippe Gaubert, tout en étant occupé par ses multiples activités, publia une Fantaisie pour violon et orchestre (1922) à laquelle s'intéressèrent d'éminents violonistes tels que Jules Boucherit, Claude Lévy, Firmin Touche, puis Autonne et Elégie pour piano et orchestre, Quatre Esquisses pour violon et piano, les Quatre Ballades Françaises de Paul Fort, Le Secret pour chant et piano.

L'année 1926 fut plus féconde. On y trouve en premier lieu Naïla, conte lyrique représenté à l'Opéra pour la première fois le 7 avril 1927. Ce sont trois actes composés sur un livret de Maurice Léna (avec lequel le musicien devait collaborer pour légende médiévale avec chacun, Josiane qui fut jouée aux Concerts Colonne). Cette partition (Naïla) riche en couleurs dans les scènes d'amour retient l'attention d'un bout à l'autre. On peut pas oublier les adieux de Naïla, au dernier acte, si pénétrants dans leur intensité dramatique ni le ballet si bien venu au second acte. Un tel spectacle faisait souhaiter que Philippe Gaubert puisse un jour renouveler son expérience lyrique sur un plan plus élargi.

Suivent quelques mélodies telles que Cloches printanières, J'ai fleuri l'ombre, Soleils couchants, Le Cyprès, Vœu, Trois nouvelles ballades de Paul Fort, pour chant et piano. Pour les flûtistes voici encore la

(Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

HAYDN : 6 MESSES

Les 6 « grandes », en tous points admirables. Forte personnalité ; large ouverture sur l'avenir. Celui qu'on nomme « le bon papa Haydn » y apparaît sous un aspect autrement solide et véridique : étonnant, profond, génial. Composées entre 1796 et 1802, elles offrent mêmes caractéristiques : chaque mouvement est commencé dans une rigueur digne du Saint-lieu ; puis l'auteur se laisse entraîner par son tempérament naturellement optimiste et son désir de créer sans nulle contrainte.

La *Paukenmesse* utilise donc les timbales, dite aussi « in tempore belli » : d'où austérité et dignité. Ecrite pendant le séjour des troupes napoléoniennes en Autriche, elle exprime la douleur soûbrement, mais aussi une volonté résolue. Splendide, elle émeut. La *Heiligmesse* en l'honneur de Bernard d'Offida, utilise un orch. très complet. Une partie de la *Nelson Mass*, en hommage à l'amiral fut rédigée avant Aboukir, ce qui explique le ton inquiet, faisant ensuite place à l'accent triomphal. Robuste et d'une envergure prophétique, ce serait la plus « travaillée ». Pour un anniversaire la *Theresa Mass* est prétexte à un hommage plein d'allégresse. Ecriture concise, forme harmonieuse et équilibrée ; mais que de contrastes ! Ainsi désignée parce que son Gloria emprunte un thème à l'oratorio, la *Creation Mass* est d'une majesté souveraine. L'*Harmoniemesse* est ainsi apolée en raison de l'emploi poussé des instruments à vent. Sans doute la plus allègre de toutes...

Grâce à des solistes de la classe de Helen Watts, T. Krause, Erna Spoorenberg, etc... aux chœurs de Cambridge ; à l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields qui a, depuis quelques années, solidement affirmé sa réputation ; et à la dir. incisive et fidèle de N. Marriner ; voilà des versions « de style », pures, amples, musicales, ferventes. Soulignons la somptuosité et l'envergure d'une réalisation remarquable de netteté. 6 disques en coffret, accompagnés d'une plaquette illustrée, très analytique. ARGO SDDG 341 à 6.

HAYDN : SYMPHONIES

La 92^{ème} Symph. est sous-titré « Oxford » (1 - sur une phrase presque beethovenienne par ses possibilités de développement symphonique. 2 - mélancolique douce. 3 - menuet franc. 4 - vif et spirituel).

Egalement destinée à l'Angleterre, la 95^{ème} Symphonie, curieusement regardée à la fois vers le passé et vers l'avenir (1 - tonale ; de fortes affirmations, et cependant de courageuse libertés. 4 - intelligent et astucieux).

O. Klemperer dirige le New Philharmonic Orch. Dans la No 92, après une introduction poétique et large, il fait bondir l'air, sagement et vigoureusement : il retient notre attention émue dans le 2^d volet ; son finale est « enlevé » légèrement ; assez prestement ?). Articulée, musclée, cette exécution trouve son écho dans une version de la No 95 offrant mêmes style et caractères. La gravure « gratte » un peu. Notice intéressante. VOIX DE SON MAITRE C 065-02 268.

MOZART, STAMITZ

Dans la Symph. concertante violon-alto-orch. K 364, le double problème posé par l'équilibre entre les solistes d'une part, et l'autre entre leur duo et le tutti, est résolu optime. Partition cohérente, marquée par un développement inaccoutumé alors et par l'abandon total du style galant.

I. Stern et P. Zukerman (qui a ici troqué violon contre alto) s'entendent parfaitement. L'English Chamber Orch. (D. Barenboim) sonne rondement et fermement. Cette version inspirée fait droit à l'amère gravité de l'œuvre.

Suit la Symphonie concertante de Karl (le fils), inconnue : bien écrite, plus « sage » sur le plan des prétentions extra-musicales, plus passiste (1 - confortable. 2 - lointaine. 3 - grâce compassée). Doué d'un juste dosage interne, l'enregistrement a de belles « dimensions ». C.B.S. 76 030.

MENDELSSOHN

La Symphonie « écossaise » et la Symphonie « italienne » - 2 œuvres romantiques ayant un objet et une couleur particuliers - ne sont pas « folkloriques » ; elles ne veulent que re-crée un « climat » : No 3 (1 - brume, nostalgia. 2 - peut suggérer la cornemuse. 3 - rêveur. 4 - pittoresque, non dénué d'humour) et No 4 (1 - bondissant et

enseveli. 2 - charme embué de tristesse. 3 - grâce surannée. 4 - danse électrisante).

Le London Symphony Orch. se place sous la dir. attentive de C. Abbado : lyrisme délicat dans l'évocation des paysages, certaine grandeur parfois, en référence sans doute aux vieux châteaux qui les émaillent (Ecosse !). Quant à ce chef-d'œuvre juvénile qu'est l'italienne, il bénéficie de vivacité légère, de clarté limpide d'entrain mousseux. Gravure : exploit stupéfiant, la 1^{ère} face dure plus de 36 mn ! DECCA 7117.

MENDELSSOHN, TCHAIKOVSKY

Mélodie, lumineux et charmeur, monoclématique, jeune et passionné, le Concerto No 2 pour violon est une page éternelle ! La prestation de P. Zukerman témoigne d'une grande délicatesse de cœur (2^{ème} mouvement sublime) ; côté technique, on est satisfait aussi (le finale crépite). Le New York Philharmonic (Bernstein) laisse le violoniste se mouvoir à l'aise. Cette version s'attarde volontiers sur les détails.

L'autre Concerto de violon, redoutable, est russe (thématique) malgré ses attaches avec le Romantisme germanique (traitement). (1 - lyrisme emporté. 2 - cantilène éperdue. 3 - verve débridée). Exécution chaleureuse et « engagée », restant dans les limites du bon goût (Londres, Dorati).

Outre la limpidité, l'aération, signalons la générosité de cette gravure qui réunit 2 œuvres populaires. C.B.S. 75 768.

LISZT

Ces œuvres pour piano, de la dernière période, méditées, très contrôlées, permettent la découverte d'un Liszt inconnu, plus profond, se concentrant ; en outre précurseur avancé des harmonies modernes.

Les Portraits historiques hongrois évoquent 7 personnalités de tempéraments divers, tous plus ou moins volontaires. La Valse oubliée No 4 tourbillonne, ensorcelante. Voici La gondole funèbre, 2 méditations (l'une plus « désincarnée », l'autre plus dramatique). La Bagatelle sans tonalité (titre modeste mais révélateur) fait figure de proue. R. W. Venezia : in memoriam Wagner. Dans la Comète du malheur, la musique semble décrire non seulement la course inéluctable, mais aussi la terreur qu'elle sème. 3 Czardas : la gravité s'empare peu à peu de l'esprit de la danse. Nuages gris : couleur de tristesse. Après un mélodieux « En rêve » vient une « Insomnie » interrogative et agitée. Méphisto-valse No 3 et 4 : la séduction de celle-là a des sourires grinçants, les difficultés d'exécution de celle-ci sont... diaboliques !

E. Szegedi sait intéresser à ces pièces (dont l'audition est d'autant plus ingrate qu'on est habitué à un Liszt superficiel et spectaculaire) en montrant un talent sûr, fort souple et varié, capable d'une expression très « intérieure ». Bien défini (avec pressage moyen) l'enregistrement se présente en coffret de 2 disques. HUNGAROTON Calb 76 77.

LALO

La populaire et ardente Symphonie espagnole tient à la fois de la symph. et du concerto. Le violoniste français P. Amoyal a un archet énergique mais souple, dont il use en un style pur et fin. L'Orch. de Monte-Carlo agit intelligemment, sous l'impulsion de P. Paray. Donc cette version — qui contient les 5 mouvements — est consciencieuse (elle manquerait un rien de fantaisie souriante).

La rhapsodie norvégienne, d'après des thèmes scandinaves authentiques, révèle une réelle maîtrise de l'instrumentation (1 - agreste, puis gracieusement dansant. 2 - imposant). Exécution vivante et colorée.

Ces morceaux « sonnent » avec richesse et relief, dans une perspective large et claire. ERATO STU 70 7761.

« LE PIANO FRANÇAIS »

Ce récital permet de saisir une constante. Scherzo-valse (verve) et Idylle (fraîcheur) sont tirés des « Pièces pittoresques » de Chabrier, dérivées de santé. Retour des muletiers, de « Cordana » (De Séverac) est pittoresque, avec un moment de recueillement. Après le charme subtil des Réveries du Prince Eglantine (Hahn) l'Étude en forme de valse (Saint-Saëns) apparaît vélocité et difficulté.

Suit une face Debussy : « Pour le piano », cycle de 3 morceaux où la clas-

sicisme formel s'accommode de nouveautés harmoniques ; 2 Arabesques fluides et capricieuses ; l'Isle joyeuse, qui évoque quelque fête irréaliste...

Magda Tagliaferro montre des qualités précieuses : vivacité d'esprit ; clarté et élégance du jeu ; sensibilité intelligente ; couleurs fines ; brio aisé et coulant. Reproduction nette. ERATO 8063.

MANALT, ARRIAGA, GRANADOS

Ce disque de musique espagnole pour violon et piano offre 3 « lires ». De Manalt (XVIII^{ème}) la Sonate VI, qui permet de constater que l'influence italienne s'étendit alors au-delà de France, révèle un métier solide.

De Arriaga (début XIX^{ème}, mort à Paris à 20 ans) la Hungara : habiles et inépuisables créations sur un thème inconsistant.

Une face Granados. Romanza nonchamment rêveuse. Après les 3 Préludes (« la Gondola » sur rythme balancé, « El toque de guerra » éclatant, « Elevacion » recueilli) la Sonate (un seul mouvement) exploite le thème jusqu'à ses ultimes conséquences.

S. Blanc joue un Guarnerius — dont la sonorité est d'une brillance patinée — avec pureté et simplicité. Virtuosité dans les variations ; cantabile flexible et soutenu dans Granados. Son fin co-équipier : Ruiz Pipo. Reproduction très satisfaisante. ARION 37 172.

DE FALLA

Le farouche argument du ballet L'amour sorcier est d'inspiration gitane : l'amour et la mort. Magique, incantatoire, la musique est traductrice de sortilèges, libératrice de forces mystérieuses. La version de l'Orch. de Monte-Carlo, peut-être un peu rigide sous la direction de D. Josefowitz, s'engage plus dans une voie lyrique et dramatique, que dans celle d'une pensée authentiquement nationale.

Nuits dans les jardins d'Espagne, évoquent 3 paysages andalous (1 - mobile, fascinant. 2 - fugace, dansant. 3 - frissonnant au petit matin). Le clavier de P. Barbizet sait exprimer cette musique poétique et sensuelle. Il brode de belles arabesques, rêveuses ou décoratives, au-dessus d'un orch. tantôt langoureux tantôt exacerbé (avec peut-être une délicatesse insuffisante).

Reproductions sonore très réaliste. GUILDE SMS 2722.

BARTOK

Voici la version intégrale, avec les chœurs, du Mandarin merveilleux. Issue d'un argument chorégraphique, cette musique peut bien « vivre » par elle-même. L'écriture est clarifiée par P. Boulez à tel point que, le New York Philharmonic sonne comme un orch. de solistes. Une précision rarement atteinte dans la mise en place est conciliée avec une conception humaine de l'œuvre. Autrement dit, valeurs musicale et extra-musicale s'égalent et s'additionnent. Version exceptionnelle, au réalisme hallucinant.

La Suite de danses prolonge la conception esthétique du Mandarin, sur un plan plus populaire. En 5 parties enchaînées (dont un finale-synthèse) cette pièce est à la fois imaginative et lucide. Le chef la conduit avec dynamisme et esprit. Techniquement, la réalisation est nette et transparente. C.B.S. 76 031.

BARTOK, STRAWINSKY

Géniale, la Musique pour cordes, percussion et célesta exploite au maximum le matériau thématique, tant sur le plan de l'expression que sur celui de la syntaxe.

Apollon musagète, ballet en 2 tableaux, se situe à part dans la production de Strawinsky : limitée aux cordes et classiquement traitée, la polyphonie est transparente, chantante, poétique. Œuvre très « méditerranéenne ».

H. Von Karajan conduit le Berliner Philharmoniker. 2 qualités majeures — structurée et inspirée — rendant saisissante sa version de Bartok. L'autre est souple, expressive, élégante (peut-être trop « charmante » ?)

Gravure profonde, présente, subtile, (plus d'une demi-heure par face). D.G.G. 2530 065.

MILHAUD, TANSMAN

D'abord le Concerto hautbois-orch. (1 - bavardage verveux, spirituel, fantasmatique, poivré. 2 - clair, pastoral. 3 - pleurant, d'une gaité frivole un rien souffrante). J. Vanderville et l'Orch. CRTF (dir. M. Guzmán) en donnent une version musicale, intelligente, « coulan-

te ». Du Polonais fixé en France, inféodé à aucune école, les 6 mouvements pour orch. à cordes témoignent d'un art personnel, vivant, vibrant, « équilibré » à tous points de vue, à mettre en parallèle avec celui d'un Martinu (quels contrastes, entre les No 1 dynamique et 2 funèbre, entre les No 3 nerveux et 4 irrisé !...) Interprétation « réceptive » et « fouettée ». Enregistrement toujours limpide INEDITS ORTF 995 032.

ROSSELLINI

Il a directement tiré son opéra « L'Annoncée faite à Marie » (créé à Paris en 1970) de la pièce de Claudel. Texte à peu près inchangé, seulement allégé. Le compositeur écrit sans souci d'« Ecole ». Sa musique, qui a de la fraîcheur, de la spontanéité, préserve et amplifie le climat de poésie mystique et dramatique à la fois (le départ du père, la virilité des sœurs, le miracle), climat fait de violence et d'amour, envoûtant et poignant.

A la tête d'une bonne distribution, signalons particulièrement la pureté du soprano de Eliano Manchet (Violaine), l'autorité et la tendresse de J. Haas (le père). Certains rôles secondaires ont un « accent » et on comprend moins facilement les voix de femme dans l'A. III. La radio-télé italienne a fourni son clair Orch. et ses beaux chœurs. Enregistrement soigné, « fondu », en album de 2 disques. GUILDE 2836/9.

MISAS Y FIESTAS MEXICANAS

La musique folklorique introduite dans la liturgie, voilà ce que nous révèlent la Misa panamericana (Kyrie avec rapsod. Credo avec harpe indienne, Sanctus avec percussions diverses, etc...) et la Misa Tepoteca (prélude à la flûte, appel de trompe, tambour aztèque, Offertoire avec guitare, Sanctus avec accordéon). Tout cela avec soli chœurs de foule, instruments anciens et contemporains mêlés. Étonnant !

En face 2, des fiestas : La Charreada, sorte de rodéo ; extraordinaire Hymne au soleil (conque, grelots...) ; 3 danses caractéristiques, caricaturales ou d'origine religieuse.

Réalisation hors série, naturellement effectuée sur place. Notice : historique et brassage des diverses civilisations du Mexique. ARION 34 174.

MUSIQUE POPULAIRE TRADITIONNELLE DE L'IRAQ

La musique de Mésopotamie, composite, se rattache principalement à la tradition arabo-musulmane. D'intéressants instruments : clarinette à double tuyau ; hauboïs à 8 trous et pavillon conique ; vièle monocorde à court ambitus (caisse en noix de coco ou recouverte de peau de mouton) cithare à cordes frappées par baguettes, etc...

10 exemples Signalons particulièrement la souple danse sàs, de caractère guerrier ; la danse hacha, où l'exhortation du meneur déclenche le chant féminin

exacerbé par la percussion ; des mélodies bédoïnes...

Enregistrement sur le vif, en public (dans des conditions parfois difficiles). Etude ethnomusicologique sérieuse et complète (avec photos). OCORA 55.

« SPECIAL DANSE ETE »

« It ain't easy » et « American Pie », qui sont bien harmonisés et instrumentés, très rythmés (dans le « goût actuel ») pourraient donc connaître le succès. Nous n'avons pas bien compris si M. Chris Mylan est l'auteur de ces morceaux... ou plutôt le chef de l'orch. — réduit mais stylé — qui les exécute... ou les 2 à la fois... mais nous tenions à vous signaler ce petit disque avant le départ en vacances ! AVALANCHE 67 303 (45/17).

Roland CHAILLON

Les musiciens du soir

Le 6 mai. — Présentation spirituelle, dans l'Ampli, de L'AFREU. B.O. (sic) harmonie de l'Université d'Orsay. C'est une formation amusante, qui joue sans autres prétentions que de « se détendre ». Le répertoire est limité à des marches, valse... mais le directeur, M. L.-A. Lompré, a aussi monté un petit groupe de musique de chambre (Beethoven).

Le 27 mai. — La formation de l'Harmonie de Comines remonte à 1792 ! Nombreuse (plus de cent) ; uniquement amateurs ; beaucoup de jeunes elle est conduite par M. Desmarests, qui obtient de belles et homogènes sonorités (« A. Welsch Rhapsody » etc...). La paradante batterie-fanfane militairement menée par M. G. Desestolre (qui a parlé de la technique du tambour) joue seule un défilé, puis se joint à elle pour la « Marche de la Libération ».

Le 3 juin. — Les Ballets occitans de Toulouse vont à la redécouverte des modes d'expression propres à leur région, dont ils entendent préserver le patrimoine. Après une vigoureuse défense de la langue occitane, on assiste à un spectacle chanté et dansé, en costumes, dans une magnifique grange du XVIII^{ème}. A encourager.

Le 17 juin. — A 15 h. 30 ne sont plus les musiciens du soir... mais de l'après-midi ! Je tombe, par pur hasard, sur la Musique du 6^{ème} R.I. de Lille. Présentation surveillée. Le capitaine Philibert obtient un travail « sans bavures ». La plupart des incorporés continuent à suivre les cours du Conservatoire. Les clarinettes et les bugles se distinguent. Les pas-redoublés sont rythmiquement modernisés.

R. Ch.

VIENT de PARAÎTRE

Aux Editions CHOUDENS

Pour accordéon - œuvres des Maîtres : Abbot, Marche ; Tony Aubin, Innocente Irlandaise ; Michel Demasse, Mazurka cassée ; P.-M. Dubois, Berceuse turquise et Scherzo-Indigo ; Marcel Landowski, Le Triomphe du Petit Poucet ; Henri Sauguet, Choral Varié.



classique - moderne



MANUFACTURE INSTRUMENTS DE SEINE
Documentation sur demande
ETABLISSEMENT SELMER PARIS 13 RUE DE LA VILLE-LEVEE - 75002 PARIS - TEL. 01 40 00 11 11

HENRI SELMER PARIS

68^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

(Suite de la 1^{ère} page)

Ils nous prouvent une fois de plus l'intérêt qu'ils apportent à la cause musicale et nous leur savons gré de cet attachement qu'ils nous ont manifesté en plusieurs récentes occasions.

Ainsi, tous réunis, Fédération Départementale, Lyre de Laval et Municipalité de Laval, nous sommes heureux et fiers d'exprimer nos sentiments reconnaissants à : M. le Commandant Semler-Colliery, président de la Confédération; à M. Ehrmann, président honoraire; à M. Ameller, trésorier, qui nous rejoindra demain matin et que nous saluons par avance, ainsi qu'à tous les membres du Bureau Confédéral et aux délégués des Fédérations présentes à ce congrès.

Nous souhaitons que ce court séjour à Laval laisse à chacun de vous un souvenir agréable et vous incite à y revenir pour notre grand plaisir. Notre région offre à ses visiteurs de très belles promenades touristiques et, quoique située en dehors des grands axes routiers, et peut-être même à cause de cela, elle sait plaire et retenir ceux qui ont su la pénétrer. Vous, nos hôtes et amis musiciens y prendrez d'autant plus de plaisir que vous rencontrerez dans nos villes et villages une Société Musicale qui aura votre sympathie. Notre département groupe, en effet, 34 Sociétés réparties en Harmonies, Fanfares, Cluques, Estudiantina et Chorale, représentant 1.300 exécutants; nous possédons 11 écoles de musique qui ont présenté, en 1972, 681 élèves. Chaque société rivalise d'ardeur et de travail et donne chez elle plusieurs concerts annuels. Nous organisons chaque année, sur le plan départemental, un Festival dans une ville différente ou notre formule de concert groupant toutes les sociétés par catégories obtient toujours un très grand succès. D'autre part, ce Festival départemental est, tous les 2 ans, réservé aux jeunes musiciens. Ainsi, voici 15 jours, nous réunissions à

St-Juery tous ces jeunes et 170 d'entre eux ont subi un examen-concours dans lequel toutes les disciplines d'instruments étaient représentées et dans lequel 50 médailles ont été distribuées. De plus, le concert que donnèrent tous ces jeunes musiciens, soit 260 exécutants, sous la baguette de M. Gilbert Rigaud, directeur de l'Harmonie de St-Juery, fut absolument splendide et, ne soit même, nous vous invitons à écouter cet ensemble de jeunes à la musicalité affirmée.

Donc, nous osons le dire, notre département a su tenir et demeure optimiste dans un sentiment d'espoir indéfectible. Nous avons aussi parfois des moments d'inquiétude tant les difficultés existent, mais, nous vous demandons, Messieurs les dirigeants de la Confédération Musicale de France, de continuer vos efforts, que nous connaissons et pour lesquels nous ne vous remercierons jamais assez, de continuer vos efforts donc afin que nos honnêtes d'Etat reconnaissent la valeur, la nécessité de cette musique populaire tant aimée et appréciée par nos populations et qu'enfin aide et secours réels nous soient apportés. Nous vous demandons, Messieurs, de dire très fort que la musique populaire désire faire entendre sa voix et marquer sa détermination de tenir sa place, toute sa place, non plus en parenté très pauvre et quasi abandonnée comme cela est le cas depuis de nombreuses années, mais comme une nécessité, un besoin absolu à qui il faut faire confiance pour lutter sainement contre les mœurs qui se dépravent de plus en plus. Nous luttons justement et nous lutterons encore car nous ne voulons pas désespérer mais nous vous supplions d'arracher à nos gouvernants les moyens qui nous permettront de faire partager à tous et pleinement la joie et le réconfort que procure toujours la musique populaire.

A ce vin d'honneur, étaient spécialement conviés, aux côtés des Présidents Semler-Colliery et Ehrmann, des membres de la Commission de la Musique et du Conseil d'Administration de la C.M.F., les dirigeants de la Fédération du Tarn et la plupart de ceux qui se dévouent dans ce département pour la cause des sociétés musicales.

Nous nommerons, aux côtés de M. Bardet, président de la Lyre de Laval, adjoint au maire, membre du bureau fédéral et principal organisateur du Congrès, MM. Bonnet, président de la Fédération, Bascoul, secrétaire général, Alquier, directeur de la Lyre de Laval, MM. Dondeyne et Gilbert, de Graubhe, de Carniaux, de Carmaux, de Laval, de Roquécourbe, de Avril d'Albi, de Fery de Réalmont, Rigaud, de St-Juery, Carrié et Chutel.

Le 17, il était 9 h 30 lorsque, dans la grande salle de la Mairie, gracieusement mise à disposition par la municipalité de Laval le commandant Semler-Colliery déclara ouverte la 68^{ème} assemblée générale de la C.M.F.

14 fédérations étaient représentées : Aisne, Champagne-et-Meuse, Corse, Côte d'Or, Gers, Haute-Pyrénées, Indre et Loire, Midi, Moselle et Meurthe-et-Moselle, Orléanaise, Berry, Seine-et-Marne, Sud-Est, Sud-Ouest et Tarn, correspondant à 28 départements et 1731 sociétés.

Plusieurs s'étaient excusées en raison des nombreux festivals de musique organisés par elles ce jour-là, ou des soirées prévues les 17 ou

18 juin : chorales d'Alsace, Centre, Charennes, Franche-Comté, Belfort, Ile-de-France, Nord - Pas de Calais, Normandie, Ouest, représentant 28 départements et 1876 sociétés.

M. Bascoul, secrétaire de la Fédération du Tarn a souhaité la bienvenue aux congressistes en ces termes :

« Monsieur le Président de la C.M.F., Monsieur le Président honoraire, Messieurs les Membres du Bureau Confédéral, Messieurs les Délégués Fédéraux, Chers Collègues et Amis, La Fédération des Sociétés Musicales du Tarn est honorée de recevoir aujourd'hui le Congrès de la C.M.F., sous la présidence du Commandant Jules Semler-Colliery et de son président honoraire Monsieur Albert Ehrmann.

Il m'est particulièrement agréable d'apporter ici le salut amical de toutes les sociétés musicales du département à la Confédération Musicale de France, à tous les délégués des Fédérations de notre pays, à tous ceux qui se consacrent à la culture musicale populaire et à tous ceux qui animent, de leur foi, de leur dévouement et de leur temps, nos sociétés de musique par l'éducation des jeunes.

Grâce à Monsieur Bardet et au Comité d'organisation de la « Lyre de Laval » (que nous remercions bien vivement), nous avons la chance de recevoir chez nous, pour la première fois, de nombreuses personnalités musicales de France, ce qui prouve l'intérêt qu'elles apportent à notre petite fédération. J'estime qu'elle peut être fière de ces témoignages de haut et bienveillant intérêt et j'espère que toutes nos sociétés se sentiront plus étroitement unies à l'issue de ces deux journées et qu'un travail productif et satisfaisant sera accompli.

Mon plus cher vœu est que les réunions de ces deux journées marquent une nouvelle étape dans nos relations amicales avec la C.M.F. et dans notre union au service de la Musique populaire.

Vive la C.M.F. et vive la Musique !
M. BASCOUL.

Le commandant Jules Semler-Colliery, Président de la C.M.F., a ensuite prononcé le traditionnel discours d'ouverture :

Chers Amis, « Grâce à l'amabilité et au dynamisme de M. Bardet, Président de la Lyre de Laval nous voici réunis dans ce charmant pays du Tarn.

Depuis le Congrès de Tarbes, nous ne nous étions pas rassemblés dans le sud de la France, et puisque le projet de la Ciotat, évoqué lors de nos dernières assises à Paris n'a pas réussi, c'est bien volontiers que j'ai accepté la proposition de M. Bardet.

Je regrette cependant une aussi faible participation. Une bonne douzaine de fédérations sont présentes ou représentées, c'est vraiment peu. Il est vrai que l'an dernier aux Sables-d'Olonne, malgré l'attrait de la mer et d'un important concours international de musique, 19 fédérations sur 45 étaient présentes au Congrès.

Disons aussi que le mois de juin est pour les uns les mois des services, des concerts et pour d'autres celui des examens ou des communications et c'est à se demander si l'on doit malgré tout conserver le principe de cette Assemblée d'été qui pourtant a été réclamée par beaucoup.

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE

HARMONIE ET FANFARE

ORCHESTRE A PLECTRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL INSTRUMENTAL

VOC.

CHANT CHORAL

DEUX NOUVEAUTES POUR

ORCHESTRE D'HARMONIE

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain DAGOSTO, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F., Grand Prix International du Disque 1973 de l'Académie Charles Cros.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- a) Les maîtres du chant ;
- b) Les plus belles pages du chant ;
- c) Florilège du chant contemporain.

Œuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

- a) Le Parrain
Musique de Nino Rota
- b) Ouverture Texane
Musique et arrangement de Serge Lancen

Service de vente et expédition :

25, rue d'Hauteville — PARIS - 10^{ème}

Il est certain qu'elle nous permet de nous retrouver, de faire le point en quelque sorte de toutes les questions projetées ou en cours de réalisation et d'entendre le point de vue de chacun.

Je pense qu'après ce colloque on pourra faire la synthèse de nos vues pour que les fédérations en discutent avant notre assemblée plénière d'octobre au cours de laquelle les décisions seront prises.

C'est pourquoi je crois ce congrès d'être très utile, en tous cas c'est à nous de le démontrer par un tra-

vail constructif, par des débats sérieux et de haute tenue.

Avant de passer à l'examen des questions à l'ordre du jour, je tiens à remercier tout spécialement M. Bardet, Président de la Lyre de Laval et tous ceux qui ont permis cette réunion.

Je veux dire aussi à M. Bonnet, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, à M. Bascoul, le dévoué secrétaire général de cette fédération qui suit fidèlement nos congrès. Combien je suis heureux d'être là sur leurs

terres et d'y être accueilli avec la sympathie et la gentillesse que vous avez vous-même déjà appréciées.

Personne ne se décidait à organiser ce Congrès d'été, je tiens encore à remercier M. Bardet et à le féliciter chaleureusement. Il nous montre son savoir-faire par une organisation sans reproche et au même temps son dynamisme et son courage, car il n'a pas craint d'affronter les nombreuses difficultés que crée inévitablement une telle manifestation.

(Suite page 4)

TABLEAU DES DÉCORATIONS DE LA C.M.F.

Pour les Musiciens

Médaille d'Honneur de Bronze accordée aux musiciens comptant au moins 20 ans de service et 32 ans d'âge.

Médaille d'Honneur argentée accordée aux musiciens comptant 30 ans au moins, 30 ans de service et 42 ans d'âge.

Médaille d'Honneur dorée accordée aux musiciens comptant au moins 40 ans de service et 52 ans d'âge.

Médaille des Vétérans pour les musiciens âgés d'au moins 65 ans.

Médaille des Vétérans avec Etoile pour les musiciens âgés d'au moins 70 ans.

Médaille des Vétérans avec Palme pour les musiciens âgés d'au moins 75 ans.

Pour les Chefs de Musique

Médaille d'Honneur de Direction en bronze, après 15 ans de direction effective.

Médaille d'Honneur de Direction, argentée après 20 ans de direction effective.

Médaille d'Honneur de Direction dorée, après 25 ans de direction effective.

Pour les personnes, qui par leur action ont rendu des services notables à l'œuvre fédérale ou confédérale.

Médaille d'Honneur en bronze.
Médaille d'Honneur argentée.
Médaille d'Honneur dorée.

Pour les Sociétés

Plaque du Cinquantenaire.
Plaque du Centenaire.

Pour les uniformes

Barrettes pour remplacer la médaille de bronze.

Barrettes pour remplacer la médaille argentée.

Barrette pour remplacer la médaille dorée.

Insignes C.M.F.

Pour les autos

Macaron autocollant.



MERLIN

guitares classiques Alphonse Leduc

(fabrication Musima, R.D.A.)

Dans la tradition MERLIN, des instruments de qualité à un prix raisonnable :

"730" Une première guitare sans rivale. 250 F t.t.c.	"732" Déjà une grande guitare. 320 F t.t.c.	"736" "Facon luthier", la guitare du succès. 600 F t.t.c.
--	---	---

sur demande, catalogue GUITARE (méthodes et musique)

Chez votre fournisseur ou chez : **ALPHONSE LEDUC**
175 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Tél. 260 62-47

Consortium Musical - Editions Philippo

24, boulevard Poissonnière — 75009-PARIS
Tél. : 824-89-24 — 246-52-22

ENSEIGNEMENT

SOLFEGES — DICTEES — TRAITES

AGAMEMNON
AUBANEL
BOURNONVILLE
BOUTIN
BOUTIN
CLASSENS
CLASSENS
DOUEL J.
DOUEL J.
DOUEL J.
DUMONT M.
EHRMANN
ELWART
EXCOFFIER
EXCOFFIER
FOURNIER
FOURNIER
NOEL GALLON
GARAUE
GOUARNE
GRANIER
GROVLEZ
HAUCHARD, LAVAGNE
ET SCHLOSSER
IRI J.
ITHIER L.
LANTIER
et P. MAURICE
LANTIER
et P. MAURICE
LEMARIE
LEMARIE
MALEZIEUX
MAYEUR
MAYEUR
MAYEUR
MERIOT
MERIOT
MINARD
MOREAU
MOREAU
NERINI Emmanuel
NERINI Emmanuel
NERINI Emile
NERINI Emile
OULLIE
OULLIE
PANSEON
PANSEON
PETITJEAN
RAWSON
REBER
REUCHSEL
REUCHSEL
REUCHSEL
REUCHSEL
RODOLPHE
RODOLPHE
ROUGNON
ROUGNON
ROUGNON
ROUGNON
ROUGNON
SALMON
SCHWARTZ
SCHWARTZ
SCHWARTZ
SCHWARTZ
THOMAS
VAULTIER
VIGNOLO
VIGNOLO
VIGNOLO
WINDELS
WINDELS
WINDELS
WORSCHHECH
WURMSER

Solfège à l'usage des Instrumentistes
Solfège rythmé, 1er livre
100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées
Cours pratique de solfège, 1er volume
Cours pratique de solfège, 2ème volume
Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers
Solfège clé de fa
Solfège clé de sol et fa
Précis d'harmonie expérimentale
Traité pratique de réalisation harmonique
Traité élémentaire de contrepoint
Essai de pédagogie musicale
200 dictées musicales faciles et progressives
Abrégé de la théorie, 4 cahiers
Traité d'harmonie élémentaire
Solfège manuscrit
Abrégé rationnel de mécanique
Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers
L'emploi du métronome
95 dictées très faciles et faciles
Solfège des enfants
Petit traité d'harmonie
Solfège manuscrit
Initiation à l'orchestration

Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix
Solfège pratique
Traité complet d'harmonie pratique

Complément du traité d'harmonie de Reber

Réalisations des devoirs contenus dans le complément
Théorie élémentaire
Solfège élémentaire
Solfège théorique et pratique
Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7)
Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7

Théorie
Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol ; fa, ut
Nouveau solfège progressif rythmé et chanté
60 leçons de solfège (mélange clé de sol et fa)
Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
40 leçons de solfège préparatoire clé de sol et fa
Solfège avec accompagnement
Notions préparatoires de théorie musicale
Année scolaire de musique
Précis de théorie musicale
Questionnaire correspondant au précis
Mon premier solfège
Théorie simple et pratique
ABC du solfège
Suite de l'ABC
Traité d'harmonie élémentaire
Traité d'orchestration jazz
Traité d'harmonie
Solfège en 17 volumes
Avec accompagnement de piano n° 1 et 2
Abrégé de la théorie
Grande théorie
Questionnaire
Solfège par Chapellier
Solfège à 2 voix
Petite théorie solfège
Petit solfège récréatif
Solfège élémentaire en 4 cahiers
Traité d'harmonie 1er volume
Traité d'harmonie 2ème volume
Cours complet d'harmonie (méthode simplifiée)
Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume
Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume
Année préparatoire de solfège
Précis de dictées musicales
500 dictées musicales et 1.822 exercices, 1er volume
Solfège progressif, cahiers 1 et 2
Grande théorie en 3 volumes : 1er volume, 2ème volume, 3ème volume
Solfège élémentaire
50 leçons de solfège
La mesure en 2 volumes
Solfège d'ensemble instrumental — A Instruments en si bémol
Solfège d'ensemble instrumental — B Instruments en mi bémol
Solfège d'ensemble instrumental — C Instruments en ut
Solfège de clairon
Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
8 leçons de solfège

METHODES - ETUDES : PIANO

AUBANEL
CLASSENS
CLASSENS
COULPIED-SEVESTRE
G. DE LAUSNAY
DESCAVES
DUMONT
ESPERON LAMY
IRI
MARTIN
NERINI Emmanuel
NERINI Emmanuel
NERINI Emmanuel
RAWSON
ROUSSEAU
SCHMOLL
STAUB
STAUB
SURLOPPE

30 études rythmiques (instruments à clavier)
Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)
Le piano classique en 7 volumes (ABCDEFG)
Mon clavier (célèbre méthode)
Le piano classique hors série H.20 - H.21 - H.22
Le piano classique en 3 volumes (1, 2 et 3)
Méthode
Le clavier
Méthode bleue
Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers
Petites études sur des airs connus
Etudes mélodiques
Gammes et arpèges
Tous les rythmes au piano
Gammes majeures et mineures
Méthode en 5 volumes
Cours de piano 3 volumes
Gammes majeures et mineures (en feuilles)
Traité de gammes pour les jeunes

METHODES : INSTRUMENTS

BOUCHE et ROBERT
CALMEL Jean
MERIOT
RULLIER
WORSCHHECH

Méthode de trompette «Le Trompettiste»
Méthode de clarinette «Le clarinetiste»
Méthode de saxo «Le Saxophoniste»
Méthode d'accordéon «L'Accordéoniste»
Méthode de flûte à bec

68ème Assemblée Générale de la C.M.F

(Suite de la 3ème page)

Depuis notre dernier Congrès d'hiver, quelques changements se sont produits dans la Confédération. M. Anne, l'un de nos vice-présidents regrette de ne pas être avec nous pour une raison de famille qui le retient aujourd'hui même en Allemagne auprès de son petit-fils.

M. Anne vient d'avoir 80 ans, il a le droit pour une fois de déléguer notre Congrès pour être dans sa famille. Nous pensons bien à lui, nous savons que lui aussi pense à nous. Il vient, nous a-t-il dit, d'abandonner la Présidence de la Fédération de Normandie, mais il reste notre Vice-Président et ses conseils, ses avis seront précieux comme par le passé. Avec 18 jours de retard nous lui souhaitons un bon anniversaire et une bonne santé qui lui permettra d'être encore longtemps avec nous.

S'il est agréable de fêter les 80 ans d'un homme encore dynamique il est par contre pénible d'annoncer le décès prématuré de ceux qui nous étaient chers à divers titres. Tous les anciens se souviennent des Congrès animés dans lesquels Maître Robert Bréard tenait une grande place. Cet éminent musicien nous a quittés en avril dernier. C'est une grande perte pour la musique et aussi pour la Confédération. Il a été autrefois Président de la proche Fédération du Haut-Languedoc, il était Président d'honneur de la Fédération de la Corse, mais surtout nous lui devons beaucoup de concours de musique qu'il a jadis organisés et la composition de plus de 200 œuvres chorales de très grande valeur.

Il m'est aussi particulièrement douloureux de vous faire part d'un autre décès qui nous afflige tous. C'est celui de notre ami et collaborateur extrêmement dévoué Albert Basque. Pendant 14 ans, il a été responsable du service des abonnements de notre journal et chacun sait avec quelle ponctualité il a rempli sa tâche. Il vient d'être emporté par une maladie qui hélas ne pardonne pas.

Je vous demande d'observer une minute de recueillement à la mémoire de ces deux serviteurs de la Confédération.

Et les travaux commencèrent suivant l'ordre établi la veille par le Conseil d'Administration.

Règlement des concours :
Il mérite quelques modifications. La Fédération des Charentes a fait une proposition jugée intéressante par l'Assemblée. Elle servira de schéma et sera examinée plus en détail en octobre prochain au congrès de Paris.

Rapport du trésorier :
M. Ameller, trésorier de la C.M.F. fait le point de la situation financière. Elle est aussi favorable que l'an dernier à pareille époque, sauf pour le journal dont les frais d'impression et de distribution ont augmenté.

Centre musicale de Toucy :
M. Ameller, rapporteur, dit : «L'immeuble est bien à nous, puisque le montant de cette acquisition est complètement réglé. La couverture a été refaite, et aussi les peintures extérieures. Tout cela a été payé avec nos propres deniers.

Le conseil général de l'Yonne nous a versé 50.000 F. et je suis heureux de le remercier publiquement.

Nous aurons, il est vrai les 650.000 F. qui nous ont été attribués par le F.I.A.T. (Fonds Inter-territoriaux pour l'Aménagement du Territoire), grâce à M. Landowski et aux Affaires Culturelles. Dans tous les cas, l'aide ne peut dépasser 50 % de la dépense totale. Il nous faut donc trouver nous-mêmes une somme très importante.

Macaron pour Toucy :
Le dernier congrès a admis le principe d'une souscription sous forme d'un macaron autocollant dont le produit serait affecté à l'aménagement du centre musical. Tout cela est bien, mais encore insuffisant. Quelques associations ont compris la nécessité de faire un sacrifice. La Fédération de l'Yonne, qui ne comprend qu'un département à non seulement acheté 350 macarons, mais remettra à la C.M.F. lors du prochain congrès un chèque de 2000 F. L'Harmonie de Rombeux-Bois a versé pour l'aménagement de Toucy la somme de 100 F. Nous espérons que beaucoup de Fédérations et de sociétés suivront ces 2 exemples, pour que Toucy puisse fonctionner en 1974.

Vœux :
Ceux de la Fédération du Nord et Pas-de-Calais sont de caractère administratif. L'un souhaite l'ajournement de l'année budgétaire de la C.M.F. sur l'année civile. L'autre propose une restructuration de l'ensemble des Fédérations. Les deux seront soumis au prochain Congrès.

Il en sera de même pour ceux des Ardennes et de l'Orléanais - Berry qui concernent les examens fédéraux. Après une discussion à laquelle

ont pris part MM. Villatte, Thirault, Ameller, Ehrmann, Ciran et le Président, il a été proposé de laisser aux Fédérations le choix des épreuves pour le division préparatoire. Le congrès d'hiver décidera.

La Fédération de l'Ouest souhaite

que des contacts directs sont préférables à des dispositions d'ordre général.

M. Froidfond cite en exemple le Conservatoire de Tours, lequel met au contraire les élèves à la disposition des sociétés. M. Thirault est aussi intervenu auprès des directeurs de conservatoire, et ils se sont montrés favorables d'une collaboration avec les sociétés.

La Fédération de Champagne et Meuse représentée par M. Gallan voudrait que l'on invite les parlementaires et conseillers généraux à demander au ministre des affaires culturelles une plus grande générosité envers les sociétés musicales. M. Ehrmann lui répond que nous dépendons également du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette année le ministère des affaires culturelles s'est montré particulièrement généreux, puisque c'est grâce à l'appui de M. Landowski que nous pouvons espérer la porte ouverte pour Toucy et la somme importante qui nous est allouée pour les examens fédéraux et les concours de musique. La Haute-Garonne souhaite que l'on différencie les vœux des suggestions, car bien souvent les vœux ne sont que des suggestions.

Questions diverses :
Elles sont pour la plupart, des suggestions, dont il sera d'ailleurs tenu compte : adresses des Présidents fédéraux dans le journal, subventions des conseils généraux, etc. Et il est 19 h 30, lorsque le Président déclarant le congrès clos, lève la séance.

PARTIE MUSICALE

Le samedi soir 16 juin, 200 jeunes venus de tout le département du Tarn, étaient réunis pour donner un concert qui a été fort apprécié. On ne saurait trop louer les exécutants et leurs chefs.

Dimanche après-midi, à l'issue du traditionnel repas de fin de congrès les congressistes étaient conviés à un autre concert également magnifique. La formule était intéressante : d'abord une 1ère partie consacrée à la musique du XVIIIème siècle et jouée par les jeunes de la Lyre de Lavarat, magistralement dirigée par M. Alquier ; la 2ème partie était réservée au Quintette à vent de France dont le clarinetiste est un enfant du pays. Ce fut un vrai régal, et c'est avec une joie d'autant plus grande que ce clarinetiste, M. Boutard, est non seulement un ancien musicien de Lavarat, artiste de la Garde Républicaine et des grands concerts, mais un des anciens lauréats du concours d'excellence de la C.M.F.

Le temps magnifique avait aussi contribué au succès de ces manifestations. Chaque congressiste a rapporté de Lavarat un excellent et inoubliable souvenir. Cela grâce au dévouement et à l'amabilité de tous ceux qui ont été les artisans de ces 2 journées : musiciens, hôtesses, chefs de musique, et surtout le dynamique président de la Lyre de Lavarat, M. Bardet, qui dimanche après-midi n'a pas manqué de remercier, féliciter comme ils le méritaient les jeunes de la Lyre de Lavarat et tous les jeunes juniors du département.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la Confédération Musicale de France, MM. les Membres du Bureau de la Confédération, MM. les Délégués des Fédérations Départementales, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
C'est à vous, Monsieur le Commandant Semler-Colleury que je vais m'adresser en premier et cela à double titre.

D'abord pour rappeler que c'est grâce à votre compréhension, grâce à votre désir d'aider au maximum la propagation et la diffusion de la Musique Populaire, c'est grâce au Président de la Confédération Musicale de France que le Congrès d'été a lieu à Lavarat. Merci, Monsieur le Président.

Les journées des 16 et 17 juin 1973 marqueront non seulement dans les annales de la Lyre mais encore dans celles de la Fédération Départementale du Tarn dans laquelle Monsieur Bonnet, président, et Monsieur Escouff, secrétaire, ont eu dans le bon sens, dans celui du développement de l'art musical, le madresse toujours à vous, mon Commandant, mais je parle maintenant à l'ancien chef de musique principal des Equipages de la Flotte. La Lyre est heureuse de vous avoir parmi nous car, avec votre bureau composé de membres qui sont mieux que des mélomanes puisque ces membres font partie de jurys qui se doivent d'apprécier et de juger à de nombreux concours souvent à l'échelon national, voire même à l'échelon international.

Nous sommes heureux, Messieurs, que vous soyez là, car, sur cette scène, vous avez des éléments de toutes les écoles de musique du département. Ils attendent vos appréciations.

Vous êtes venus des quatre coins de France, nous avons sollicité nos jeunes des quatre coins du département. Votre jugement leur profitera, à eux d'abord et à leurs chefs de musique ensuite, que leurs efforts ne sont pas vains. Au nom de la Lyre, au nom de la Fédération Départementale, je vous dis : «Merci, Messieurs, d'être parmi nous.»

Messieurs les chefs de musique, Messieurs les présidents, je vous remercie également, vous nous avez permis de monter un tel plateau. Je vois, ici, à Lavarat, le travail de Monsieur Alquier, je me doute de celui qui est le vôtre dans un esprit de dévouement total et de profonde abnégation. Au nom de tous, je me permets, Messieurs, de vous adresser nos félicitations.

(SUITE PAGE 5)

Relations des mathématiques et de la musique dans l'histoire de l'évolution des gammes

INTRODUCTION

Le problème de la détermination d'une gamme, c'est-à-dire d'une suite périodique de notes musicales n'est pas simple. Déjà au VIème siècle avant Jésus-Christ il a soulevé des polémiques ardentes, dont on retrouve les premières traces à l'époque de Pythagore et, plus tard, au IVème siècle, du temps d'Aristoxène, le premier représentant « les harmonistes par le calcul ». En Italie, au XVIème siècle, Zarlino et en Allemagne, comme chez nous aux 18 et 19ème siècles, les physiciens (Helmholtz et Savart) reprennent ce problème auquel s'intéresse en particulier Jean-Jacques Rousseau. Tout récemment, un musicologue moderne Alain Daniélou, spécialiste de la musique orientale a relancé la discussion dans son « Traité de Musicologie comparée » (Editions Hermann, Paris, 1959). Il remet en question l'œuvre de J.-S. Bach qui aurait, avec sa gamme tempérée, réglé notre musique occidentale comparée à celle pratiquée encore actuellement aux Indes.

Il faut reconnaître que, de nos jours encore, le problème des gammes n'est pas résolu. Aucun traité de musicologie n'expose et ne tranche clairement et définitivement la controverse entre les gammes de Pythagore et de Zarlino, puis de la gamme tempérée, à l'exception d'un article de M. P. Philippot, musicologue, directeur de musique à l'ORTF, dans la nouvelle Encyclopédie Universalis t. 7, page 458. Si l'on ajoute à cela, les cours d'acoustique enseignés dans nos livres de physique élémentaire en usage dans les classes du secondaire, la confusion est extrême puisqu'aux gammes historiques on ajoute une gamme « naturelle » ou « harmonique » dite gamme des physiciens (ceux du XIX siècle), mais basée sur des considérations toutes théoriques. On précise que la gamme des physiciens ne doit sa perfection qu'aux relations arithmétiques simples qui existent entre les rapports des fréquences des notes de cette gamme entre elles, relations qui s'expriment par les puissances des trois nombres premiers 2, 3 et 5. Quant à la gamme tempérée, introduite soit-disant par J.-S. Bach, elle aurait été nécessaire pour simplifier la construction des instruments à clavier ou à sons fixes, comme si ceux-ci n'avaient pas existé bien avant lui. De plus, à qui fera-t-on croire que les musicologues, du temps de Palestrina notamment, se soient embarrassés vers 1600, de ces considérations sur les aspects arithmétiques des rapports de fréquences ?

Tout ceci prouve la complexité de la question, et j'ai mis moi-même beaucoup de temps à y voir clair : les nombreux traités, modernes ou anciens ne m'apportant que des renseignements très fragmentaires, souvent contradictoires. En outre, à l'audition des diverses gammes, une oreille, même exercée, ne perçoit pas ces différences tant celles-ci sont subtiles : elles n'apparaissent qu'à l'écoute d'un ensemble musical, et finalement imaginé et réalisé une représentation graphique des gammes permettant de saisir comparativement leurs structures, leurs constructions et leurs évolutions. Ce mode de figuration original présente, en outre, un réel intérêt pédagogique. C'est l'interprétation de l'œuvre de J.-S. Bach qui m'a causé le plus de soucis car je ne pouvais admettre qu'on accusât le génial compositeur d'avoir avili notre musique. Je pense être arrivé à une explication satisfaisante à en juger par les avis unanimes que j'ai recueillis auprès de pianistes de réputation, notamment d'Ennemard Trilat de Lyon. (Voir dernier paragraphe du chapitre VIII a) sur l'histoire du tempérament égal).

Mon exposé comportera donc, dans sa première partie, un rappel de quelques notions et définitions musicales, puis une description de la représentation graphique de la gamme appliquée à la gamme de référence des physiciens. Je passerai alors en revue l'histoire des gammes grecques. Puis, dans la deuxième partie, je parlerai des gammes chinoises avec une digression mathématique sur le cycle des quintes. Je montrerai ensuite comment la gamme de Zarlino a conduit les musicologues à une impasse dont nous a tirés J.-S. Bach et je terminerai par quelques considérations sur la gamme tempérée. Je ne traiterai pas de l'histoire détaillée des divers instruments de musique au cours des âges, ni de l'évolution des méthodes musicales passant de la musique médiane primitive à la musique tonale et harmonique. Cette histoire et cette évolution ont certes influencé les gammes, mais ces sujets sont très bien traités dans beaucoup d'ouvrages de musicologie.

RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS ET DEFINITIONS MUSICALES

A) LOIS ELEMENTAIRES DE L'ACOUSTIQUE

La nature vibratoire des sons était déjà connue du temps de Pythagore. Au point de vue physique, il s'agit d'ondes de compression dont les fréquences audibles s'étendent de 16 à 16000 vibrations par seconde. Une note musicale est caractérisée par sa hauteur, son timbre et son intensité. La hauteur s'exprime par le nombre de vibrations par seconde. Son timbre est déterminé par la fonction périodique de cette vibration que l'on peut toujours écrire comme somme de fonctions périodiques sinusoidales simples (cette de Fourier), ce qui a permis l'analyse

et la synthèse des sons par Helmholtz (1856) et la reproduction de sons de divers instruments de musique à partir de sons purs à fonctions sinusoidales simples. L'intensité enfin est liée à l'amplitude maximale de la fonction périodique, elle s'exprime en décibels.

La seule caractéristique qui intervient dans cette étude est la hauteur des sons, c'est-à-dire leur fréquence ou le nombre de vibrations par seconde. L'histoire des gammes est liée à la production des sons musicaux par des cordes vibrantes ou des tubes sonores dont les lois n'ont été précisées par Mersenne qu'en 1636 et Bernoulli qu'en 1750. Il est cependant fondamental de noter ici que, par un heureux hasard lié aux lois de l'acoustique, les fréquences des sons émis par les cordes vibrantes ou les tubes sonores sont inversement proportionnelles aux longueurs. Ceci était intuitivement connu des Grecs 500 ans avant J.-C. et même des Chinois au XXème siècle avant J.-C. ce qui permit de donner, dès leur apparition, un support mathématique aux gammes en substituant la longueur des éléments vibrants aux fréquences que l'on n'a pu mesurer pour la première fois qu'en 1681 et dont la détermination courante n'était pratiquée qu'à partir de 1800, grâce à la sirène de Secbeck.

B) PERCEPTION PHYSIOLOGIQUE DES SONS

Ces notions ont été mises en lumière par les physiciens des XVIII et XIXème siècles (Helmholtz et Savart). La plus importante concerne l'impression des sons sur notre oreille. Ce qui compte dans l'intervalle que nous percevons entre deux sons, c'est le rapport de leurs fréquences 200, 400, 800, 1600 vibrations par seconde sont perçus comme la même note d'une suite d'octaves, c'est-à-dire avec des intervalles égaux, le rapport des fréquences de deux sons consécutifs étant toujours égal à 2. Au contraire, la suite de fréquences, telle que 200, 300, 400, 500, se rapporte à des sons décroissants, ici une quinte, une quarte et une tierce majeure. Ceci a conduit Savart, en 1840 à diviser la gamme suivant une échelle logarithmique déjà proposée par Euler (1707-1783) et à prendre, pour la mesure de l'octave, un multiple (1000) du logarithme de 2 soit 301,03 savarts. (Aux Etats-Unis, on divise l'octave en 1200 unités appelées « cents »).

Dans ces conditions, la quinte, qui est un intervalle dont le rapport des fréquences est égal à 3/2 = 1,5, vaut 1000 log. 1,5 = 176,09 savarts. Le tableau 1 résume la valeur des intervalles usuels en rapport de fréquences arithmétiques et logarithmiques.

Par ailleurs, quoique notre oreille soit un organe de perception des sons tout à fait remarquable, elle n'est pas particulièrement sensible aux faibles intervalles de deux sons émis successivement. Un écart de un comma (du grec komma, « membre de phrase ») ou 5/40 savarts, c'est-à-dire un intervalle dont le rapport de fréquences est égal à 81/80 (1000 log. 81/80 = 5,40), est l'intervalle le plus petit perçu par l'oreille exercée.

D'autre part, nous n'avons pas de mémoire précise à 100 ou 150 savarts près (c'est-à-dire deux ou trois tons) pour la hauteur d'un son musical ce qui explique la difficulté pour un organiste d'accompagner des chœurs auxquels on n'a pas donné au préalable le diapason, et l'obligation de pouvoir transposer les gammes. Au cours des temps, le diapason a évolué et ce n'est qu'en 1860 qu'on a fixé, par une règle internationale, la hauteur des La, à 435 vibrations par seconde. Par contre, notre oreille est extrêmement sensible à la justesse des accords, c'est-à-dire à la perception de deux notes musicales émises simultanément ; la précision étant inférieure à un demi-savart pour deux sons voisins de l'unisson. En plus de l'accord à l'unisson, nous avons la même sensibilité naturelle pour l'accord à l'octave, à la quinte et à la quarte, et même à la tierce.

En outre, nous avons une mémoire très précise de ces intervalles, autrement dit, en entendant une note musicale de hauteur donnée, nous sommes capables, sans formation spéciale pour la plupart, d'émettre tout de suite après, avec notre voix, une note à l'unisson, à l'octave ou à la quinte. On peut donc considérer ces intervalles comme étant innés à l'homme, et cette observation est importante à noter pour expliquer la structure des gammes.

Contrairement à ce qu'on lit souvent, la notion de notre gamme traditionnelle, avec ses sept intervalles successifs : Ton-Ton-1/2 Ton-Ton-Ton-1/2 Ton ne nous est absolument pas innée.

DESIGNATION DES NOTES MUSICALES ET DES INTERVALLES

Je n'aborderai pas ici l'histoire de ces désignations, mais simplement traitée dans les ouvrages de musicologie. Je rappelle simplement que depuis le XIème siècle, nous utilisons en France et en Italie, pour la désignation des sept notes de la gamme, les premières syllabes d'un verset de Saint Jean proposé par Guy d'Arezzo : « Cuius in modis » qui a introduit le mot « gamme » issu de gamma, lettre grecque désignant la note « sol », base de musique médiane. De ce temps, en parlant de la suite en général et non la dernière réminiscence est la clé de sol.

nière réminiscence est la clé de sol.

Pour simplifier, j'utiliserai ces désignations d'Arezzo pour définir les gammes primitives, la hauteur de chaque note se rapportant à une gamme de référence (la gamme artificielle des physiciens). Quant aux intervalles, il semble à priori illogique de parler d'octaves lorsque celle-ci ne comporte que trois ou cinq divisions habituelles aux gammes primitives, ou de « quinte » lorsque cet intervalle ne désigne qu'un écart entre deux ou trois notes musicales successives. Il est cependant commode d'utiliser ces expressions même pour les gammes les plus anciennes des Chinois et des Grecs qui, comme je le montrerai, sont toujours bâties à partir de ces intervalles naturels innés à l'homme l'octave et la quinte.

Les expressions : octave, quinte, quarte, tierce et seconde ne se comprennent qu'en se souvenant qu'elles désignent des intervalles à l'intérieur d'une gamme heptatonique, c'est-à-dire une gamme à sept notes (le ton étant ici l'intervalle élémentaire), l'octave étant alors l'intervalle compris entre huit notes successives, la quinte l'intervalle entre cinq notes, la quarte entre quatre notes, etc. Il est cependant plus utile de se rappeler la valeur de ces intervalles exprimés soit en rapport de fréquences, soit en savarts que l'on trouvera réunis dans le tableau 1, déjà cité.

REPRESENTATION CYCLIQUE DE LA GAMME, GAMME DE REFERENCE

L'ensemble des notes musicales se reproduisant d'octave en octave et les fréquences successives des notes d'une octave à l'autre formant une série géométrique, toute représentation graphique des gammes et de leurs intervalles doit logiquement être basée sur une échelle logarithmique. Faute de l'avoir connue, les musicologues antérieurs au XVIIIème siècle n'arrivaient à aucune représentation graphique satisfaisante des gammes.

Pour illustrer ceci (la figure 1) représente deux graphiques linéaires de quatre octaves successives, Do, Fa, Sol, Do, l'une à l'échelle arithmétique, l'autre à l'échelle logarithmique. Cette dernière suggère de suite de limiter la représentation à une seule octave et de reporter les intervalles de celle-ci sur un diagramme circulaire.

Dans ces conditions les intervalles de l'octave sont figurés par des secteurs dont les angles sont proportionnels à la valeur de l'intervalle exprimé en savarts, le cercle complet de 360° correspondant à 304,03 savarts, c'est-à-dire 1 savart = 1° 1959.

Le tableau 1 donne la correspondance entre les divers intervalles exprimés en rapports arithmétiques, en savarts et en degrés.

La gamme Do-Fa-Sol-Do, composée d'une quinte Do-Fa = 3/2 et d'une quarte = 4/3, a alors l'aspect de la figure 2).

A) GAMME DE REFERENCE

Définie par les physiciens du XIX siècle, elle a été brisée et détaillée par A. Daniélou dans son ouvrage « Traité de musicologie comparée ».

Elle procède d'une série de règles établies par Zarlino (qui seront indiquées plus loin), mais elle se distingue de sa gamme par le nombre et la position des notes intermédiaires. Alors que la gamme de Zarlino a dix notes intermédiaires, la gamme Pythagore quatorze, la gamme de référence n'en a que cinq. Les intervalles principaux de cette gamme sont indiqués sur le tableau 2. Pour la division de ces intervalles, on fait intervenir le limma ascendant et descendant (limma du grec leimma : ce qui reste [d'un intervalle]), voisins d'un demi-ton, et pour la sous-division le comma diésis, le petit, moyen et grand comma (comma du grec komma : membre de phrase), s'échelonnant de 5 à 7 savarts et divisant la gamme en 53 intervalles. Le tableau 3 précise la composition élémentaire des intervalles principaux qui sont communs à la gamme de Zarlino. A Daniélou a eu le mérite d'ajouter à cette gamme des notations musicales permettant de désigner les 53 notes définies par les 53 intervalles élémentaires. On constate que tous ces intervalles s'expriment par des fractions de puissances des trois nombres premiers 2, 3 et 5, ce qui satisfait les physiciens.

La gamme de référence est représentée par le diagramme de la figure 3. Si l'on découpe le diagramme en plaçant le Do mobile sur le Ré fixe, on lit sur la droite fixe la gamme transposée en Ré : Ré - Mi - Fa - Sol - La - Si - Do - Ré - Mi - Fa - Sol - La - Si - Do - Ré. La gamme transposée en Ré : avec les intervalles : ton maj. - ton min. - 1/2 ton - ton maj. - ton min. - 1/2 ton - ton maj. apparaît en plus des altérations diésis au Fa et du bé, des corrections au plus ou au moins de 1 comma sur quatre notes.

Tableau 1

Valeurs des Intervalles Fondamentaux en rapports arithmétiques, savarts, et degrés

$1 \text{ savart} = 1000 \log 2$ $1 \text{ savart} = \frac{360^\circ}{304,03} = 1,1959 \text{ degrés}$

Octave	2	301,03	360°
Quinte	3/2	176,09	210°58
Quarte	4/3	124,94	149°42
Diton	8/6	102,30	122°34
Tierce maj.	5/4	76,71	94°51
Tierce min.	6/5	39,42	47°47
Tritémiton	32/27	73,79	88°24
Ton maj.	9/8	51,15	61°47
Ton min.	10/9	45,76	54°74
Apotome	$2187/2048$	28,51	34°09
Demi-Ton maj.	$16/15$	28,03	33°50
Limma desc.	$135/128$	23,12	27°47
Limma asc.	$256/243$	22,64	27°07
Demi-Ton min.			

Figure 1

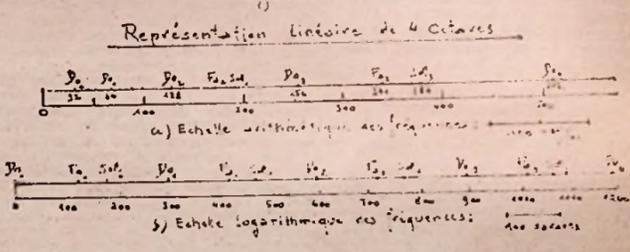


Tableau 2

Intervalles principaux de la gamme de Référence ou des Physiciens

Do	Ton maj.	9/8	51,15	61°47	Quarte	4/3	124,94	149°42
Ré	Ton min.	10/9	45,76	54°74	Quinte	3/2	176,09	210°58
Mi	1/2 Ton maj.	16/15	28,03	33°50	Ton min.	10/9	45,76	54°74
Fa	Ton maj.	9/8	51,15	61°47	1/2 Ton min.	16/15	28,03	33°50
Sol	Ton min.	10/9	45,76	54°74	Quarte	4/3	124,94	149°42
La	Ton maj.	9/8	51,15	61°47	Ton min.	10/9	45,76	54°74
Si	1/2 Ton maj.	16/15	28,03	33°50	Quinte	3/2	176,09	210°58
Do	1/2 Ton min.	16/15	28,03	33°50	Ton maj.	9/8	51,15	61°47

Tableau 3a

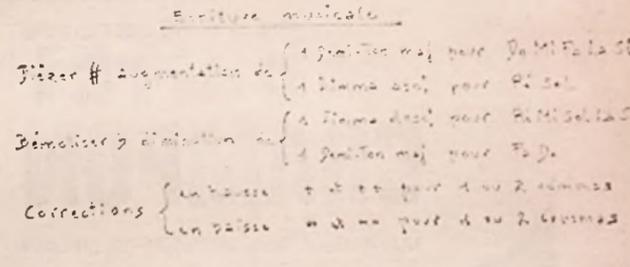


Figure 2

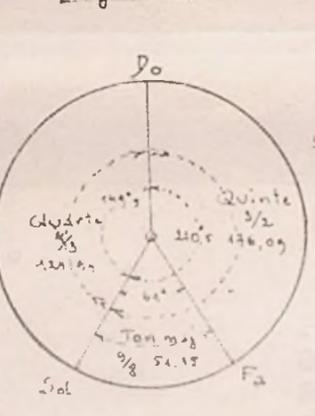


Figure 3



Lyre d'Orphée

Gamme de Référence

OUVRAGES D'ÉDUCATION MUSICALE

Solfège, Chant, Percussion

Flûte à bec, Instrumentarium Orff, Histoire de la Musique

Extraits du catalogue :

Arnould. 1.600 EXERCICES GRADUES DE LECTURE ET DE DICTÉES MUSICALES. Intonation, rythme, tonalité, 1ère partie, 1.000 exercices	9,50
2ème partie, 600 exercices	11,50
Bayer et Despagné. LE SOLFÈGE DES ECOLES. Cours élémentaire	5,00
Cours moyen et cours supérieur, chaque	7,00
Chailley. COURS D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE. Préparation au professorat d'enseignement musical et aux Instituts de musicologie. Tome 1 - Des origines à la fin du XVIIIème siècle :	
Cours d'histoire	32,20
Exemples musicaux, 4 volumes, chaque	23,30
Dandélot. ETUDE DU RYTHME, en 5 cahiers. 1er cahier : Mesures simples - 2ème cahier : Mesures composées, chaque	8,50
Fulin. LA MENESTRANDIE, chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance. Collection de Musique Instrumentale. Fascicule 1 : Claude Gervaise (1555) - Fascicule 2 : Branles gays (1547), chaque	7,10
Gillot et Léonard. JE SUIS MUSICIEN. Première Initiation au monde de la Musique. 6 cahiers. Cahiers 1, 2, 3, chaque	7,50
Cahiers 4 et 5, chaque	9,50
Jamin. HISTOIRE DE LA MUSIQUE, format poche, 208 p. dont 100 d'illustration	8,50
Hansen et Dautremé. COURS COMPLET D'ÉDUCATION MUSICALE ET DE CHANT CHORAL. 4 livres. cl. de 6e, 5e, 4e, 3e	9,50
Le Prev. MUSIQUES. Chants et rythmes en 6 cahiers progressifs. INITIATION A. Rythme. Notes. Intonation	7,00
Cahier 1 : degré débutants - 118 exercices	7,00
Cahier 2 : degré préparatoire - 67 exercices	8,50
Levallois. MUSIQUE A TRAVERS CHANTS. Enseignement de la musique par les textes. Chants et exercices à une ou deux voix avec accompagnement de flûte à bec et percussion. Illustrations de G. Beuville. Vol. 1, cl. de 6e - Vol. 2, cl. de 5e - Vol. 3, cl. de 4e, chaque	10,95
Levallois, Ligistin. LA FLÛTE AVANT L'ORCHESTRE. Initiation à la flûte à bec. Exercices préliminaires	7,00
Levallois, Le Touzé, Ligistin. LES CAHIERS DE L'ORCHESTRE, pour flûte à bec et percussion avec chant. Cahier 1 : Chansons françaises I - Cahier 2 : Chansons françaises II - Cahier 3 : Chants d'Europe I - Cahier 4 : Chants d'Europe II - Cahier 5 : Chants du Canada - Cahier 6 : Chants des U.S.A., chaque	8,50
Ligistin. ADAPTATION D'AIRS ET DE DANSES ANCIENS, pour ensemble de flûte à bec. 1er livre : XVIIIème siècle - 2ème livre : XVIIème siècle, chaque	7,00
3ème livre : XVIème siècle	9,50
4ème livre : Epoque diverses	12,15
Millot LA FLÛTE A BEC, méthode en deux volumes pouvant être utilisés successivement ou simultanément dans une même classe. Volume 1 : La flûte soprano - Volume 2 : La flûte alto, chaque	9,50
Paubon. LE SOLFÈGE PAR LA FLÛTE A BEC. Etude progressive simultanée du solfège et de la flûte à bec	7,00
— JEUX DE FLUTES. Volume 1 : Monodies du XIIIème au XVIème siècle	5,50
Volumes 2, 3, 4 et 5, chaque	7,00
Pendleton. 20 CANONS A CHANTER OU A JOUER, paroles françaises et anglaises. 2 cahiers, chaque	6,00
Tassello. TECHNIQUE ET INTERPRÉTATION DE LA FLÛTE A BEC SOPRANO. Méthode progressive destinée aux jeunes débutants	7,00
Wiljez. METHODE FACILE ET PROGRESSIVE DE PIPEAU EN UT OU DE FLÛTE DOUCE ..	7,00
— QUATORZE PIÈCES pour ensemble de pipeaux ou de flûtes douces à 2 et 3 parties, avec cymbale, tambourin et triangle facultatifs. 2 albums, chaque	8,50
— ONZE DANSES pour ensemble de pipeaux ou de flûtes douces à 2 et 3 parties avec cymbale, tambourin et triangle facultatifs	8,50
Wuytack. BOLERO, Instrumentarium Orff	7,00
COLORES, 6 pièces pour Instrumentarium Orff	7,00
DISQUE, 33 tours, enregistrement de Boléro et Colorès	12,15
CANTARE ET SONARE, 13 Chansons françaises pour chant, flûte à bec et percussion Instrumentarium Orff)	9,00
DANSA CARNAVALITO, pour flûtes à bec et Instrumentarium Orff	7,00
DANSES EN TRIPLE, pour flûtes à bec et Instrumentarium Orff	9,00
MUSICA VIVA. Pour une éducation musicale active. 1 — « Sonnez !... Battez !...	19,00
POLYVITAMINES A B A pour flûte à bec et percussion (Instrumentarium Orff)	9,00
VARIATIONS SUR UN AIR DE PENDULE, pour flûte à bec et percussion (Instrumentarium Orff)	7,00

Pour paraître à la rentrée :

Bardez et Valibouse. LE CODE DE LA FLÛTE A BEC. Etude des cinq types de flûtes à bec. 6 cahiers. Cahier 1, cl. de 6ème	9,50
---	------

ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, PARIS-1er
Tél. 260-62-47 - 260-48-61 et 260-65-26

Robert BRÉARD

Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé le décès d'un musicien éminent, notre grand Ami Robert Bréard.

C'est pour nous un devoir de reconnaissance, que de consacrer à sa mémoire le présent article, dont l'essentiel nous a été communiqué par son élève préférée — Madame Vigulé — Trésorière de l'Ordre des Musiciens.

Robert Bréard est né à Bois-Guillaume, près de Rouen, le 18 janvier 1894. Il commença dès l'âge de six ans l'étude de la musique qu'il mena de front avec ses études secondaires.

En 1910, il entre au Conservatoire de Paris dans la Classe d'Harmonie de Xavier Leroux, dont il devint par la suite le confident, l'ami et le répétiteur. En 1917, il obtenait le 1er Prix d'Harmonie, 1er nommé.

Elève en 1918, de Caussade pour le Contrepoint et la Fugue, de Maurice Emmanuel pour l'Histoire de la Musique et de Charles-Marie Widor pour la composition, il affrontait « Rome » dès 1919 pour enlever en 1923, le 1er second Grand Prix de Rome.

D'autres récompenses, réservées à des Compositeurs de valeur lui furent attribuées : Prix Clamagran-Herold, Legs Gouy d'Arsy et Pelletat.

Compositeur, il est l'auteur de nombreuses pièces pour Orchestre ou pour divers instruments : piano, orgue, cordes, bois, un quatuor à cordes inachevé, des mélodies, des motets, un octuor et plus de deux cents Chœurs.

Voyageur infatigable, il connaissait toutes les régions de France. Il a parcouru toute l'Europe et une partie des Etats-Unis. Il adorait la rue. « C'est là que se reflète l'âme d'un peuple », disait-il, « scrutez la rue et allez ensuite dans les Musées, mais ne faites pas le contraire ».

Très dévoué à l'Orphéon (le nom général que jusqu'à ces dernières années on donnait aux groupes d'amateurs, qu'il s'agisse de musique chorale ou instrumentale), Robert Bréard disait : « C'est le Peuple qui chante, sans fard, ni snobisme ». Avec MM. Bonici et Reibaud, il fonda les Fédérations Musicales de Corse, dont il a été jusqu'à sa mort le Président Honoraire, et aussi de Tunisie. En 1936, il devint le Président de la Fédération du Haut-Languedoc.

Il dota l'Orphéon d'une très riche collection de Chœurs qui figurent parmi les œuvres les plus réussies du répertoire. Et combien de manifestations musicales furent présidées par le Maître Robert Bréard, et tout particulièrement les compétitions chorales !

Sa popularité était très grande, et sa culture générale très solide, ce qui lui permettait d'improviser avec bonheur, lors des banquets

qui terminaient les Concours de Musique, il trouvait tout naturellement le mot qui convenait à chacun.

Président-Fondateur de l'Ordre des Musiciens, qu'il créa en 1945 avec Delvincourt, Membre de la Confédération Musicale de France depuis 1920, il était Grand Officier du Nicham Itikar de Tunisie, en 1932 et Chevalier des Palmes Académiques, la même année. Il reçut la Médaille d'Or de la Ville de Paris (Arts, Sciences, Lettres) en 1956 et en 1962, la Médaille d'Or et le Mérite du Luxembourg.

Très indépendant, il a, comme le dit « La Dépêche du Midi », refusé la Direction d'un Conservatoire de Musique. Il préférait sillonner le pays, allant porter au loin la parole musicale, se plaisant au sein des masses orphéoniques pour lesquelles il avait une affection particulière !

Tel était l'homme : indépendant et libre. Avec cela, charmant et loquace, doué d'une intelligence vive et d'un esprit pétillant de malice, improvisateur habile dans les banquets comme il l'était à son orgue.

Et comme le souligne encore la « Dépêche », « C'est une grande figure populaire, à laquelle il convenait de rendre hommage ».

La Confédération Musicale de France ne peut pas oublier les services que lui a rendus ce grand musicien. De nombreuses personnalités musicales de France et du monde entier ont dit combien fut grande leur affliction lorsqu'ils ont appris le décès de Robert Bréard : M. Azambert, de la Fédération de la Corse, M. Moerlen, Président de la Fédération des Sociétés Chorales d'Alsace, M. Anne, Président de la Fédération de Normandie, M. Maleture, Délégué de l'U.P.F., de Toulouse, M. Darzacq, Maire Honoraire du XIIème arrondissement de Paris, M. Fossier, Chef de Musique de la R.A.T.P., M. P. Abadie, pianiste, V. Boutroille, Notaire Honoraire, Jeanne Marguilland, Organiste de La Madeleine à Besançon, M. Vincent, Chef de Musique à Foix, Pierre Moreau, Directeur des Petits Chanteurs de Valenciennes, Marcel Grandjany, de New-York, Yvon Christnach, du Luxembourg, le Commandant Avignon, de Dakar et combien d'élèves de France, du Portugal et d'ailleurs.

M. l'abbé Cordier, ami du défunt, a su lors des obsèques, évoquer comme il convenait, la vie de Robert Bréard. Un autre ami, Louis Bousquet, organiste à Port-la-Nouvelle, a chanté avec art et émotion le Crucifix de Faure, dans la Cathédrale de Rouen.

Ceux qui ont accompagné le Maître à sa dernière demeure, n'oublieront pas cet adieu de Robert Bréard au monde des vivants.

Rentrée 1973

Un événement important dans le domaine de L'ENSEIGNEMENT ACTIF

“PERCUSTRÀ”

Nouvelle Méthode pour l'Initiation à la Musique et aux Instruments de Percussion

réalisée par

LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG

Préface de Pierre Boulez

1er cahier, à l'italienne 230 x 310, illustré, 32 p. 10,00 F

A paraître en Octobre 1973

Ed. A. LEDUC : 175, rue Saint-Honoré, 75001-PARIS

Tél. 260.62.47 — 260.48.48 — 260.65.26

FESTIVAL DE LA ROCHELLE

Journée Maurice Le Roux, au cours de laquelle étaient présentées les œuvres suivantes du Compositeur : Le Cercles des Métamorphoses interprétées par l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire et au Pays de la Magie (6 mélodies sur des poèmes de H. Michaux).

Création à Bordeaux de l'Opérette «Joli Tambour» de P. Bastia, au Grand Théâtre.

PRIX DE COMPOSITION DE MONACO

— Le « Prix de Composition musicale Prince Pierre de Monaco 1973 », d'un montant de 20.000 F, à Monsieur Romuald Twardowski, né le 17 juin 1930, à Wilno (Pologne), de nationalité polonaise et demeurant à Ul. Sileska 3 m. III 00-127 Varsovie (Pologne), pour son opéra « Lord Jim ».

Trois premières mentions à :
— Lucjuk Juliusz, né le 1er janvier 1927, à Brzezina (Pologne), de nationalité polonaise et demeurant à Cracovie (Pologne), pour son opéra-ballet « L'amour d'Orphée ».
— Hugh S. Robertson, né le 1er septembre 1910, à New York (U.S.A.)

de nationalité américaine et demeurant à Oberlin (U.S.A.), pour son opéra « The Alchemist ».

— Gabriele Bianchi, né le 27 juillet 1901, à Verone, Italie, de nationalité italienne et demeurant à Milan (Italie), pour son opéra « L'Amis di Ulisse ».

Deux deuxième mentions à :
— Daniela Iglauo, né le 4 novembre 1944, à Lanzo Intevi (Comté d'Aoste), de nationalité italienne et demeurant à Milan (Italie), pour son opéra « L'Amis di Ulisse ».
— Nicolae Brăncuș, né le 16 avril 1905, à Bucarest (Roumanie), de nationalité roumaine et demeurant à

Bucarest (Roumanie), pour son ouvrage dramatique « Les Revenants ». On doit préciser que :

M. Romuald Twardowski a déjà obtenu en 1965 :

— le Prix de Composition Musicale dans la catégorie musique scénique pour son ballet « Les Statues du Sorcier » ;

— la même année, une mention dans la catégorie musique de chambre ;

— en 1968, une mention dans la catégorie musique scénique.

Monsieur Lucjuk Juliusz a obtenu une mention en 1971 dans la catégorie musique de chambre.

Monsieur Gabriele Bianchi a déjà obtenu deux mentions, en 1967 et 1969, dans la catégorie musique orchestrale.

N'OUBLIEZ PAS

DE NOUS DEMANDER

LE MACARON

AUTO-COLLANT

SOUSCRIPTION

POUR LE CENTRE MUSICAL

DE TOUCY

Manifestations 1973-1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
Mai-Juin 1974 15 et 16 juin 1974	VILLEFAGNAN (Charente) VICHY (Allier) CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours ouvert à toutes sociétés. Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (1 par Nation) désignées par leur Fédération Nationale Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. Concours International organisé par la Ville de Chateaudun pour fêter son 85ème anniversaire.	M. Guy Rouffaud, 16240 - Villefagnan. Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
9 juin 1974	LE MONT-DORE (Puy-de-Dôme) FORGES-LES-EAUX (Sne-Marit.)	60ème assemblée générale de la Confédération Musicale de France.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés musicales d'Eure-et-Loir. M. le Commandant Jules Semler-Colleary, président de la C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
25, 26 27 et 28 octobre 1973	PARIS	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse. Festival permanent.	M. Pierre Robert, 14, rue Croisier, 63 - Riom. Comité des Fêtes, 63240 - Le Mont-Dore.
1er et 2 sept. 73	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Festival de Musique, ouvert à toutes sociétés musicales, à l'occasion du centenaire de l'Harmonie..	M. Pierre Vicaire, président, rue de Neufchâtel, Forges-les-Eaux (tél. 37).
Du 1er juin au 15 septembre 1973 7 octobre 1973			

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)
OFFRES D'EMPLOIS

■ Ecole de musique de Quimper (Finistère) cherche Directeur assurant la direction de l'Harmonie. Logement fourni. S'adresser M. Briand, 21, rue Kérivoal, 29000 QUIMPER.

■ Agréable ville de Sologne recherche musiciens tous instruments pour harmonie division supérieure, en priorité dans les pupitres, cors, basses, trombones, emploi offert à OS 1 et OS 2, formation et logement assurés. Renseignements et candidatures avec C.V. à adresser à M. GUILLET, directeur de l'Harmonie, 71, rue de la Forêt, 41200 ROMORANTIN.

■ Harmonie Municipale de VITTEL recherche un Directeur assurant la direction de l'Harmonie, cours de solfège et instruments. Logement assuré. Réserve également 10 emplois municipaux dans les instruments suivants : clairons, tambours, clarinettes, trompettes, saxos, trombones. Ecr. au Secrét. M. ROYER Claude, av. Poincaré, 88800 VITTEL.

■ CALIBREUR EN PORCELAINE demandé dans ville Centre-Ouest. Préf. donnée à musicien. Ecr. au Journ. sous n° 70 qui transmettra.

■ Demande CHEF DE MUSIQUE connaissant les cultures, avec possibilité d'emploi et beau logement assuré. S'adr. à M. NEGRI, président de l'Harmonie municipale de VILERS-COTTERETS (02800) tél. 368 (lignes groupées).

■ UNION MUSICALE DE VIENNE (Isère) recherche Directeur jeune et dynamique pouvant éventuellement assurer certains cours à l'Ecole Municipale de Musique, notamment saxophone et solfège. Renseignements et candidatures avec C.V. à adresser à M. MOLINARD, 7, rue Vimaline, 38200 VIENNE.

■ Offrons à musiciens place de menuisier, plombier et mécanicien auto. Ecr. à l'AMICALE PHILHARMONIQUE, 07120 RUOMS.

■ Importante Maison d'Éditions Musicales recherche vendeur bibliothécaire, teneur de stock, PLACE STABLE. Sérieuses réf. et connaissances musicales exigées. Ecr. au Journal sous n° 71 qui transmettra.

■ UNION MUSICALE DU VAL-DE-SAONE rech. bon clarinetiste. Emploi, logement assuré de Secrétariat de mairie. Ecr. M. AUBERTIN, 21 - AUXONNE.

■ Société Musicale sous-Préfecture Allier (Bourbonnais) recherche urgence, pour rentrée 1973-74, directeur pour assurer Direction Harmonie groupant 80 musiciens, tambours et clairons, ainsi que direction Ecole de Musique. Ecr. au Journ. sous n° 76.

■ Ville 16.000 h. - 130 kms PARIS, cherche pour Ecole Primaire, Profes. Méthodes Actives. Priorité à Trombone susceptible donner cours instruments à Ecole de Musique. Ecr. Journ. sous le No 77, qui transmettra.

■ Ville 5000 h. 35 kms Lyon, cherche Chef Batterie-Fanfare. Eventuel, cours initiation Mus. à l'Ecole, cours cuivres. Empl. Munic. Logem. poss. Ecr. avec réf. et prêt. au Journ. sous le numéro 78.

■ Etabl. GIMM, fabr. porte fenêtres, offrent emploi stable et poss. logement à des musiciens jouant Hautbois, cor d'Harmonie, Baryton, Bass, Trombone, Clarin. Env. C.V. à M. CHENEVIER, chef de Musique, 38530-PONTCHARRA.

■ Ville de NEVERS (Nièvre) rech. Professeur de Cor et Solfège 16 h. par semaine. Poste à pourvoir au 15 h sept 1973. Recherche Musicien jouant Tuba-Contrebasse si b pouvant assurer poste concierge avec entretien des locaux à l'Ecole de Musique. Renseign. Mairie de NEVERS - Tél. : 61.32.36.

■ Ville de FOUGERES (Ile-et-Vilaine) recrute 1 Rédacteur - 1 Adjoint technique - 1 Contre-Maitre voirie - 1 Jardinier OP 2. Donnerait préférence à bons musiciens. Société classée en division d'honneur. Ecr. au Secrét. Général, - Mairie de FOUGERES (35300).

■ Directeur OP-HLM 1750 Leta cherche adjoint (Rédacteur ou Ad. techn.) sur concours ou par mutation. Préférence donnée à bon musicien. Etudiera autres propositions. S'adr. Président OP-HLM (35300) FOUGERES.

■ Professeur de Flûte demandé pour le 1er septembre, par le Conservatoire des SABLES-D'OLONNE, capable de tenir emploi comptable si possible. Traitement, plus indemnité. Ecr. M. Directeur du Conservatoire - 185100 LES SABLES D'OLONNE

■ Harmonie Municipale recherche pour assurer cours et partie à l'Harmonie 1 professeur trompette, 1 Prof. clairon jouant le bugle, 1 Prof. Tambour. Ecr. au Président ou Directeur - 104, av. Jean-Lolive - 93500 PANTIN.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ CLARINETTISTE, Prix Conservatoire National, recherche cours dans Ecole de Musique (instrument, solfège), région parisienne ou picarde. S'adr. au Journ. sous n° 72 qui transmettra.

■ 1er Prix Conservatoire trombone, employé municipal titulaire, cherche emploi agent d'enquête ou dactylographe dans mairie. Ville région 80, 51, 45, 41, 37. Ecrire au Journ. sous n° 73.

■ PROFESSEUR PIANO cherche cours Ecole de Musique, éducation musicale. Ecr. au Journ. sous n° 74.

■ 2 PROFESSEURS : cuivres, arches, solfège. Prix Conservatoire PARIS, cherchent direction et professeur Ecole Municipale de Musique. Possibilité : cours écoles publiques avec méthodes actives et direction harmonie. Ecr. au Journ. sous n° 75.

DIVERS

■ Pour la Ste-Cécile, pour vos concerts en salle ou en plein air, « LAMENTO » de F-P LOUP. Aux éditions Robert MARTIN, MACON.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F-P LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Cours particuliers de solfège, piano, guitare. Progrès rapides. Club des Auteurs, 167, rue du Temple, PARIS-3ème. Tél. 887.30.19.

■ Etes-vous des Auteurs ? Compositeurs ? Le Club, 167, rue du Temple, PARIS-3ème, peut mettre la musique à vos textes, faire la partition de piano de vos mélodies, sur levée d'après enregistrement sur minicassette ou bande magnétique. (J. timbre rep.).

■ Ecole Municipale de Musique recherche sur titres, rentrée octobre, prof. violon et solfège. Préférence donnée à candidat jouant aussi instrument à vent. Logement assuré. Statut municipal. Adress. Réf. et C.V. à Mairie, 73200 ALBERTVILLE.

■ Société de Musique recherche tambour-major. S'adresser au Journal sous numéro 79.

■ Gravure de disques. Repliquage 78 T sur microsillons, avec correction de gravure, ou bande magnétique. ENREGISTREMENT - PRESSAGE. Tél. 272.99.92. Auditorium 2, 175, rue du Temple, PARIS - 75003.

■ Maurice VEILLET, directeur-fondateur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie de PORNIC (44210) B.P. 40, se fera un plaisir d'informer les éventuels candidats des conditions réelles de sa succession.

MUSIQUE MILITAIRE

■ Musicien désirant faire son service militaire en Outre-Mer. Ecr. au chef de Musique du TFAI, en garnison à DJIBOUTI, S.P. 85.019.

■ Fanfare de Cavalerie stationnée en Allemagne, proximité frontière (6 km), recrute musiciens tous pupitres. Pour renseignements, ecr. au Chef de Fanfare, S.P. 69.243.

AVIS DE CONCOURS

■ Un concours pour le recrutement d'un sous-officier musicien jouant de la trompette d'harmonie aura lieu au mois de septembre 1973 à la Musique de la 4ème Région Aérienne, basée à Aix-en-Provence.

Les candidatures pour ce concours sont à adresser pour le 10 septembre 1973, terme de rigueur, à M. le Chef de Musique de 3ème Classe commandant la Musique de la 4ème R. A., Caserne Forbin, 13898 Aix-en-Provence.

La convocation des candidats sera effectuée en temps utile.

Epreuves du Concours :

- a) Exécution sur l'instrument d'un morceau imposé : « Evocation et Scherzetto » pour trompette et piano, J. Semler-Colleary. Edts Max Eschig, 43, rue de Rome, Paris-8ème.
- b) Lecture à vue sur l'instrument.
- c) Questions de théorie musicale.
- d) Leçon de solfège en clé de sol (2ème ligne) et clé d'ut (4ème ligne).

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Tout candidat n'obtenant pas la moyenne aux épreuves instrumentales sera éliminé.

■ La Ville d'AIX-LES-BAINS (73100) ouvre un concours sur épreuves, en vue du recrutement d'un professeur d'INITIATION MUSICALE et CHANT CHORAL, le Mardi 2 octobre 1973. Indices bruts : 300 - 585 pour 16 h. de cours hebdomadaires. Traitement mensuel brut au 1er échelon : 1700 Frs. Tous renseignements à M. le Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, 7, Square A. Boucher (73100) AIX-LES-BAINS. Tél. : (79) 35.09.42.

■ ANNECY : concours sur épreuves pour recrutement de 2 professeurs pour le conservatoire Municipal de Musique et Chefs de Pupitre à l'Harmonie Municipale : a) Professeur de Saxophone ; b) Professeur de Basson également chargé des ensembles de Flûte à Bec. Postes de 18 h. hebdomadaires comprenant Cours au Conservatoire avec obligation d'assurer un service de chef de Pupitre à l'Harmonie Municipale. Concours le 9 octobre 1973. Clôture des inscriptions 1er octobre. Tous renseignements : Service des Affaires Culturelles, Mairie d'ANNECY 74000.

■ Un concours est ouvert en vue de procéder au recrutement d'un prof. de Violon-Solfège, à temps complet, 16 h. au Conservatoire Municipal de Musique (Ecole agréée) de FECAMP. Le concours aura lieu Mardi 11 décembre 1973, à partir de 9 h 30 au Théâtre Municipal - Place Belle à FECAMP. Dépôt des candidatures à adresser à M. le Maire de FECAMP, avant le 1er décembre. Les épreuves comprendront : 1) Morceau imposé : Final du Concerto en mi mineur pour violon de Mendelssohn, 2) Une pièce au choix d'un auteur français du XXème siècle, 3) Déchiffrement - épreuves pédagogiques et conversation avec le jury. Rémunération : indices bruts 400 - 335. Possibilité de logement à titre onéreux. Pour plus amples renseignements, les candidats peuvent demander copie de l'arrêté portant modalités de ce concours en s'adressant à M. le Directeur du Conservatoire, 1, place des Deux Richards, 76500 - Tél. 33-44-74.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :
S.C.T.T.V. TRANSATOUR
34, rue de Lisbonne PARIS-8ème Lic. 183 - Tél. 522.83.37

ARMEE DE L'AIR

Musique Régionale (78-351)
Base Aérienne 102
21032 - DIJON Cédex

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi de sous-officier musicien à statut spécial jouant la trompette d'harmonie ou la flûte aura lieu à Dijon, au cours du dernier trimestre de 1973. Clôture des inscriptions le 18 octobre 1973.

CANDIDATURE. — Le concours est ouvert aux candidats âgés de 18 à 33 ans, ayant ou non satisfait au service national actif, ainsi qu'aux musiciens servant par contrat dans les Musiques de l'Armée de l'Air, de Terre ou de Mer. Taille minimum : 1,65 m.

DISPOSITIONS DIVERSES. — Les musiciens des Armées de Terre et de Mer devront fournir une autorisation de participer au concours, valant autorisation éventuellement de changement d'armée (au titre de personnel des Musiques de l'Armée de l'Air) délivré par l'autorité militaire qualifiée.

Les musiciens servant dans les Musiques de l'Armée de l'Air devront faire une demande par la voie hiérarchique. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

EPREUVES DU CONCOURS. — Morceau imposé : a) Flûte : « 2ème et 3ème mouvements du Concerto en Sol » de Mozart (Ed. A. Leduc) ; b) trompette : « 2ème et 3ème mouvements du Concerto » de Joseph Haydn (Ed. Molenaar).

Lecture à vue sur l'instrument, questions de théorie musicale, leçon de solfège en clés de Sol (2ème ligne) et de Fa (1ère ligne).

Les candidats doivent adresser leur demande directement à : Monsieur le Chef de Musique, Musique Régionale de la P.A. TAC, 1ère M.A., Base Aérienne 102, 21032 DIJON Cédex.

La date du concours sera communiquée aux candidats en temps utile.

VILLE DE MURET

Sous l'égide du MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES : STAGE NATIONAL DE PEDAGOGIE MUSICALE ACTIVE (avec Instrumentarium ORFF et Flûte à bec), du 28 août au 10 septembre 1973, au Groupe Scolaire du Barry, à Muret (31).

Direction du stage : Madame Aline Pendeton. Présidence d'honneur : M. Douzans, maire de Muret ; M. Lombard, directeur du Conservatoire National de Région.

RESPONSABLES LOCAUX : M. Jean-Bernard Daugène, 23, rue Percheville, 31 - Toulouse ; M. et Mme Pierre Tillous, 49, rue de la Colombe, 31000 Toulouse - tél. : (61) 62.42.09.

ATELIERS. — Pédagogie active et technique de percussion : flûte à bec (doigté baroque) ; culture vocale : harmonie élémentaire ; direction.

ACCUEIL. — Le lundi 27 août, à partir de 14 h, à l'école maternelle du Barry, près du lycée mixte.

ANIMATION. — Des conférences, visites, expositions et promenades sont organisées dans le cadre du stage. Une promenade est offerte aux stagiaires par la municipalité de Muret pendant le dimanche de congé du stage. Trois itinéraires au choix sont proposés.

1er Itinéraire. — « Mare Nostrum » : Les « Marinas » du Cap d'Agde, l'aménagement du littoral languedocien. Au retour, arrêt-visite à la Cité de Carcassonne.

2ème Itinéraire. — « Les Hautes-Pyrénées » : col du Tourmalet, Pic du Midi de Biscarre (altitude : 2865 m), visite du relais de télévision et de l'observatoire du Pic du Midi.

3ème Itinéraire. — « Hommes et pierres d'autrefois » : Saint-Bertrand-de-Comminges, Saint-Just de Valcarnière, fouilles gallo-romaines de Lugdunum Convenarum, grottes de Gargas. Retour par la villa gallo-romaine de Montmarion.

Pour des raisons de commodité dans l'organisation, prière d'indiquer l'itinéraire choisi des inscriptions, à la suite du curriculum vitae.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais
PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois cuivre).
- A percussion
- Accessoires
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

DANS LES CONSERVATOIRES

La Clotat
Le conservatoire de musique a été inspecté par M. Barbizet, directeur du conservatoire régional.

Des quelques 230 élèves du Conservatoire municipal de musique, tous ne feront certes pas une carrière de concertiste ou même professionnelle: la plupart, dans quelques années, pratiqueront la musique en art d'agrément ou talent de société. Mais quelques-uns, particulièrement doués, pourront se risquer à faire profession de la musique.

Et c'est autant pour déceler les talents précoces que pour inspecter le conservatoire, c'est-à-dire juger de son efficacité pédagogique, que Me Pierre Barbizet lui avait rendu visite, mercredi après-midi. Le ministre des Affaires Culturelles avait délégué le réputé directeur du Conservatoire régional de Marseille dans cette délicate mission, avant d'accorder l'agrément légal à cet établissement qui, rappelons-le, n'ouvrit ses portes qu'en octobre dernier.

L'audition des élèves s'effectua en sa présence et celle de MM. Mauric, premier adjoint délégué; Canavesio, directeur du Conservatoire. Cette audition, loin d'être académique, devint une véritable leçon de pédagogie musicale. Pierre Barbizet, dont on connaît le combat pour la simplification intelligente de l'enseignement musical, n'hésitant pas, après avoir dialogué avec les élèves, à les accompagner au piano ou à moduler avec eux.

Ainsi, avons-nous recueilli de ses lèvres quelques axiomes édifiants sur un enseignement qui ne doit pas être rébarbatif, de musique et du solfège, celui-ci étant selon les maîtres allemands, « l'organisation sonore du beau ». Il eut, pour chaque élève présenté, des paroles d'encouragement ou des compliments.

Une sélection intéressante des divers cours fut entendue. Mlle Dhilly, professeur de piano, accompagnait plusieurs d'entre eux.

Jean-Marc Cacchia, 14 ans, à la flûte traversière, cours de M. Augier; il pourra concourir pour le cours supérieur le 26 mai; Jean-Pierre Giraud, 18 ans, à la clarinette, cours de M. Tiebot, qui pourra aussi concourir à Marseille; Etienne Canavesio, 14 ans, cours de M. Bouteuil, présenté par M. Moreni; Frédérique Gillet, 15 ans, à la guitare, cours de M. Chrétien, a été félicitée pour son doigté, sur cet instrument des plus difficiles.

Jean-Pierre Trottebas, 14 ans, à la trompette, cours moyen de M. Djarmarssian, a joué un extrait de la méthode Arban (traits rapides) et une mélodie d'un phrasé plus lent: Jean-François Bugein, 12 ans et demi, cours préparatoire de trom-

stages

BOULOURIS-SUR-MER
du 3 au 15 SEPTEMBRE 73
Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST, 254, rue Vendôme - 69003 Lyon.

Coût de l'inscription: 200 F.

STAGE DE LA LOYERE
FIN AOÛT ET DEBUT SEPTEMBRE 73
Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales de SAONE-ET-LOIRE, M. REGNIER, 13 bis, rue du Petit-Bois - 71300 Montceau-les-Mines.

Coût de l'inscription: 200 F.

SCHOLA CANTORUM
La Classe de Direction d'orchestre de la Schola Cantorum, confiée à M. Jean-Claude Hartemann, comportera, dès la rentrée d'octobre, une section réservée au théâtre lyrique et à l'accompagnement des concertos, avec la participation de chanteurs, de solistes et d'un ensemble instrumental.

Les places étant en nombre limité, nous prions des jeunes chefs d'orchestres de se présenter le samedi 22 septembre 1973 de 15 h à 18 h à la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris-Vème, afin que M. Jean-Claude Hartemann examine leur candidature.

petite; Jean-Pierre Michel, 15 ans, au trombone, cours préparatoire de M. Moreni; Pierre Isnard, 13 ans, même cours et sur même partition (« Légende celtique »); donne déjà des notes de tromboniste professionnel; Nadège Lavallet, 11 ans, et Catherine, cours de solfège de Mlle Laha, devront s'intégrer à une classe de chant choral et apprendre à jouer d'un instrument pour concrétiser l'enseignement reçu; Delphine Lacapelle, 7 ans, au piano, cours préparatoire de Mlle Dhilly, a déjà de l'autorité; Jean-Luce Jendron, 13 ans, même cours, a fort bien joué un prélude de Bach.

Bravo à tous ces élèves et à leur directeur.

M. CANAVESIO

Editions CHOULDENS

38, rue Jean-Mermoz — 75008 PARIS

METHODES ET SOLFEGES

Adoptés par de nombreux Conservatoires et Ecoles de Musique, simples, pratiques et efficaces.

G. BARBOTEU	LECTURES ET EXERCICES POUR COR	
	Solfège instrumental	28 F 50
S. BICHON	JOUEZ DU SAXOPHONE (2 cahiers)	
	Méthode préfacée par M. MULE. Le cahier	27 F 00
M. MANSION	L'ETUDE DU CHANT	
	Technique de la voix parlée et chantée	25 F 00
R. PAGE	METHODE DE HAUTBOIS	
	Préfacée par P. PIERLOT	25 F 20

DEUX OUVRAGES IMPORTANTS POUR

L'ETUDE DE LA FLUTE A BEC

K. BEHRMANN	Plan gradué pour l'étude de la flûte à bec, version française A. PENDLETON	5 F 00
L. HOFFER	L'alphabet de la flûte à bec soprano, version française par A. PENDLETON et K. BEHRMANN	9 F 00

A PARAITRE

A. PENDLETON	Initiation à la Pédagogie musicale active et récréative	
M. PINCHERLE	Petit lexique des termes musicaux français et étrangers d'usage courant.	
B. SANCHEZ	Nouvelle présentation de la méthode réputée de guitare classique 1er et 2ème cycles.	

AUTRES PUBLICATIONS

E.-J. PENDLETON	POESIE DU SOLFEGE	
	Adoptées pour les stages de Pédagogie active du Ministère des Affaires culturelles.	
	Trente-cinq pièces à deux voix vocales et instrumentales	15 F 00
	POESIE DU PIANO (deux recueils)	
	Œuvres sélectionnées pour le concours Jean Manuel	8 F 00
	Vingt pièces faciles - Le recueil	

tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie
Basses - Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Couesnon
31 rue des sailloux - 92110-CLICHY
Tél.: 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

AVIS DE CONCOURS

COR

Un concours destiné à pourvoir un poste de corniste à la Musique de la Police Nationale aura lieu le mercredi 12 septembre 1973, à 14 h., au siège de la Musique, place Général-Leclerc, 92420 Vaucresson (à 20 minutes de la gare St-Lazare). Tél.: 970.32.20 et 970.32.21.

PROGRAMME DU CONCOURS

a) Epreuve d'exécution: « Cantecor », d'Henri Busser.
b) Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

BASSON

Un concours destiné à pourvoir un poste de basson-solo à la Musique de la Police Nationale aura lieu le mercredi 12 septembre 1973, à 9 h., au siège de la Musique, place Général-Leclerc, 92420 Vaucresson (à 20 minutes de la gare St-Lazare). Tél.: 970.32.20 et 970.32.21.

PROGRAMME DU CONCOURS

a) Epreuve d'exécution: « Sonatine pour basson et piano », d'A. Tancman. Traits et soli: « Cadences de Séherasade », de Rimsky-Korsakov: « 1er mouvement des Pins de Rome », de Respighi.
b) Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

PERCUSSION

Un concours destiné à pourvoir un poste de percussionniste à la Musique de la Police Nationale aura lieu le mercredi 12 septembre 1973, à 16 h., au siège de la Musique, place Général-Leclerc, 92420 Vaucresson (à 20 minutes de la gare St-Lazare). Tél.: 970.32.20 et 970.32.21.

PROGRAMME DU CONCOURS

a) Epreuve d'exécution: « Mouvements Nos 1, 2, 3 », de G. Delerue.
b) Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre. Nota: « Vibraphone sans la dièse ».

CLAIRON

Un concours destiné à pourvoir un poste de clairon-trompette à la Musique de la Police Nationale aura lieu le mardi 11 septembre 1973, à 9 h., au siège de la Musique, place Général-Leclerc, 92420 Vaucresson (à 20 minutes de la gare St-Lazare). Tél.: 970.32.20 et 970.32.21.

PROGRAMME DU CONCOURS

a) Epreuve d'exécution: au clairon: sonneries réglementaires; à la trompette: pas-redoublés; « Joyeux Trompettes (Allier) »; « Le Prévot des Maréchaux » (Richard); fantaisies: « Mini-Show (Delbecq) »; « Maggy » (Froidure).
b) Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

TAMBOUR

Un concours destiné à pourvoir un poste de tambour jouant le clairon basse ou le saxhorn basse ou la contrebasse si b à la Musique de la Police Nationale aura lieu le mardi 11 septembre 1973, à 14 h., au siège de la Musique, place Général-Leclerc, 92420 Vaucresson (à 20 minutes de la gare St-Lazare). Tél.: 970.32.20 et 970.32.21.

PROGRAMME DU CONCOURS

a) Epreuve d'exécution: tambour: sonneries réglementaires, le détail des principaux coups, exécution d'un morceau au chok; clairon basse: « Marionnettes » (Devos); « Le Perroquet » (Devos); saxhorn basse ou contrebasse si b: « Bugle riff » (Luy-paerts); « Sur le Stade » (Delbecq et Goute).
b) Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

(pour chacun des concours annoncés)

Les conditions générales d'admission sont celles qui régissent le recrutement des Gardiens de la Paix de la Police Nationale. Se renseigner auprès des S.G.A.P., des Compagnies Républicaines de Sécurité ou des Commissariats de Police. Seul le candidat retenu au concours musical est invité à s'y soumettre. Aucune formalité administrative n'est exigée

pour l'inscription au concours musical. Les candidats doivent par ailleurs savoir: — qu'aucune indemnité ne peut leur être allouée; — que des motifs de service peuvent justifier le report inopiné du concours; — que les décisions prises sont sans appel.

CHRONIQUE DE L'ACCORDÉON

Nous sommes heureux d'apprendre les succès obtenus cet été par notre ami Etienne LORIN de France-Musique - O.R.T.F. - Modulation de fréquence

Emission : l'accordéon et la musique d'aujourd'hui.

Présenté par André Francis. Programmée par Etienne Lorin, avec des éléments de sa discothèque personnelle.

PROGRAMMES

LUNDI 21 MAI, à 18 h. 15

«Canonic Fantasy» de Georges Zoro, enregistrée par le compositeur.

«Introduction pour accordéon» de Peter Hoch, enregistré par Sten Darrow.

«Partita» d'Alexandre Tcherepine, enregistrée par Milan Biha.

LUNDI 18 JUIN, à 18 h. 15

«Capriccio» de Wolfgang Jacobi, enregistré par Gisela Walter.

«Cassandra» de Guy Klucsevsek, pour 2 accordéons enregistré par Stanley Darrow et Joan Arnold. «Three Characteristic Dances» de Neveit Bartow, enregistré par Mogens Ellegaard.

LUNDI 16 JUILLET à 18 h. 15

«Plasticity» de Torbjorn Lundquist, enregistré par Mogens Ellegaard. «Prélude» extrait de la «suite symphonique pour orchestre d'accordéons» d'Arthur Hoerec, enregistré par l'Orchestre d'Accordéons de Paris sous la direction d'Etienne Lorin. «Rondo» extrait de «divertissement» de Wolfgang Jacobi, enregistré par Hugo Noth.

Concerts donnés par l'Orchestre d'Accordéons de Paris, sous la direction d'Etienne Lorin.

2ème Festival International de l'Accordéon de Montmorency Samedi 23 Juin à 20 h., concert de musique symphonique, avec la participation, en soliste de Freddy Balta, concertiste.

Dimanche 24 Juin, à 11 h., messe en Musique, et dans l'après-midi concert à la kermesse.

Jeudi 28 Juin, à 21 h., Parc Montsouris, concert de gala présenté par Pierre-Marcel Ondher de l'O.R.T.F. et présidé par M. Désiré Huys, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris.

ACTIVITES INTERNATIONALES EN MARS - AVRIL - MAI 1973

Au cours d'une émission consacrée à l'Accordéon de Concert, Alain Abbott a interprété Innocente Irlandaise de T. Aubin Berceuse turquoise et serzo indigo de P.M. Du bois, Mazurka casée de J.-M. Damase. Le triomphe du Petit Foucet de Marcel Landowski et choral varié de H. Sauguet, œuvres faisant partie de notre Collection «Prospectives de l'Accordéon de Concert».

«Le Cyclope de G. Audisio d'après Euripide, Musique originale de J. Bruzdowicz a été retransmis sur France Musique et France Music.

Edina de M. Landowski, interprétée par l'Orchestre national de l'O.R.T.F., sous la direction de E. Bigot, a été diffusée au cours d'une émission «La Musique et ses classiques» sur France Musique.

La Radio allemande nous a fait part d'un Concert public à Berlin dont le programme comportait le 2ème concerto pour piano et orchestre de M. Landowski.

Le concerto pour basson et orchestre de M. Landowski a été interprété par Martin Wunderer et l'Orchestre de la Radio suisse italienne, placé sous la direction de Edwin Lochrer.

Le mouvement pour Cordes de M. Landowski a été joué en Concert public par l'Orchestre philharmonique d'Etat de Brasov (Roumanie), placé sous la direction de Ionescu Galatzi.

Le ventriologue de M. Landowski au Centre Culturel de Parly II.

COMMUNIQUE

UNION NATIONALE DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DE MUSIQUE (7, rue du Belier, 75009 PARIS)

Président : Paul Durand ; vice-présidents : Marcel d'Anella, Fernand Bonifay, Guy Favereau, Jiliane ; secrétaire général : René Denoncia ; secrétaire général adjoint : Jaangerard ; trésorier : André Cullret ; trésorier adjoint : Armandino ; administrateur délégué aux Affaires Sociales : Claude Valéry. Membres du Conseil : Roger Desbois, Raymond Emmerecht, Jacques Hourdeaux, Hubert Ithier, Pierre Jacob, Jacques Daniel-Norman, Jean Merlin, Alec Slatinine.

MERLIN la flûte scolaire en bois



Enfin ! Une flûte en bois, de qualité, à un prix raisonnable.

Soprano. Doigté baroque. Double perforation.

18.50 F

Soprano. Doigté moderne. Simple perforation.

17.50 F

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris 260.62.47 260.46.61 260.65.26



Schneider bois précieux



palissandre des Indes production à la pièce finition exemplaire doigté baroque

SOPRANO

ALTO

TÉNOR

avec clé catalogue sur demande chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC AGENTS EXCLUSIFS 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris 260.62.47 260.46.61 260.65.26



PRINCE PIERRE DE MONACO 1973

Le Conseil Musical de la Fondation Prince Pierre de Monaco s'est réuni l'Hôtel de Paris 4, 4V à l'Hôtel de Paris, à Monte-Carlo, du 30 avril au 8 mai 1973, sous la présidence de Monsieur Georges Auric.

Le Conseil était composé de : Mlle Nadia Boulanger (France), M. Emmanuel Bondville (France), M. Marcel Mihalovici (France), M. Lennox Berkeley (Grande-Bretagne), M. Narcis Bonet (Espagne), M. Virgilio Mortari (Italie), M. Zygmunt Mycielski (Pologne), M. Conrad Beck (Suisse).

Le Conseil a examiné 40 partitions de musique scénique (opéras et ballets) provenant de 17 pays.

CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE A L'ETRANGER

Le violoniste français Maxime Tholange, âgé de 14 ans, vient de remporter le premier prix du Premier Concours International pour Jeunes Violonistes de Glasgow (Grande-Bretagne).

Maxime Tholange, actuellement en seconde année d'études au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, est élève de Pierre Doukan ; il est né à Nice le 13 juin 1959.

M. BOUCARD, DIRECTEUR DE L'HARMONIE DEPARTEMENTALE DE CHARENTE-MARITIME VIENT D'OBTENIR UN GRAND SUCCES AU LUXEMBOURG

(Voir page 18)

IVème FESTIVAL DES ARTS DE MONTE-CARLO

En août, la deuxième partie de cette importante manifestation de l'été 73 débutera par une série de trois concerts dans la Cour d'Honneur du Palais Princier.

5 août. — Au programme : «Ruys Blas», Ouverture, Mendelssohn ; «Concerto pour piano en la mineur, Opus 16», Grieg ; «3ème Symphonie en ré majeur, Opus 73», Brahms. Direction : Zubin Mehta. Soliste : Arturo Benedetti Michelangeli (pianiste).

8 août. — Au programme : «3ème Concerto pour piano en ré mineur, Opus 30», Rachmaninov ; «Prélude à l'après-midi d'un Faune», Debussy ; «La Valse», Ravel. Direction : Georges Prêtre. Soliste : Alexis Weissenberg (pianiste).

12 août. — Au programme : «Egmont, Ouverture, Opus 84», Beethoven ; «3ème Concerto pour piano en ut mineur, Opus 37», Beethoven ; «6ème Symphonie en si mineur, Opus 74 (Pathétique)», Tchaikovsky. Direction : Lorin Maazel. Soliste : Vladimir Ashkenazy (pianiste).

Une soirée exceptionnelle est à noter, le 11 août, salle Garnier. Soirée passée en compagnie du célèbre comédien américain Danny Kaye qui dirigera l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo à sa façon et dans un programme surprise donné au bénéfice de l'Amade.

Suivra un Festival Beethoven, sous la direction de Massimo Freccia, avec en soliste Wilhem Kempff, le 17 août, salle Garnier.

Les amateurs de ballets seront comblés par deux présentations chorégraphiques, les 21 et 22 août ; en effet, les prestigieux Ballets de Marseille, avec Roland Petit, présenteront deux spectacles différents au cours desquels sera dansé le célèbre ballet «Carmen».

«Your own thing», comédie musicale américaine interprétée par la Troupe de l'Institute for Advanced Studies in the Theatre Arts de New York, clôturera, les 24 et 26 août, salle Garnier, cette longue liste de spectacles de très grande qualité.

CONCOURS D'EXCELLENCE C.M.F.

- 1973 -

Œuvres imposées pour l'accordéon

CATEGORIE A (Élèves utilisant les accords composés système traditionnel) - Sherzo de Rudolf Bruci Ed. Dhiebolt 19, rue des hallesbarbes 67000 Strasbourg.

uniquement les Bassettes, basses chromatiques) - Partita de Désiré Dondeyne - Ed. transatlantiques, 14, avenue Hoche Paris 8ème. Seulement numéros 1-3 et 2 dans cet ordre.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Chorales d'Alsace

L'Association des Chorales d'Alsace.

HAGUENAU, jolie sous-préfecture de l'Alsace Nord, citée de l'ancienne Décapole, gardant de nombreux vestiges d'un riche passé... Voilà le cadre du congrès 1973 de l'Association des Chorales d'Alsace.

Les locaux accueillants d'une école toute neuve recevaient, le 20 mai dernier, les quelque cent délégués des chorales. Selon l'organisation parfaite mise sur pied par M. Stengel, s'étaient tenues, la veille au soir, les assises du conseil et de la commission de musique après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.

Après l'audition de deux chœurs exécutés de façon magistrale par la chorale de Haguenau (Dir. M. Fenninger), le président Moerlen ouvrit les débats.

Un rapport de trésorier est toujours chose délicate mais M. Aimé Moser a prouvé, une fois de plus, qu'il est maître en l'art de gérer des finances. Des applaudissements nourris saluèrent la fin de son exposé marquant bien, chacun reconnaissait le travail fourni dans la gestion des concours scolaires, de notre bulletin et de toute l'activité de l'Association.

Ce fut ensuite au tour de M. André Jung, secrétaire adjoint chargé des récompenses, de rendre compte des distinctions accordées aux membres méritants. Il recommanda aux secrétaires une fiche d'états de service pour leur permettre une meilleure appréciation des anciennetés, donc des mérites des chanteurs.

L'assemblée donne alors décharge au comité pour la gestion annuelle et les délégués de Wissembourg interviennent pour expliquer les raisons qui les ont amenés à renoncer à l'organisation d'un concours international. Le débat permit de mettre les choses au point pour l'avenir et l'on chargea Saverne de tenter sa chance pour 1974.

Les concours de chant scolaire fêtent cette année leur 25ème anniversaire et MM. Moerlen et Hebling retracèrent, respectivement pour Mulhouse et Strasbourg, ces heures inoubliables. Un compte rendu spécial en figurera au présent journal.

Le congrès entendit ensuite le magistral exposé de M. J.-L. Weber, professeur d'éducation musicale à Strasbourg et lauréat du concours international de Genève, sur le sujet : «La culture vocale au service du chant choral». Dans un style simple et clair, le conférencier exposait comment l'être humain se sert du magnifique instrument qu'est sa propre voix et comment il lui est possible d'en augmenter la beauté et l'efficacité. Mettant l'auditoire à contribution par quelques exercices très simples, il démontra ainsi à chacun la validité des principes proposés.

Notre bulletin, insignifiant trait d'union entre les chorales et source précieuse de documentation, est

l'œuvre de M. J. Muller. Il demanda à tous les présents de participer à sa réalisation tant par l'envoi de comptes rendus que par la recherche de publicité.

C'est sur l'audition du chœur des directeurs de l'Association que s'achevèrent ces débats. Lors de la réception par la municipalité, M. le maire Trabant remercia l'Association pour l'œuvre morale et sociale accomplie par nos chorales dans un monde dur et matérialiste.

Après de fraternelles agapes, c'est encore le chant qui eut le dernier mot de cette magnifique session.

CHORALES D'ALSACE. — Le 2ème festival de chant choral scolaire de Colmar.

Après la réussite du premier festival de chant choral donné au théâtre municipal de Colmar, le 7 mai 1972, il fallait donner suite à cette manifestation bien dans la lignée des concours scolaires de Mulhouse et de Strasbourg.

Le 6 mai 1973, c'est la grande salle du Lycée Technique de Colmar qui prêtait son cadre à l'audition de 18 chorales totalisant quelque 800 petits chanteurs. Placé sous le haut patronage de M. Favre, inspecteur général de l'instruction publique ; de M. Guyard, recteur de l'académie de Strasbourg ; de M. Semier-Collety, président de la Confédération Musicale de France, et de M. Bonnichon, inspecteur d'academie, le festival était organisé par M. Jos. Muller et les membres de son ensemble vocal.

Le présentateur, M. A. Leroy, introduisit les chorales des établissements scolaires suivants : Ecole des filles de Cernay, Institut des aveugles de Sûll (B-Rhin), CES d'Achenheim (B-Rhin), Ecole maternelle Pasteur Colmar, Ecole maternelle Turenne Colmar (deux groupes), Ecole Ad-Hirn Colmar, Ecole Saint-Nicolas Colmar, Institut de l'Assomption Colmar (deux chorales), CES Pfeffel Colmar (trois chorales), Ecole d'Orbey, Ecole de Birsheim, CES Volgelshelm, Lycée de Munster, Lycée de Sainte-Marie-au-Mines.

Des chants populaires du moyen-âge français, des mélodies sud-américaines, des harmonisations de G. Favre et de C. Geoffroy firent le public enthousiaste pendant plus de trois heures. Un chœur d'ensemble, placé sous la direction de M. Joseph Muller, ardent promoteur de la manifestation et président de la commission de musique de l'Association des Chorales d'Alsace, apporta le point final vibrant, digne de ce festival. Et les chorales renouèrent chez elles, joyeuses, toutes chacune d'une coupe et d'un diplôme.

La tradition maintenant bien ancrée se continuera, nous en sommes sûrs, au cours des années à venir, pour maintenir l'aspect des vertus mises en valeur par le chant choral dans le cœur de nos jeunes générations.

BRETAGNE ET ANJOU

Union Philharmonique de Nantes

Comme beaucoup de villes françaises, Nantes est jumelée avec une cité sarroise, en l'occurrence Sarrebruck.

En conséquence de ce jumelage des relations se sont établies entre divers groupes professionnels ou autres des deux villes. C'est ainsi que notamment les personnels des PTT ont eu l'occasion de se fréquenter mais si l'on travaille à la Poste, on peut également être musicien, tout et si bien que le 12 avril 1972, la chorale féminine de Sarrebruck «Frauenchor Constanze» se faisait entendre au théâtre Graslin au cours d'un concert de la «Philhar». Ce qui normalement devait se produire arriva et le 31 mai la Philhar partait pour Sarrebruck.

Le lendemain vendredi elle se faisait entendre au Palais des Congrès de cette ville, dans une salle remarquable où elle remporta un brillant succès, en interprétant sous la direction de son chef Michel Cartier diverses œuvres de son répertoire : l'Ouverture de Guillaume Tell, la 2ème rhapsodie de Liszt, la 2ème suite de l'Arlesienne, les danses poloviennes et le boléro de Ravel, cependant que Mme Michèle Solano, à la voix si pure, chantait diverses œuvres, accompagnée par Claude Thirlon pianiste et Titus avec Jacques Dambrière à la clarinette.

Le samedi la Philhar se produisit à nouveau au Jardin franco-allemand où elle exécuta notamment l'Ouverture du Poète et paysan, España et le Concertino pour clarinette.

Cette exécution fut de nouveau fortement appréciée ; et comme devait le dire le Maître adjoint de Sarrebruck, la «Philhar» a offert un véritable régal à ses auditeurs.

BOUCHES-DU-RHONE

Sainte-Cécile et 60ème anniversaire de la musique municipale d'Aix-en-Provence.

Le dimanche 17 décembre, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile et de son 60ème anniversaire, la Musique Municipale a démontré, une fois de plus toute sa valeur.

Cela n'a pas été pour nous surprendre puisque nous avions déjà eu l'occasion d'apprécier sa haute valeur artistique et, notamment, cette année, lors du classement technique des sociétés fédérées et de son passage à l'émission télévisée «Les Musiciens du Soir».

La journée débutait à 10 h., dans la salle de spectacle du Casino municipal, abondamment garnie tant sur la scène que dans les fauteuils.

Un programme de choix et très éclectique attendait les auditeurs, dont la première partie était consacrée aux œuvres traditionnelles du répertoire avec 60 exécutants ; la deuxième étant réservée au Jazz avec une formation réduite à 16 musiciens, le tout sous la direction de Monsieur Genre, professeur de percussions au Conservatoire National d'Aix-en-Provence.

La Marche Florentine, de Puelck, ouvrait ce concert qui se poursuivait avec l'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini ; l'Intermezzo de Carmen, de Bizet ; Tricky Trombones, fantaisie pour trois trombones, de Darling, avec en solistes, MM. Beauvois, Lieutier et Mansio, pour se terminer avec le fameux et délicat Boléro, de Ravel. Il faut souligner que, tout au long de ces pages, les soli ont été effectués par des élèves du Conservatoire.

L'Orchestre Jazz prenait ensuite possession du podium pour interpréter à la perfection tous les classiques célèbres et nous ramener ainsi quelque 20 ou 30 ans en arrière, à la plus grande satisfaction de tous les auditeurs jeunes et moins jeunes, les uns et les autres étant pour partie si peu près égaux dans la salle.

Cette formation, qui fait une large place aux élèves du Conservatoire, n'a pas fini de nous étonner ; son renouveau coïncide avec l'arrivée à la présidence de Monsieur Granier et à la direction de Monsieur Genre qui font preuve, chacun dans leurs fonctions, d'un dévouement et d'une compétence qui portent leurs fruits, la valeur certaine des exécutants faisant le reste.

C'est ce que ne manquait pas de souligner le président fédéral Courrial dans sa réponse au président Granier qui venait de retracer l'histoire de la Municipale au cours du repas qui réunissait musiciens et invités au Restaurant Lou Garagal, à l'Avenarques.

Parmi ces derniers, on remarquait entre autres : Me Vilette, directeur du Conservatoire, qui avait suivi toute cette journée, Monsieur Philibert, député, président du Conseil Général ; M. Perrot, conseiller général, ainsi que les présidents des sociétés musicales aixoises. Toutes nos félicitations aux organisateurs et participants à ces manifestations musicales et sûrement à bientôt pour de nouveaux succès.

Sainte-Cécile à l'accordéon-club Gardanne-Biver.

Le dimanche 26 novembre, l'Accordéon-Club Gardanne-Biver fêtait, comme il se doit, la patronne des musiciens Sainte-Cécile.

Un concert fut donné à 11 h., dans les salons du restaurant « La Ripaille » à Simiane; le programme était varié afin de satisfaire les nombreux mélomanes présents à cette audition placée sous la direction de Monsieur Jean Gora, professeur à Gardanne-Biver.

Voici les œuvres interprétées: Accordéona, Marche de J. Gora; La Poupée de Nuremberg, de A. Adam; Granada, de José García; Le Calife de Bagdad, ouverture de Boïeldieu. Ensuite, nous avons pu entendre les solistes et duos suivants: Serge et Christine Beolito dans « Java à deux », de J. Gora; Yvonne Le Febvre dans une jolie valse « Ouboyante »; Martine Assante et Hélène Pikna dans le célèbre boléro de « La Plage »; Gilles Montagnol dans « Espana », de Chabrier; Serge Scropian dans « Princesse Accordéon »; Hélène Pikna dans « Fructidou », ouverture de Max Fraucy; Max Florida dans « l'Italienne à Alger », ouverture de Rossini.

Les prestations des solistes et duos étant terminées, l'ensemble au grand complet a interprété « Polka Fantaisie » de J. Gora; « Cavalerie Légère » de Suppé; « Orphée aux enfers » de J. Offenbach, en terminant sur l'indicatif « Accordéona-Marche ». Le concert a été unanimement apprécié du public, parmi lequel se trouvaient: M. Licutaud, maire de la ville de Gardanne, ainsi que les dirigeants du club, le président Perez, le vice-président Florida et le trésorier Pikna. La Fédération était représentée par Gilbert Gay.

Après le concert, un repas très amical réunissait musiciens, parents, amis et invités. Ce fut pour l'ACGB une bonne journée à son actif. Bravo et merci.

A l'an que ven.

Décès de notre ami Marius Valentin

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès survenu, le mercredi 24 janvier, de M. Marius Valentin, conseiller fédéral, président de la Philharmonique d'Aries.

Agé de 76 ans, il a toute sa vie voué un grand amour à la musique, il y a quelques années encore, il descendait d'Aries à Marseille pour les répétitions et concerts de l'Harmonie des Cheminots SNCF. Jusqu'à cet été, il a participé aux activités de la Lyre Beaucauloise et de la Philharmonique d'Aries qu'il présidait; il était également Président d'Honneur du Réveil Camargais.

Après avoir accompli une carrière à la SNCF où, par son joyeux caractère, il n'eut que des amis, il a occupé un emploi à la Chambre de Commerce d'Aries où encore son amabilité devenue proverbiale fit merveille.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'une foule nombreuse l'ait accompagné à sa dernière demeure.

A l'entrée du cimetière, les musiciens de la Philharmonique, qu'il a tant aimé et qu'il présidait avec tant d'activité, l'attendaient et c'est aux accents de la « Marche Funèbre » de Chopin que le cortège s'est rendu devant la tombe qui allait l'accueillir.

MM. Espouiller, vice-président de la Philharmonique, et Mourret, directeur de la Lyre Beaucauloise, prononcèrent l'éloge du disparu et, à travers leurs paroles, on sentait le grand chagrin qui étreignait ses deux amis et qui gagnait toute l'assistance parmi laquelle se trouvaient nombre de musiciens de la région et notamment M. Soubeyras, directeur de la Philharmonique, mais aussi beaucoup de cheminots. La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône était représentée par M. François Firmin, délégué du secteur de Saint-Rémy.

En cette douloureuse circonstance, que la famille de notre ami, touchée si durement par ce deuil, trouve ici l'expression de nos condoléances émues.

Concert de l'orchestre symphonique S.N.C.F. de Marseille à l'ex-bibliothèque municipale.

Le 30 janvier, l'O.S.M. a donné son premier concert de la saison sous la direction de Monsieur Jean-Pierre Couleau et avec le concours de M. Maurice Requier, ancien violon solo des Concerts Classiques de Marseille.

Le programme choisi a été consacré en première partie à Beethoven. En numéro 1, la célèbre Ouverture d'Egmont, toujours écoutée avec plaisir par l'auditoire. En numéro 2, les deux non moins célèbres Romances en Fa et Sol pour Violon et Orchestre ont permis à Maurice Requier de se tailler un succès des plus flatteurs auprès du public par son jeu tour à tour délicat et incisif. Les musiciens de J.-P. Couleau, attentifs à sa baguette et aux intentions du Soliste, ont accompagné ce dernier avec la précision requise pour la plus grande satisfaction des nombreux mélomanes.

La deuxième partie du concert débutait par une nouvelle intervention de M. Requier dans une œuvre d'Antonio Vivaldi, le Concerto en La mineur pour Violon et Orchestre.

Nous remercions M. Requier d'avoir bien voulu réhausser du prestige de son archet l'éclat de ce concert qui se terminait par l'audition de la Symphonie No 4 de Haydn. Ce chef-d'œuvre du Père de la Symphonie fut rendu avec beaucoup de précisions et respect des nuances par les musiciens, entraînés d'un main de maître que nous reconnaissons en J.-P. Couleau.

Les commentaires du programme ont été assurés avec élégance et gentillesse par Mlle Roubaud, commentatrice toujours applaudie.

Parmi l'auditoire, nous avons noté la présence, aux côtés de M. Joffroy, président de l'O.S.M., de M. Trède, directeur de la Région SNCF de Marseille; M. Vidal, ingénieur principal honoraire, et Madame; M. Devillechanaise, ingénieur principal, chef de la gare Marseille Saint-Charles; Mlle Collé, professeur de piano, ainsi que des représentants des sociétés UAICF de Marseille.

Maitre Barblzet, directeur du Conservatoire de Marseille, a tenu à féliciter J.-P. Couleau et l'orchestre à l'issue du concert.

Nous joignons nos félicitations à tous les amateurs de l'O.S.M., dirigeants, musiciens et solistes, pour ce premier concert qui ouvre brillamment la saison; nous souhaitons à tous de nouveaux succès.

L'Ensemble symphonique de Provence à la salle Mazenod

Le deuxième concert de cette remarquable formation symphonique présidée depuis 14 ans par le Docteur Gariel, réunissait pour le plus grand plaisir d'une salle composée de connaisseurs Beethoven, Schubert et Mendelssohn.

De nombreux jeunes gens et jeunes filles parmi les têtes chéniées de l'orchestre attestent la valeur d'un chef tel que Jean-Pierre Couleau et d'animateurs bénévoles comme le Président, et les membres du comité directeur.

Peu importe le nombre de spectateurs, si le but essentiel est atteint, c'est-à-dire attirer à l'art réel les jeunes, les enlever à l'emprise de la rue, de la bande, leur donner le goût du beau, par l'approche des belles choses et des grands maîtres. Que soient remerciés tout particulièrement: les anciens professionnels qui mettent leur talent et leur expérience au service de la cause de la musique d'amateurs. Point n'est besoin de remplir les rangs d'une estrade, si les jours de répétition on se compte une douzaine.

C'est l'orgueil de l'ensemble symphonique de Provence de voir à toutes les répétitions un nombre satisfaisant de musiciens.

Bravo pour le concert de l'autre soir, et attendons avec impatience le prochain, toujours à Mazenod, puis à Roquevaire, et enfin le banquet de clôture.

Et comme conclusion citons les paroles du grand maître Zino Francescatti à notre Président à l'un de nos concerts de l'Ensemble Symphonique de Provence: « A travers les petites imperfections de votre exécution on sent battre le cœur de vos musiciens... »

Sainte Cécile et 60ème anniversaire de la Musique municipale d'Aix-en-Provence.

Le dimanche 17 décembre à l'occasion de la fête de Sainte Cécile et de son 60ème anniversaire, la Musique Municipale a démontré une fois de plus toute sa valeur. Cela n'a pas été pour nous surprendre puisque nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier sa haute valeur artistique et notamment cette année lors du classement technique des sociétés fédérées et de son passage à l'émission télévisée « Les Musiciens du Soir ».

La journée débutait à 10 h dans la salle de spectacle du Casino Municipal abondamment garnie tant sur la scène que dans les fauteuils.

Un programme de choix et très éclectique attendait les auditeurs dont la première partie était consacrée aux œuvres traditionnelles du répertoire avec 60 exécutants. La deuxième étant réservée au jazz avec une formation réduite à 14 musiciens, le tout sous la direction de M. Genre, professeur de percussions au Conservatoire National d'Aix-en-Provence.

La Marche Florentine de Fucik aurait ce concert qui se poursuivait avec l'Ouverture de Guillaume Tell de Rossini, l'Intermezzo de Carmen de Bizet, Tricky Trombones, fantaisie pour 3 trombones de Darling avec en solistes MM. Beauvois, Lieutier et Mansio, pour se terminer avec le fameux et délicat Boléro de Ravel. Il faut souligner que tout au long de ces pages les solistes ont été effectués par des élèves du Conservatoire.

L'orchestre Jazz prenait ensuite possession du podium pour interpréter à la perfection tous les classiques célèbres et nous ramener ainsi quelques 20 ou 30 ans en arrière à la plus grande satisfaction de tous les auditeurs jeunes et moins jeunes, les uns et les autres étant pour parts à peu près égales dans la salle.

Cette formation qui fait une large place aux élèves du Conservatoire n'a pas fini de nous épatier, son renouvellement avec l'arrivée à la Présidence de M. Granier et à la direction de M. Genre font preuve, chacun dans leurs fonctions, d'un dévouement et d'une compétence qui portent leurs fruits, la valeur certaine des exécutants faisant le reste.

C'est ce que ne manquait pas de souligner le Président Fédéral Courtil dans sa réponse au Président Granier qui venait de retracer l'histoire de la Municipale au cours du repas qui réunissait musiciens et invités au Restaurant Lou Garagai à Vauvenargues.

Parmi ces derniers on remarquait entre autres Maitre Vilette, Directeur du Conservatoire qui avait suivi toute cette journée. M. Philibert Député, Président du Conseil Général, M. Ferreol, Conseiller Général ainsi que les Présidents des sociétés musicales aixoises.

Toutes nos félicitations aux organisateurs et participants à ces manifestations musicales et sûrement à bientôt pour de nouveaux succès.

BEST-SELLERS MONDIAUX POUR LA FLUTE

METHODES

- Altès. CELEBRE METHODE COMPLETE. 2 vol. cartonnés, dos toile. Texte français, allemand, anglais, espagnol. I : 89,60 II : 84,90
Gariboldi. METHODE COMPLETE cartonnée. Texte français 40,50
Existe également en 2 volumes brochés. Chaque .. 23,30
Taffanel et Gaubert. METHODE COMPLETE. Nouvelle édition cartonnée, dos toile. Texte français, allemand, anglais, espagnol. 103,90
Existe également en 2 volumes. Chaque .. 54,65

ETUDES

- Moysse. LE DEBUTANT FLUTISTE. Texte français, allemand, anglais, (1er, 2e) 19,00
DE LA SONORITE : ART ET TECHNIQUE. Texte français, allemand, anglais. (Existe également en version japonaise), (7e, 9e) 23,80
24 PETITES ETUDES MELODIQUES AVEC VARIATIONS. Texte français, allemand, anglais, japonais, (3e, 4e) 14,55
ALBUM DE 2 DISQUES enregistrés par M. Moysse, pour servir de complément sonore à ses ouvrages .. 95,00
Taffanel et Gaubert. 17 GRANDS EXERCICES JOURNALIERS DE MECANISME (4ème partie de la Méthode complète), (7e) 28,35
Gagnebin. 23 PIECES RECREATIVES ET PROGRESSIVES, (3e, 4e) (Fl. et P°) 19,00
Gariboldi. ETUDES MIGNONNES, (1er, 2e) 17,10
20 PETITES ETUDES, (3e) 17,10

MUSIQUE

- Fleury. CEUVRES ORIGINALES DES XVIIe et XVIIIe S., en 2 recueils, (4e) (Fl. et P°) I : 37,90; II : 14,55
Gluck. ORPHEE, scène des Champs-Elysées (Taffanel et Gaubert), (4e, 5e) (Fl. et P°) 4,60
Ibert. CONCERTO, (8e) (Fl. et P°) 49,40
PIECE pour flûte seule, (7e) 8,10
Messiaen. LE MERLE NOIR, (8e), (Fl. et P°) 17,10
Degrés de difficulté: 1er, 2e, 3e = facile. — 4e, 5e, 6e = moyenne force. — 7e, 8e, 9e = difficile.
Catalogue complet sur demande.

FLUTE à BEC (Rentrée 1973)

- Bernolin. L'ECOLE DE LA FLUTE A BEC. 1er vol.: 700 exercices de gamme et arpèges (Flûte Alto) 21,70
Veilhan. LA FLUTE A BEC. Enseignement complet en 3 parties. Vol. I: Préliminaires, Méthode de travail, Technique de base 28,50
METHODE RAPIDE POUR FLUTES A BEC (condensé simplifié du Vol. I de l'Enseignement complet) 13,50

Chez votre fournisseur ou chez :

Alphonse LEDUC: 175, rue St-Honoré 75001 PARIS — 260.65.26, 260.48.61, 260.62.47

Annonce à découper et à conserver dans votre documentation.

Advertisement for Dolmet instruments. Features an illustration of a man playing a saxophone and a list of instruments: Trompettes, Clarinettes, Flûtes, etc., Saxophones. Includes the Dolmet logo and contact information: 66, rte de Houdan, T. 477.03.35, 78 - MANTES-LA-JOLIE, la Grande Marque Française, catalogue franco sur demande.

Advertisement for the Centre of Vichy. Section: ALLIER VICHY - CUSSET - BELLERIVE. Nécrologie M. Paul Rolin. Text: La Fédération Musicale du Centre vient de perdre un de ses meilleurs chefs de musique et un de ses plus éminents collaborateurs en la personne de M. Paul Rolin, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien chef de musique des forces maritimes d'extrême-orient, directeur de la Société Musicale de Vichy, de l'Ecole de musique et de la Société Musicale de Bellerive-sur-Allier. Terrassé par un mal implacable, Paul Rolin s'est éteint le 18 juin dernier dans un hôpital parisien, où il était en traitement depuis quelque temps. C'est en présence de nombreuses personnalités et d'une foule d'amis très émus que se sont déroulées ses obsèques le samedi 23 juin, après-midi, en l'église Saint-Saturnin de Cusset. Toutes les Sociétés de musique de la Région étaient représentées, certaines par d'importantes délégations. La Société Musicale de Vichy, qu'il dirigeait depuis de nombreuses années avec tant de compétence, lui rendit les honneurs et interpréta à l'église et au cimetière des pages très émouvantes. Trois allocutions furent prononcées à l'issue de la cérémonie religieuse: la première par le capitaine Metot, président des sociétés musicales de Vichy et de Bellerive; la deuxième par M. André Rolin, directeur du Conservatoire et de l'Harmonie municipale de Vichy, président de la Fédération Musicale du Centre; la troisième par M. Cornillot, conseiller général, maire de Bellerive-sur-Allier.

Textual content for the Vichy Centre advertisement. Includes: Nous reproduisons, ci-dessous, l'allocution de M. André Rolin, président de la Fédération Musicale du Centre, membre du bureau de la Confédération Musicale de France. C'est avec une douloureuse émotion que je dois rendre un dernier hommage, au nom de la Fédération Musicale du Centre et de la Confédération Musicale de France à celui qui fut, pendant de longues années, un de nos plus précieux et éminents collaborateurs et, pour moi, un ami sincère. Le président Metot vient de dire quel était l'homme que nous pleurons aujourd'hui: courtois, affable, serviable, spirituel, dévoué jusqu'à la limite de ses forces, dominé par une foi inébranlable dans sa mission, quelle fut militaire ou civile. Il n'appartient de retracer la vie et l'œuvre du musicien. Natif de la Lorraine, possédant toutes les qualités des gens de cette province: sens du devoir, volonté... Paul Rolin commença l'étude de la musique dès l'âge de 6 ans. Il devait s'y consacrer pendant toute sa vie. Il appartint à la Société Musicale d'Amanvillers de 1912 à 1918; puis à l'Union Lorraine de Moyevre Grande de 1918 à 1926. Pendant cette période, il eut le privilège d'avoir comme professeur, le maître Albert Ehrmann, actuellement président de la Confédération Internationale des Sociétés de Musique, lequel, hier soir, au téléphone, me faisait part de toute sa tristesse. En mai 1926, Paul Rolin entra comme clarinetiste à la musique des Equipages de la Flotte. Ses qualités musicales lui valurent d'être nommé chef de musique de bord, le 17 juin 1930, puis chef de musique mobile le 30 juin 1945, poste qu'il occupa jusqu'au 1er juin 1950 et qui lui permit d'assumer les fonctions de chef de musique des Forces Maritimes d'Extrême-Orient. Lauréat du Conservatoire National de Musique de Toulon en 1929, il fut l'élève de Paul Gouilliot, pour l'harmonie et la composition. Membre de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, il écrivit une vingtaine de compositions et une trentaine d'adaptations et de transcriptions d'œuvres classiques, dont certaines sont interprétées dans toute la France. Une de ses dernières compositions fut la « Marche du Président » dédiée à son ami le capitaine Metot, président des Sociétés musicales de Vichy et de Bellerive. Dès qu'il quitta la Marine, il vint à Vichy. Pour leur plus grand bonheur, il prit la tête de la Société Musicale de Vichy et celle de l'Ecole de Musique et de la Société Musicale de Bellerive, ou d'emblée, il démontra ses qualités de chef et de pédagogue. Sa valeur artistique s'imposa alentour. Aussi fut-il rapidement élu membre du Conseil d'Administration de la Fédération Musicale du Centre. Il y a deux ans, je lui avais proposé un poste plus important au sein de la Fédération, mais, est-ce en raison de son état de santé, ou par modestie, il refusa avec son calme habituel. Pourtant, par son action efficace à la tête des jurys des examens d'élèves de tout l'arrondissement de Vichy, il aurait bien mérité une place plus prépondérante parmi nous. On pourrait dire beaucoup plus sur son engagement au sein de différents organismes. Il était par exemple, un conseiller précieux pour le Comité des Fêtes de Vichy pour la préparation de toutes ses manifestations musicales. Ce fut un grand serviteur de la musique.

Si la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale du Centre perdent un précieux collaborateur, si la Société Musicale de Vichy et celle de Belleville perdent un éminent directeur, si Vichy perd un de ses meilleurs serviteurs, tous, nous perdons un ami au grand cœur.

La tristesse qui étirent la foule de ses amis, ici présents, les messages de condoléances qui nous sont parvenus de toute part, prouvent l'estime unanime qui entourait Paul Rolin. Nos regrets sont immenses et il laissera le plus grand vide parmi nous.

Le 30 mai dernier, de son lit de douleur, il m'écrivait ceci : « Cher ami, merci vivement de votre carte reçue ce matin et de la bonne pensée que le jury de dimanche dernier a eu pour moi, j'y suis très sensible croyez-le bien. Mon état de santé est stationnaire. Nous n'en sommes encore qu'au stade de nouveaux examens à l'issue desquels, je l'espère, un traitement approprié me ramènera à Vichy dans les meilleurs délais. Il faut surtout être patient et avoir la volonté. Transmettez mes respectueux hommages à Mme Rolin et à vous, cher ami, l'assurance de ma cordiale amitié. »

Paul ROLIN.

Quel exemple de courage ! Il aura été un modèle d'honnêteté et de persévérance, à tel point que nous serions tentés de lui attribuer les trois grandes vertus théologiques qui sont la foi, l'espérance et la charité.

Le commandant Jules Semler-Collety, président de la Confédération Musicale de France, son ancien chef principal de la Musique des Equipages de la Flotte, aurait voulu venir aujourd'hui rendre hommage à un de ses anciens adjoints les plus fidèles. Malheureusement, il était pris par des obligations impérieuses. Il m'en a exprimé ses regrets et m'a prié de le représenter et de remettre en son nom, à titre posthume, à Paul Rolin, la médaille d'honneur des Vétérans de la Confédération Musicale de France que notre grand ami devait recevoir cette année.

Cette médaille viendra rejoindre les nombreuses décorations et distinctions qui, à juste titre, ont consacré ses inoubliables mérites tout au long de sa brillante carrière.

Madame, Nous avons vécu depuis plusieurs semaines vos angoisses et vous savez que nous les avons partagés. Quoi vous dire en ce jour de deuil où le destin inexorable vous a ravi votre compagnon, terrassé par un mal implacable.

J'espère seulement que notre présence, autour de votre cher disparu, soit un réconfort dans votre immense chagrin, pour vous, pour Georges et Philippe (ses chers petits qu'il chérissait tant) et pour sa famille.

Soyez assurée que nos cœurs attristés battent à l'unisson de votre peine.

Congrès de la Fédération musicale du Centre du 20 mai 1973 à Saint-Pourcain-sur-Sioule - Festival et fête fédérale.

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Des 9 h. du matin, dans une salle du théâtre de Saint-Pourcain-sur-Sioule, se réunissent les membres du Conseil d'Administration de la F.M.C. sous la présidence de M. André Rolin, entouré de MM. Lherondeau, secrétaire général, et James, trésorier général.

Etaient également présents, pour l'Allier : MM. Boutillier, Chabridon et Dutriez ; pour la Creuse : M. le Docteur Defray, président départemental ; pour la Nièvre : M. Julien, président départemental ; M. Champault, secrétaire départemental, et MM. Joly et Jouanique, membres. Avant de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour, M. le président présente les excuses de M. Delgouffre, trésorier général, adjoint de MM. Troubat, président départemental pour l'Allier ; Epiphane, Fossé, Garnault et Paul Rolin pour l'Allier, de M. Dubat, président départemental pour la Corrèze ; de MM. Moreau, Poulteau et Sainte-Martine pour la Creuse, et de M. Boim pour la Nièvre, les uns retenus par suite de services, les autres en raison de leur état de santé ne leur permettant pas d'effectuer le déplacement.

L'absence de M. Moreau, secrétaire départemental pour la Creuse, victime d'un grave accident de la route alors qu'il se rendait au dernier Congrès d'Octobre 1972, amène M. le président à évoquer le problème des assurances en ce qui concerne le Comité de Direction et les Présidents départementaux lors de leurs déplacements à un congrès. Cette question particulièrement importante devra faire l'objet d'une étude dans un délai aussi rapproché que possible.

Avant d'être présenté à la délégué du Congrès, le rapport financier du trésorier général est soumis à l'examen de MM. Chabridon et Jouanique désignés en qualité de commissaires aux comptes. Ce document est l'objet d'un avis favorable de leur part. Toutes les autres questions portées à l'ordre du jour du Congrès sont ensuite examinées ; toutefois, celles-ci seront développées lors de la réunion de cette assemblée.

CONGRES :

Dès l'ouverture, il est procédé à l'appel des délégués et à la remise des pouvoirs. Après pointage, il est constaté que 58 sociétés sont présentes ou représentées sur un effectif total de 86.

Après avoir déclaré le congrès ouvert pour 1973, M. le Président invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de

tous ceux qui sont disparus et qui ont œuvré pour la bonne marche de nos sociétés, en ayant pour eux une pensée émue et reconnaissante. Il présente les excuses de membres empêchés et adresse au nom de tous des souhaits de meilleure santé à ceux qui sont malades.

Dès le début de son allocution, M. le Président remercie les congressistes de leur présence et, en particulier, salue les délégués de la Philharmonie de Nevers, venus transmettre le drapeau fédéral à l'Harmonie de Saint-Pourcain.

Ses remerciements vont ensuite à tous nos amis de cette charmante cité qui ont bien voulu se charger de l'organisation de ce congrès et de la fête fédérale, ainsi qu'à la municipalité pour son appui et son aide financière et, en tout premier lieu, son distingué maire, M. Joseph Vincent qui, pendant quelques instants, assiste à nos délibérations.

Toutefois, une ombre au tableau, l'absence de Jean Drut, président de l'Harmonie de Saint-Pourcain, entré en clinique récemment et auquel il est adressé des vœux de prompt et complet rétablissement.

M. le président constate que le nombre de nos sociétés s'est malheureusement réduit, passant de 99 à 86, certaines étant en sommeil, d'autres ayant fusionné.

Toutefois, il semble qu'il n'y ait pas lieu de dramatiser, les jeunes s'intéressant à la musique et ceci est confirmé par l'augmentation chaque année du nombre des élèves prenant part aux examens fédéraux et par l'inscription croissante dans les écoles de musique.

Différentes questions portées à l'ordre du jour sont évoquées par le président, celles-ci feront l'objet d'un examen détaillé dans la suite des débats.

Il appartient ensuite à M. Lherondeau, secrétaire général, de donner lecture du rapport moral qui rappelle, en ce qui concerne les manifestations 1973, qu'en dehors du festival organisé ce jour à Saint-Pourcain-sur-Sioule, le 10 juin, la ville de Buxières-les-Mines, avec le concours de son Comité des fêtes, organise un festival en commémoration du Cinquantenaire de la mort du compositeur Louis Ganne, natif de cette cité. Pour donner un plus grand éclat, cette manifestation sera rehaussée de la présence de la musique de la Police Nationale.

Le 24 juin, Hurie! abritera à son tour un festival de musique, à l'occasion du 90ème anniversaire de l'Harmonie « Les Enfants de la Toque » et s'est assurée le concours de la Musique de l'Air de Paris.

Le 8 juillet, la ville de Dion organisera également un festival à l'occasion duquel aura lieu la fête départementale de la musique avec la présence de la Musique de l'Air de la base de Dijon.

En 1974, les 15 et 16 juin, il participera à la ville de Vichy, supportant une tradition maintenant bien établie, d'organiser son concours international de la musique avec attribution de la « Lyre d'Or de Vichy ».

Pour conclure, le secrétaire général adresse au nom de tous, ses félicitations au président André Rolin pour la distinction dont il a été l'objet de la part de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports qui lui a décerné, sur la proposition de la Confédération Musicale de France, la médaille de bronze pour ses activités socio-éducatives au sein de la F.M.C. et du Conservatoire municipal de Musique de Vichy.

M. James, trésorier général, fait ensuite état dans son rapport, de la situation financière de la Fédération arrêtée au 30 avril écoulé.

Il ressort, quoique se rapportant à une période relativement courte (le précédent bilan ayant été arrêté au 10 octobre 1972), que les résultats sont particulièrement satisfaisants.

Ce rapport ayant fait au préalable l'objet d'un avis favorable de la part des commissaires aux comptes, celui-ci est adopté à l'unanimité.

M. le Docteur Defray et M. Julien, respectivement présidents départementaux de la Creuse et de la Nièvre, apportent chacun dans leur exposé, toutes précisions sur la vie musicale dans leur département.

En ce qui concerne le chapitre des assurances, M. le président informe l'assemblée que M. Delgouffre, trésorier général adjoint, signale dans une lettre qu'il n'a rencontré aucune difficulté dans sa gestion.

L'attention des Congressistes est attirée tout particulièrement sur ce chapitre en leur demandant de prendre connaissance du journal de la Confédération de mai, page 6, qui traite d'une manière très détaillée de cette question.

Pour les récompenses, il recommande de se reporter aux instructions contenues dans la circulaire du 10 février 1972.

Toutefois, à partir de cette année et sur proposition de notre président, la Confédération Musicale de France a adopté l'attribution de deux nouvelles distinctions :

— Médaille des vétérans avec étoile d'or pour les sociétaires âgés de 79 ans ;

— Médaille des vétérans avec palmes pour les sociétaires âgés de 75 ans.

Il est rappelé que toutes les décorations sont accordées à titre onéreux et doivent être présentées avant le 1er juin de chaque année. M. le président fait ensuite un appel en faveur du Centre de Toucy où la C.M.F. pourra y effectuer bientôt, nous l'espérons, tous ses stages de perfectionnement destinés, non seulement à nos jeunes musiciens, mais également à nos chefs de musique.

Afin de participer à l'acte inaugural de ce Centre, il est une fois de plus demandé aux sociétés de nous accompagner dans

ce but, les présidents départementaux sont priés d'indiquer le plus tôt possible au président fédéral, le nombre de macarons à réserver pour leur département ; pour l'Allier, écrire directement au président fédéral.

Chacun est invité à prendre connaissance du journal d'avril de la C.M.F., page 7, qui traite d'un avenant au protocole d'accord avec la S.A.C.E.M. Dès qu'une brochure sera éditée, celle-ci sera adressée à toutes les sociétés.

Pour le journal confédéral, un appel est fait pour que chaque société souscrive le plus grand nombre d'abonnements possible, ceci dans l'intérêt de tous.

Pour 1974, aucune société n'a encore formulé le désir de prendre en charge l'organisation du congrès, par contre, pour 1975, M. Gogué Deslignes, président de l'Espérance Dunoise, à Dun-le-Palestel (Creuse), demande l'organisation de cette manifestation à l'occasion du cinquantième de sa société.

Le congrès donne son accord de principe.

M. le président fait connaître qu'il doit être procédé au renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration ; pour l'Allier, M. Chabridon ; pour la Creuse, Dr Defray, MM. Poulteau et Sainte-Martine ; pour la Nièvre, MM. Boim, Jouanique et Julien.

A l'unanimité, l'assemblée renouvelle le mandat de chacun des membres ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président déclare clos le congrès pour 1973.

Sur l'invitation de M. le maire, les congressistes se rendent à l'hôtel-de-ville où un vin d'honneur leur est offert par la municipalité.

Au cours de cette cérémonie, M. Joseph Vincent, maire, se félicite que sa ville ait été choisie pour l'organisation du congrès de la F.M.C. ainsi que du festival et de la fête fédérale.

M. André Rolin, président, adresse ses remerciements à tous ceux qui ont collaboré à la pleine réussite de cette fête et, s'adressant plus particulièrement à M. Cluzel, sénateur et président du Conseil Général de l'Allier, lui fait part de son entière satisfaction pour l'aide financière apportée grâce à son appui à la Fédération Musicale du Centre.

Ce dernier, dans une courte et brillante allocution, exprime toute sa joie d'être parmi les représentants de la Musique Populaire.

M. Louis Giron, adjoint délégué aux Affaires Culturelles, représentant M. le Docteur Lacarin, maire de Vichy, est également présent, ainsi que M. Barthélot, secrétaire général du Comité des Fêtes à Vichy, qui accompagnent l'Harmonie municipale de cette ville, invitée comme musique d'honneur.

Ce vin d'honneur est immédiatement suivi d'une cérémonie au moment où, en présence de toutes les personnalités déjà citées et une gerbe est déposée par M. le maire de Saint-Pourcain, accompagné de M. André Rolin. Au cours de cette cérémonie, il appartient à l'Harmonie de Saint-Germain-des-Fossés, sous la direction de son chef, M. Bourasset, d'exécuter les sonneries réglementaires ainsi que la « Marseillaise ».

Toutes les personnalités se retrouvent quelques instants plus tard à l'Hôtel du Chêne-Vert pour le banquet officiel offert par la municipalité.

Au dessert, quelques mots sont prononcés par M. Joseph Vincent, maire, ainsi que par M. André Rolin et M. Louis Giron, qui les uns et les autres, se félicitent de la parfaite organisation de ce festival.

Dès 15 heures, rassemblement des 18 sociétés participant au festival pour se rendre au stade municipal où, retardé quelque peu par une averse malencontreuse, le défilé peut néanmoins se dérouler dans un ordre impeccable sous les applaudissements d'une foule particulièrement dense.

L'ensemble des formations, sous la direction de M. Virlogeux, directeur de l'Harmonie de Saint-Pourcain-sur-Sioule, exécute le morceau d'ensemble « Confédéral March » du commandant Jules Semler-Collety, président de la Confédération Musicale de France.

Il est procédé ensuite à la remise de médailles et diplômes à des sociétaires appartenant à l'Harmonie de Saint-Pourcain. Chaque société présente au festival reçoit également des mains de M. le maire de Saint-Pourcain, un diplôme et une médaille commémorative.

M. Drut Jean, président de l'Harmonie de Saint-Pourcain, bien que retenu en clinique, fit l'objet de l'attribution de la médaille d'argent de la F.M.C.

Il appartient ensuite au président André Rolin de remettre à M. Joseph Vincent, maire, la médaille d'or de la C.M.F. en récompense des services rendus en faveur de la Musique. Le fanion fédéral, actuellement détenu par la Philharmonie de Nevers, est alors transmis à l'Harmonie de Saint-Pourcain-sur-Sioule par M. Georges Bardin, directeur de la Philharmonie de Nevers, accompagné d'une délégation de cette société.

Pour clore ces diverses cérémonies, l'ensemble des formations, sous la direction de M. André Rolin, exécute la « Marseillaise ».

Quoique gêné par les circonstances atmosphériques, l'Harmonie municipale de Vichy, musique d'honneur, donna ensuite une audition de choix sous la direction de son chef André Rolin et reçut un accueil chaleureux de la part d'un public nombreux et attentif.

En conclusion, journée musicale particulièrement brillante où de nos musiques de nos villes et de nos campagnes furent à l'honneur et doivent être récompensées pour les efforts qu'elles accomplissent à

longueur d'année, souvent dans des conditions précaires.

Encore une fois, merci à tous, organisateurs et musiciens.

Le Secrétaire Général, Henri LHERONDEAU.

Société des concerts nivernais

Concert du 29 novembre 1972

Le premier concert organisé par la Société des Concerts Nivernais pour sa saison 1972-1973 avait comme soliste le grand pianiste français Pierre Barbizet, directeur du Conservatoire de Marseille.

Cette brillante « tête d'affiche » a fait pratiquement le plein de la Maison de la Culture de Nevers. Jeu coloré, technique magistrale, expression aux infimes nuances, grand sensibilité sont la marque des interprètes authentiques. Mais Pierre Barbizet a également trouvé à Nevers un orchestre sûr ayant une tâche très délicate durant cette soirée, celui de la Société des Concerts Nivernais, et un chef qui sait animer autant que diriger cette formation, Georges Bardin, directeur du conservatoire de Nevers, que tous les musiciens de la Fédération musicale du Centre connaissent bien.

Le programme était d'importance, léger, délicat, demandant à l'orchestre et à ses exécutants le meilleur d'eux-mêmes ; tout d'abord l'ouverture de Manfred de Robert Schumann, le concerto en la mineur pour piano et orchestre, également de Schumann ; puis, en seconde partie, le concerto n° 1 en mi b majeur de Franz Liszt pour piano et orchestre, enfin le poème symphonique de Moussorgsky ; une nuit sur le mont chauve.

Soliste, chef et orchestre obtinrent, au cours de cette brillante soirée, un succès vibrant et mérité. Afin de satisfaire aux applaudissements nourris et chaleureux du public, Pierre Barbizet et l'orchestre donnèrent à nouveau le « final » de l'Allegro du concerto de Liszt ; puis, sous les ovations, le brillant concertiste interpréta les célèbres et admirables variations de Mozart sur l'air populaire « Ah, vous dirais-je, maman ! » Ce chef-d'œuvre acheva de combler le public enthousiasmé. Bravo donc aux Concerts Nivernais et à Georges Bardin de nous préparer et de nous réserver de telles soirées, tout à l'honneur de la musique.

Concert du 20 mars 1973

Après un succès très mérité lors du concert de novembre, la Société des Concerts Nivernais avait prévu, le 20 mars, une soirée avec le concours de deux artistes de grand talent : Jean-Claude Brion, clarinetiste de la Garde Républicaine, et Pierre Ladhule, artiste solo de l'Opéra de Paris.

Deux instruments différents, deux œuvres dissimilables mais un concert magnifique au cours duquel le public, venu très nombreux à la Maison de la Culture, ne ménagea pas ses applaudissements.

Jean-Claude Brion, que nous avions déjà entendu au théâtre municipal il y a quelques années, a confirmé et renforcé l'excellente impression qu'il nous avait laissée. Sa technique parfaite, sa grande musicalité firent qu'il fit corps avec l'orchestre dans l'interprétation magnifique de Mozart. Ce fut de l'excellent clarinette et les applaudissements qui saluèrent l'artiste furent à la mesure de l'exécution magistrale qu'il venait d'en donner.

Quant à Pierre Ladhule, il avait la délicat mission d'interpréter « Harold en Italie », symphonie pour alto solo et orchestre d'Hector Berlioz. Il sut mettre en relief, malgré l'acoustique de la salle, les délicates nuances de cet instrument peu connu. Il sut montrer à sa juste valeur, son talent incontestable, et lui aussi, recueillit de chaleureux applaudissements.

Il ne saurait être question de passer sous silence la prestation de l'orchestre de la Société des Concerts Nivernais, placé sous la baguette de son seul chef Georges Bardin, directeur du conservatoire de Nevers. En effet, outre l'accompagnement nuancé et plein de souplesse donné dans les deux œuvres déjà citées et qui demandaient une attention soutenue et un travail difficile et précis, il avait « ouvert le feu » par une pièce très colorée qui conquiert le public ; le divertissement de Jacques Tertre.

Ce fut donc une excellente soirée qui nous prouva, s'il en était encore besoin, que l'orchestre de Georges Bardin mérite largement sa renommée et les chaleureux applaudissements qui saluèrent chaque œuvre interprétée, sont une marque de sympathie et d'encouragement pour son réel talent.

Concert du 15 mai 1973

Après Pierre Barbizet, pianiste dont la renommée mondiale n'est plus à faire, après Jean-Claude Brion, clarinetiste, et Pierre Ladhule, artiste, dont le talent avait conquis les Nivernais, la Société des Concerts Nivernais se devait de terminer sa saison musicale par un concert d'un genre nouveau.

Depuis longtemps, le public, en général, se plaint de ne plus entendre de « lyrique », qu'il s'agisse de chant ou d'œuvres orchestrales. Aussi, le Comité de la Société des Concerts Nivernais a-t-elle pensé faire plaisir à son fidèle public en réservant toute la première partie de son concert du 15 mai au répertoire d'opéra et d'opéra-comique.

Pour ce faire, elle s'était assurée le concours d'une soprano, Madame Gabrielle Saturnin-Rieffel, française d'origine mais dépassant ses talents à Lonsanne, en Suisse.

Le programme choisi dans ce sens devait satisfaire les plus difficiles des mélomanes, ce qu'il fit d'ailleurs.

Que ce soit seul ou en accompagnement de cette charmante cantatrice, l'orchestre, placé sous la direction de son chef Georges Bardin, se surpassa durant cette soirée. En effet, après l'ouverture de Manon de Jules Massenet, cinq airs célèbres de cet opéra-comique furent interprétés de façon magistrale par Gabrielle Saturnin-Rieffel : « Je suis encore tout étourdi », « Allons Manon, plus de chimères », « Adieu notre petite table », « Je marche sur tous les chemins » et « Gavotte ». Pour permettre à cette artiste de se reposer, l'orchestre donna une exécution très colorée de la 2ème suite de l'Arlesienne de Georges Bizet.

Reprenant place sur scène, Gabrielle Saturnin-Rieffel chanta d'abord l'air de Mimi, extrait de « La Bohème » de Puccini, puis la chanson de Vilya tirée de « La Veuve Joyeuse » de Pranzl Lehar, air qu'elle dut redonner en bis sous les applaudissements nourris du public.

La seconde partie était réservée à la formule classique de présentation de l'orchestre de la société. La 5ème symphonie de Tchaïkovski était inscrite au programme. Cette œuvre pleine de charme, de douceur, de révolte, d'une grande richesse de couleurs et de sonorités représente parfaitement la musique russe. Les applaudissements du public témoignèrent sans réserve sa satisfaction, ses encouragements et son attachement à son orchestre symphonique.

Comme tous les concerts, la présentation en était faite, avec le talent et la verve que nous connaissons à ce grand ami de la musique, par Maurice Bertin-Denis.

Bravo donc à tous et nous leur donnons rendez-vous à la saison prochaine. La Société des Concerts Nivernais qui, contre vents et marées, a su, grâce à son chef Georges Bardin, aux membres dynamiques de son comité et à ses musiciens, conquérir une place privilégiée dans notre fédération du centre, se doit dans la musique en général, se doit de continuer, et tous s'efforcent de poursuivre son œuvre inadmisible pour le public et il serait inadmissible que quelqu'un ou quelque chose vienne faire obstacle à une renommée si justement méritée.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Journée musicale à Fismes

Le 3 juin 1973, s'est déroulé, à Fismes, un grand festival de musique organisé par la Fanfare des Cadets de Fismes et les activités fismoises.

Après un magnifique défilé de chars et des sociétés participantes, accompagnées de majorettes, le festival se déroula parfaitement, à la grande satisfaction de la population de Fismes et de la région, venue nombreuse à cette manifestation qui a bénéficié d'un temps clément.

Les sociétés suivantes ont participé à cette belle journée musicale : La Fanfare de Dormans et ses majorettes, la Fanfare de Dom-Perignon d'Hautvillers, la Fanfare de Bad-Ornhausen (Allemagne), la Fanfare de Wiry-lès-Reims, les Majorettes « Les Reims Girls », la Fanfare d'Edinghausen, la Fanfare des Cadets de Fismes.

Les sociétés firent entendre le meilleur de leur répertoire et les majorettes charmeront les spectateurs par la grâce de leurs évolutions.

Le morceau d'ensemble « Sans Peur » fut dirigé par Monsieur Lecomte, directeur des Cadets de Fismes. « La Marseillaise » a été par Monsieur Paul, directeur de la fanfare municipale de Dormans.

Les félicitations et encouragements pour l'organisation de cette journée musicale sont à adresser à Monsieur Pochine, président des Cadets de Fismes ; à Mme Pierrette Creton, secrétaire générale de la section « Fismes » des Cadets ; aux membres du Comité de l'Union des Commerçants Fismois, au président et aux membres des Anciens Combattants et à toutes les personnes qui se sont dévouées pour la réussite de cette manifestation.

Des récompenses furent remises aux sociétés participantes et un vin d'honneur fut offert à la salle des fêtes.

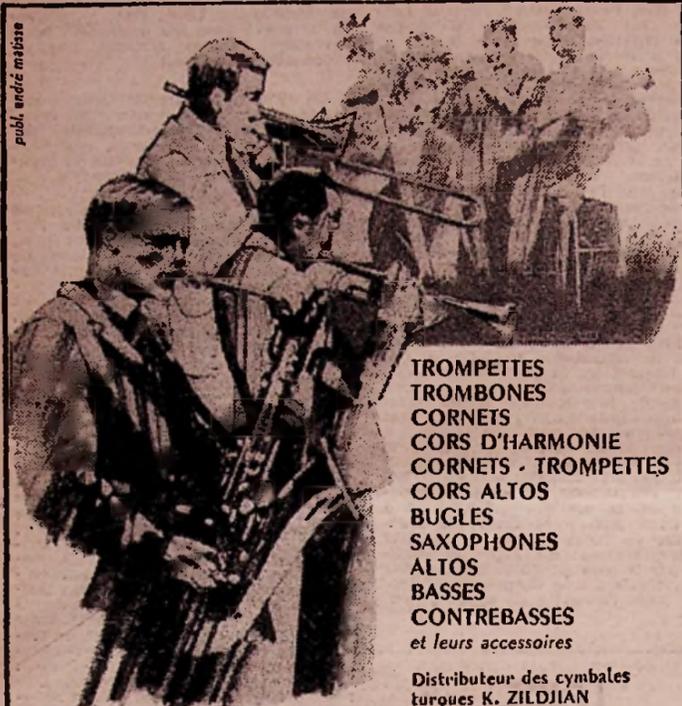
Parmi l'assistance, on remarquait M. Boucher, maire de Fismes, accompagné de plusieurs conseillers municipaux ; M. Olivier, conseiller général, et Madame ; M. Raymond Bigotte, président de la Fédération des Sociétés musicales « Champagne et Meuse » ; Monsieur le doyen de Fismes.

La ville de Fismes, le Conseil Général de la Marne, les Anciens Combattants et Médailles militaires, la Fédération des Sociétés musicales de Champagne et Meuse, l'Union des Commerçants Fismois et le journal « L'Union » avaient accordé leur patronage aux organisateurs et à la Fanfare des Cadets de Fismes.

Avenay - Val - d'Or

Le festival annuel de musique d'Avenay-Val-d'Or a connu, le 20 mai dernier, un succès bien mérité, les habitants ayant tout contribué à l'organisation de cette manifestation ; maisons parées, arches fleuries par les enfants des écoles.

Après le défilé par les rues du pays, toutes les sociétés participèrent, à leur tour, à une audition qui eut lieu sous les hautes frondaisons du parc du Château de Bauli, gentiment mis à la dispo-



**TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires**

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

Éditions Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle — PARIS-9^{ème} — 874-09-25

COLLECTION DE MÉTHODES

pour les instruments en usage dans les Harmonies et Fanfares
suivies de

GAMMES ET EXERCICES journaliers

et d'un

COURS D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL

par G. PARES

Chef de musique de la Garde Républicaine

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

En composant ces « Méthodes élémentaires » nous avons voulu résumer ce que doit savoir l'apprenti musicien pour figurer dans un Corps de musique d'amateurs ou d'Harmonie militaire.

Nous supposons l'élève déjà instruit des notions de solfège et, après quelques conseils sur la tenue de l'instrument, son entretien, etc., nous lui donnons l'explication des signes de mouvement et d'intensité de son. L'introduction seule de notre « Méthode élémentaire » apprendra donc à l'élève un grand nombre d'indications que les Méthodes complètes ne renferment pas toutes et qui lui permettront de rendre, beaucoup plus tôt, des services dans le Corps de musique dont il fait partie.

Aussitôt après nous abordons des exercices progressifs qui présenteront toutes les difficultés que l'élève devra vaincre par un travail journalier. Nous nous sommes efforcés de varier ces exercices et de leur donner une forme mélodique espérant ainsi intéresser l'élève qui voudra bien suivre les conseils énoncés dans le cours de notre Méthode, lui promettant des progrès rapides et sûrs.

Nous avons tenu également à indiquer les signes d'abréviation et de simplification employés dans la musique manuscrite et dont aucune méthode ne fait mention ; l'importance de ces explications n'échappera à personne, car la musique manuscrite est employée très fréquemment dans les Musiques et Orchestres et, souvent, de très bons musiciens sont embarrassés en présence d'un signe ignoré par eux.

La quatrième partie est consacrée aux leçons tirées d'ouvrages célèbres qui serviront pour l'étude du style.

Notre but principal a été d'ailleurs de mettre à la disposition des commençants un ouvrage succinct, complet cependant et d'un prix abordable, leur permettant d'apprendre en quelques mois tout ce qui est nécessaire pour tenir d'abord une partie secondaire dans une Musique d'Harmonie ou de Fanfare, voire même dans un Orchestre, et ensuite (après l'étude de nos gammes et exercices journaliers), une partie plus importante dans un de ces Corps de musique.

METHODES pour instruments à Vent, par G. PARES

Chaque méthode, prix net : 6,10

Méthode de : — Flûte — Hautbois — Clarinette — Basson	Méthode de : — Saxophone — Trompette à pistons — Cornet à pistons — Cor à pistons	Méthode de : — Clairon — Trombone à pistons — Trombone à coulisse — Petit Bugle — Bugle	Méthode de : — d'Alto — Baryton — Basse — Contrebasse — Instruments à Percussion
---	---	--	---

GAMMES et EXERCICES pour instruments à Vent, par G. PARES

Chaque cahier, prix net : 6,10

Pour : — Hautbois — Clarinette — Basson	Pour : — Saxophone — Trompette à pistons — Cornet à pistons — Cor à pistons	Pour : — Petit Bugle — Bugle	Pour : — Baryton — Contrebasse
--	---	------------------------------------	--------------------------------------

COURS D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL, par G. PARES

N° 100. — THEORIE et EXERCICES, en partition, prix net : 13,80

Pour les commandes, il suffit de désigner le numéro de la Collection.

Chaque partie d'instrument séparée, net : 3,55

Nos 329. Partie de Petite Flûte 101. — Flûte 102. — Hautbois 103. — Petite Clarinette 104. — Saxophone alto 105. — Saxophone Baryt.	Nos 106. Partie de Saxhorn alto 107. — Cor 108. — Petit Bugle 109. — Trompette 110. — Clarinette 111. — Saxophone Sopr.	Nos 112. Partie de Saxoph. ténor 113. — Cornet à pistons 114. — Saxhorn bugle 115. — Saxhorn Baryton 116. — Trombone 117. — Basson 118. — Basse Tuba	Nos 119. Partie de Basse 120. — Contrebasse si b 121. — Contrebasson mi b 122. — Sarrusophone 330. — Tambour 332. — Grande caisse et cymbales
---	---	---	---

sition des organisateurs par M. et Mme Jacques Colas. Signalons tout de suite la parfaite tenue et l'exécution impeccable des morceaux interprétés par : 1) L'Accordéon-Club d'Épernay, société qui ne compte que six mois d'existence ; 2) « La Renaissance » de Mailly-Champagne ; 3) La fanfare municipale de Camillères ; 4) La fanfare des vigneronniers de Champillon ; 5) La fanfare « Dom Pérignon » d'Hautvillers ; 6) La fanfare municipale d'Avenay-Val-d'Or (tous ces musiciens donnant le meilleur d'eux-mêmes pour servir la musique populaire).

L'invitée d'honneur, la musique du 503^{ème} R.C.C. de Mourmelon, interpréta trois œuvres fort appréciées.

Le nombreux public put écouter ensuite un morceau d'ensemble exécuté par quelque 400 musiciens, sous la direction de M. Lefort. Ils furent unanimement applaudis pour leur remarquable sens artistique et la maîtrise qu'ils ont de leur instrument. Avant un dernier défilé à travers le village, M. Dargent, maire d'Avenay-Val-d'Or, prit la parole au nom du Conseil municipal, pour rendre hommage à tous les artisans de la réussite de cette manifestation, qui est l'expression d'une culture populaire montrant le sens artistique et la vitalité des villages de France. Plusieurs coupes récompensèrent les sociétés participantes.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait : M. Bussière, sous-préfet de Reims ; M. Crespin, député de la Marne ; M. Colliery, sénateur ; M. Favret, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. le Général Brassart, commandant la région ; M. le Colonel Pèret, commandant le 503^{ème} R.C.C., ainsi que les officiers de son régiment ; M. Hallé, représentant le président de la Fédération musicale « Champagne et Meuse » et Madame ; M. et Mme Jacques Colas ; M. Henri Geoffroy, président du Syndicat des Vignerons ; M. Dricot, ancien maire adjoint d'Épernay, ainsi que de nombreuses personnalités de la région.

Parmi les chefs qui se sont succédé, citons celui qui a dirigé la société pendant plus de 40 ans ; sa grande compétence, ses immenses qualités humaines ont contribué, de 1906 à 1950, à former une pléiade de musiciens faisant de l'Union Musicale de Nuits l'une des premières du département de la Côte-d'Or. Il s'agit du regretté Georges Camus, admiré de tous.

Est-il besoin de le rappeler que, sous la direction du chef actuel Albert Henriot, ancien chef de la Musique de la 1^{ère} Région Aérienne à Dijon, la Société a eu l'honneur de participer, en août 1971, à l'excellente émission télévisée « Les Musiciens du Soir », puis ce fut la création du 1^{er} disque 30 cm, en novembre 1971. Plus de la moitié de l'effectif de la formation a moins de 25 ans. C'est dire que la société regarde l'avenir avec sérénité.

Le dimanche matin 3 juin 1973, grande effervescence dans les rues de la cité et à l'Esplanade des Buttes où s'est déroulée la 49^{ème} fête fédérale.

A 11 h., le président André Ameller a remis le fanion fédéral à M. Barbier, La Musique municipale, au grand complet, étincelante dans sa tenue uniforme, interpréta une vibrante « Marsillaise » dirigée par le président Ameller. M. Henriot prit le relais et dirigea l'une des plus belles marches étrangères : « Marching Thro Georgia » de Miller. Un vin d'honneur réunit les présidents et directeurs des sociétés participantes, MM. Molne, député et maire de Beaune, et Barbier exprimant leur satisfaction et fierté de réunir dans leur canton et ville les meilleurs éléments musicaux du département. M. André Ameller, président de la Fédération, fit le point de la situation musicale en France et dans la région et les raisons de son optimisme quant à l'avenir de l'enseignement musical. Un repas amical fut servi au nouveau municipal.

A 14 h. 15, les trente sociétés défilèrent dans la cité nuitonne. Ce fut ensuite l'audition de chacune

de ces sociétés dans un hangar municipal à l'esplanade des Buttes. Parmi les morceaux entendus, citons au passage : « My fair Lady », « Le pays du sourire », « La vie parisienne », « La dame de pique », « Andalousie », « Rythm Parade », 2 numéros des « Deux pigeons », 2 numéros des « Danses Hongroises » et, par un orchestre de jeunes : « Les Danses Allemandes » de Mozart ; magnifique palette musicale qui a pu réjouir les nombreux auditeurs al-

lant la variété dans le choix des œuvres.

Chaque directeur recevait des mains de M. Barbier le disque de la Musique municipale.

Cette audition prit fin vers 19 h. La 49^{ème} fête fédérale, très réussie et favorisée par un temps magnifique, restera un souvenir marquant pour la Musique municipale de Nuits-St-Georges, ainsi que pour tous les participants. La dernière fête fédérale qui s'est déroulée à

Nuits eut lieu en 1923. Soyons optimistes ! Espérons que nous n'attendrons pas 50 ans pour revoir cette manifestation à Nuits-St-Georges.

VITTEAUX

1961, la fanfare de l'Union Vittevauxienne fait appel à M. Yvon Aimard pour la direction de la société. Après la disparition de M. Petitot, la succession n'était pas facile, pourtant M. Aimard a su surmonter les difficultés. Grâce à son dévouement, il a créé une école de musique au sein de la société. Modeste petit conservatoire où les classes de solfège et instruments vont du cours préparatoire au cours supérieur. La compréhension des responsables du bureau qui ont entouré M. Aimard l'ont encouragé à persévérer. On a vu de ce fait la création d'une batterie avec tambours et clairons. Les nombreux élèves qui bénéficient des cours gratuits apportent à la société une jeunesse digne d'intérêt. De fanfare qu'elle était, l'Union Vittevauxienne est passée musique avec l'apport des clarinettes et bientôt des flûtes.

La société assure tous les services qui lui sont demandés par la municipalité et de ce fait contribue largement aux diverses festivités de la ville. Très renommée dans le canton, elle se produit dans les communes qui lui font l'honneur de lui demander son concours.

La musique étant enseignée selon les directives de la Confédération Musicale de France, une fois par an les examens d'interêts se passent à Vittevaux, où sous l'égide de M. Ameller, directeur de l'École Nationale de Musique de Dijon, des examinateurs professeurs à l'École de Musique de Dijon, ou chef de Musique se déplacent dans notre ville.

M. Aimard après 12 années passées à la direction de la société quitte la Bourgogne où il résidait depuis 22 ans pour rejoindre son pays natal : Aix-en-Provence. Nous pensons que les sociétés musicales de la région ne manqueront pas de faire appel à ses compétences. Grâce à ses nombreuses amitiés qu'il a su faire et à la sympathie que

COTE-D'OR

49^{ème} fête fédérale des sociétés musicales et chorales de la Côte-d'Or à Nuits-Saint-Georges.

En première page du programme officiel de cette belle manifestation, M. Bernard Barbier, conseiller général, maire de Nuits-St-Georges et président de la Musique municipale, écrit :

« NUITS-ST-GEORGES, dont les vins merveilleux ont rendu la santé au Roi Louis-XIV et redonnent l'optimisme à ceux qui en ont besoin... NUITS-ST-GEORGES, un nom connu du monde entier, même sur la lune, depuis que la mission Apollo XV a baptisé le plus grand cratère lunaire « Saint-Georges » en souvenir du héros du roman de Jules Verne : « De la Terre à la Lune »... »

Il y a 160 ans, en 1813, fut créée la première formation musicale à Nuits-St-Georges par Charles Walttemann, un Autrichien d'occupation, excellent tromboniste. Il arriva à Nuits après la défaite de l'Empereur Napoléon I^{er} et trouva sans doute le vin bon et les Nuitsonnes agréables. L'Union Musicale fut créée en 1891 par un président d'origine prussienne, Arthur Brünninghaus, qui porta la société à bout de bras jusqu'en 1930.



LEBLANC

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

lui apporte M. Ameller, M. Aimard sera remplacé à la tête de la société par Mlle Paulette Marchand répétitrice, accompagnatrice au Conservatoire National de Musique de Dijon.

Educatrice des élèves de solfège de 6ème et 7ème division. Le changement de baguette se fera officiellement, dimanche 26 août à la mairie, après les courses hippiques.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Congrès à Vesoul les 2 et 3 juin 1973.

Le Congrès a débuté le samedi 2 juin, dans une salle des Commissions de l'hôtel-de-ville de Vesoul par une réunion du bureau fédéral.

Nombre de questions y furent mises au point et, pour terminer cette réunion, une petite réception intime fut offerte aux participants par la municipalité vesulienne, avant le grand concert de gala donné devant une salle comble, par la célèbre Harmonie des Automobiles Peugeot et sa Chorale, présidée par Monsieur Henri Ravello et dirigée d'une façon parfaite par son directeur Daniel Zemp. Une ovation monstre clôtura ce brillant concert.

Congrès du 3 juin 1973

La Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, qui fête ses 73 années d'existence et rassemble en son sein 134 sociétés, dont une grande majorité de Doublistes, a tenu, ce jour, ses assises à Vesoul.

Ce ne fut pas un Congrès feutré, verbeux, et nul n'eut le temps de s'endormir. Le président Vriez anima parfaitement les débats, permettant à la contestation de s'exprimer, mais écartant les questions stériles; il tonna d'abord contre les trop nombreux absents, puis, fit connaître la marche satisfaisante de la Fédération; il s'attarda un peu sur les résultats des examens fédéraux qui sont particulièrement prometteurs puisque 49 sociétés ont présenté 1.523 élèves à ces examens, dont 7 ont été retenus pour le concours d'excellence de la Confédération à Paris, cette année.

Le choix, par la Confédération, des morceaux imposés à ces examens et le prix exorbitant des partitions furent, par contre, sévèrement critiqués, puis, le président et les membres du bureau surent aborder succinctement, mais complètement, les divers problèmes intéressant les sociétés.

Problèmes des subventions, des assurances, des relations avec la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique, ainsi que celui des récompenses.

Après un vin d'honneur offert par la Municipalité et au cours duquel Monsieur Vriez la médaille de la ville de Vesoul pour l'ancien secrétaire général Richard Ciapolino qui, malade, n'avait pu assister à ce congrès, un dépôt de gerbes au monument aux morts et un repas en commun, les congressistes purent assister à un exceptionnel festival de musique Haut-Saônois.

En effet, de 14 à 18 h., dix formations prirent part à un défilé puis à un concert donné par chacune de ces sociétés, devant un auditoire attentif. Merci M. Paul Richard, votre formule est la bonne car ce concert se termina avec la prestation des Chefs et Sous-Chefs des Sociétés musicales de la Haute-Saône, dirigée de main de maître par Paul Richard.

Les Vestuliers qui avaient déjà entendu la veille les 110 instrumentistes et les 70 choristes de l'Harmonie Peugeot, ne cachèrent pas leur satisfaction d'avoir eu leur ville choisie par la Fédération pour leur permettre d'entendre d'aussi nombreux artistes.

La Fédération renouvelle ses remerciements à Monsieur le maire de Vesoul, conseiller général et à son conseil municipal et, surtout, à nos amis MM. Vien et Garaffi, chevaliers ouvriers de ces fêtes qui resteront gravées dans la mémoire de tous les Vestuliers.

ILE-DE-FRANCE

Remise du nouveau drapeau fédéral à l'Amicale de Corbeil-Essonnes

A l'occasion des solennités de la Fête de la Sainte Cécile le nouveau fanion de la Fédération de l'Ile-de-France, confectionné par la section broderie du Collège d'Enseignement Technique de Sartrouville sous la direction de Madame Durieux, fut officiellement remis par notre Président à l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration.

Il était 9 h 55 ce dimanche 19 novembre 1972 lorsque, accompagné de M. Massuchetti, membre du Bureau, le Président Paul Pin était reçu devant le monument aux Morts de Corbeil par M. Saint Jurvin, Président de l'Amicale, entouré de son Conseil d'Administration et de diverses personnalités locales; parmi lesquelles nous avons relevé la présence de M. l'Adjoint représentant M. le Maire de Corbeil, le Capitaine adjoint au Commandant de la gendarmerie de l'Essonne, le Commis-

saire Divisionnaire, chef de district de Police, le Capitaine du Centre Principal de Secours, les Maires des Communes environnantes: M. Duboz, membre du C.A. de la Fédération, les Présidents des A.C.V.G. qui étaient accompagnés de leurs portedrapeaux.

De part et d'autre du Monument, dans un alignement impeccable se tenaient la Fanfare sous la conduite de son Chef M. Romanelli, la section des Majorettes et les élèves de l'école de musique accompagnés par leurs Professeurs.

A 10 h., les sonneries réglementaires saluent l'arrivée de M. Trombert, sous-préfet de l'Arrondissement, représentant le Préfet de l'Essonne; après les présentations d'usage, le président Pin s'avance et en quelques mots relate la décision prise de confier à l'Amicale de Corbeil la garde du fanion pour un an, et remit celui-ci au Président St-Jurvin qui l'en remercia et se tournant vers le porte-Drapeau, le lui remit alors que la fanfare exécutait la sonnerie « Au Drapeau ».

Les personnalités déposèrent ensuite une magnifique gerbe de fleurs alors que retentit la poignante sonnerie « au mort » ponctuée d'une vibrante Marsillaise.

Tous les participants prirent ensuite les cas qui attendaient pour se rendre à l'Eglise de Soisy-sur-Seine où fut célébrée la traditionnelle messe de Sainte-Cécile, entièrement chantée par la Chorale des Petits Chanteurs de Soisy; à l'offertoire M. le curé interrompit l'office pour dire une prière particulière et bénir l'emblème qui sera notre signe de ralliement.

Après la Messe la formation se rendit en Musique à la salle des Fêtes de Soisy où Personnalités, Musiciens et Chanteurs étaient reçus par la Municipalité en un vin d'honneur amical et sympathique.

De retour à la salle de répétitions de l'Amicale de Corbeil-Essonnes tout le monde se retrouva autour des tables copieusement servies par les soins de la Maison Poulain, traiteur local et bienfaiteur des Tambours et Clairons.

Belle journée qui, nous l'espérons, se renouvellera chaque fois qu'aura lieu la passation du Fanion Fédéral.

J. M.

La sortie-promenade de la « Boulonnaise »

Toujours conduite par son dévoué président M. G. Le Duc, son président adjoint, M. Gauthier et son excellent directeur: le commandant A. Dautricourt, mon cher camarade, notre vivante et belle société municipale de Boulogne-Billancourt effectuait sa traditionnelle promenade musicale annuelle, les samedi et dimanche 23 et 24 juin dernier, à Benais, en Indre-et-Loire, dont le célèbre et historique château est devenu le centre de vacances de la Grande Cité de notre «banlieue Parisienne ».

Ce merveilleux voyage s'effectuait en cars... ce qui permit à nos musiciens, à leurs familles et à leurs invités, dont je fabais partie d'admirer tout particulièrement les splendeurs touristiques et artistiques de cette belle région, qu'un soleil bienfaisant illuminait sans excès... ainsi avons-nous pu admirer, une fois de plus, ces nombreux châteaux, ces admirables monuments historiques.

Inutile de dire qu'un accueil chaleureux fut réservé à nos musiciens qui donnèrent un fort beau concert, avec un programme de choix, dans le grand parc du château, le dimanche matin, après un défilé dans Benais. Le samedi, après-midi, une visite avait été faite au château de Chillon où le souvenir de Jeanne d'Arc fut l'objet d'un émouvant rappel!... Le soir, une soirée Bavaroise, en la salle des fêtes de Benais, réunissant, autour de nos musiciens, une population nombreuse et enchantée.

Le dimanche matin, après un apéritif et un excellent Banquet offerts par la municipalité à la santé du concert, on se prépara au retour. J'avais eu la joie de rencontrer en ce beau voyage M. et Mme Debièvre, le musicologue bien connu et de nombreux amis et camarades dont M. Debaës. Et ce fut le retour, chargé de nouveaux et réconfortants souvenirs de cette magnifique sortie-promenade.

Capt. F. BOYER

Le classement des Bleuets de Gonesse

Ce dimanche 1er avril dernier, la Batterie - Fanfare: « Les Bleuets de Gonesse » se présentait devant un jury pour subir les épreuves aux Concours Itinérants au sein de notre Fédération des Sociétés Musicales d'Ile de France.

J'avais l'honneur de présider ce jury, présidence qui m'avait été confiée par « M. Paul Pin », Président de notre F. M. d'Ile-de-France et par M. Roger Varin, secrétaire de sa Commission technique. Cet examen musical eut lieu au Perreux. Après avoir entendu cette jeune et intéressante phalange, classée, déjà, en 2ème Division, 2ème Section, le jury décida, à l'unanimité, de la classer en: 2ème Division - 2ème Section. Certes... cette dynamique; Batterie - Fanfare, fort bien dirigée, méritait mieux et raison de sa belle présentation et de son excellente exécution. Mais nos règlements CNF n'autorisent pas, pour ces épreuves spéciales, une ascension supérieure à 1 degré par rapport au classement déjà obtenu. Son Directeur obtint le prix de Direction bien mérité.

En ce genre de formation euvre, il faut en plus de l'exécution, surveiller la justesse sonore. Ce qui en outre avait attiré l'attention du jury... c'est la fort belle tenue d'ensemble, dans lequel dominaient la solennité de tout jeunes exécutants. Et nous devons en remercier son Président Hovette et son excellent Directeur.

Capt. F. BOYER

La sirène de Paris

Cette belle phalange artistique Instrumentale qui s'est fait entendre tout en France qu'à l'Etranger dans les plus grands tournées musicales, conserve toujours son activité depuis 1874.

Elle fêtera son centenaire l'an prochain en offrant un concert de gala salle Gaveau, le dimanche après-midi 17 mars 1974.

Dés maintenant nous convions les auditeurs qui s'intéressent à la belle et bonne musique à assister à cette fête du Centenaire.

Nous en reparlerons.

Après un très beau concert offert à nos membres honoraires, le dimanche 11 février, la Sirène doit se produire les 24 mai, 7 juin, 14 juin, dans les kiosques parisiens.

Deux concerts de gala seront exécutés en Province, nous faisons appel aux bons musiciens amateurs qui désirent venir grossir nos rangs dans tous les Pupitres, du Petit Bugle à la Contre-basse. Toute la famille des saxophones, cors, trombones.

Les inscriptions sont reçues au siège social 20, rue Dareau - Paris-14 ou ont lieu les répétitions le dimanche matin de 9 h à 11 h 30.

A. GREBAUT

Concert de la Sainte - Cécile à Courbevoie.

Courbevoie est l'une de nos rares cités banlieusardes à compter encore quatre sociétés de genres différents. La plus ancienne, la Chorale, attend 1976 pour fêter son centenaire, et la plus jeune, le cinquantième en 1971.

On comprendra alors que, malgré quelque retard, nous ayons tenu à rapporter ce que fut le rassemblement de ces quatre Sociétés locales, celui qu'elles réalisent annuellement à l'occasion de la Sainte-Cécile, et qui a eu lieu le 26 novembre dernier.

A l'annonce du programme de ce concert nos lecteurs partageront sans doute notre avis qu'il avait été composé pour satisfaire aux goûts de l'auditoire imposant et varié qui emplissait la grande salle des fêtes.

En plus du lever et du baisser de rideau qu'elle assura, l'Union Harmonique, sous la direction de M. J. Boulet, joua la Cavatine du Barbier de Séville et les scènes Bohémiennes de la Jolie fille de Pechin. Le cercle Symphonique, sous la direction de M. A. Preto, interpréta l'Ouverture de l'Enlèvement au Sérail et celle de la Muette de Portici.

Le cercle Mandoliniste, sous la direction de M. R. Parmentier, fit entendre un arrangement, par Litnée et de Coppélia, la Sérénade Napolitaine, de Luino, et Marguerite de Valois, de Colteux.

La chorale, sous la direction de M. R. Baron, chanta des extraits de Cavalleria Rusticana (soliste Mme C. Charpentier), de Judas Macchabée et de Une nuit à Grenade, de Kreutzer; un arrangement folklorique de son Directeur, Mozakrus et des variations sur notre populaire Au clair de la lune, le thème principal étant chanté par une trentaine d'enfants.

Pour cette circonstance, unique dans l'année, un jury fonctionna, présidé par M. C. Deprez, Député-maire, assisté de nombreux conseillers municipaux. Il avait pour tâche de procéder à l'élection de la Reine de la Ville et de ses Demoiselles d'Honneur.

On peut convenir que l'Art et la Distraction furent bien servis ce jour-là. N'est-ce pas une des meilleures formules pour entretenir le mouvement musical amateur ?

Roger BARON

Concert de l'Harmonie Municipale d'Antony et de l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire.

C'est en présence d'une nombreuse assistance et sous la présidence de M. Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, que l'Harmonie Municipale d'Antony a donné le dimanche 4 mars, au Centre Culturel, un concert exceptionnel. Ce concert était donné dans le cadre d'un concours de classement de Sociétés Musicales, et soumis à l'appréciation d'un jury de la Fédération de l'Ile-de-France, en vue de l'accession de l'Harmonie à une Division supérieure. Le commandant Semler-Collery, Président de la Confédération Musicale de France, avait bien voulu honorer de sa présence cette manifestation artistique. La Fédération de l'Ile-de-France était également représentée par M. Etienne Lorin, Vice-Président, et par M. Varin, secrétaire de la Commission Technique.

Dans son allocution de bienvenue, M. Gonthier, président de l'Harmonie d'Antony, a remercié également de leur présence M. Cevaudan, secrétaire général de l'Union des Conservatoires des Hauts-de-Seine, et M. Wolff, Directeur du Conservatoire et de la Philharmonie de Chatenay-Malabry.

Sous la direction de M. Marcel Naulais, le programme comportait en introduction La Saint-Jean à Bourbourg, une fantaisie-Ouverture de Jules Semler-Collery. L'ouverture de la Chauve-Souris, de J. Strauss, constituait le morceau imposé; elle fut interprétée avec tout le charme et la galeté cher à son auteur. L'ouverture de Le roi faufil de Léo Delibes, fut le second morceau de classement. Deux concours des Trois Danes assignés de Moritz Moszkowsky constituèrent le point final de ce concert. Ce dernier morceau fut particulièrement exécuté par l'Harmonie Municipale, qui restitua l'enthousiasme et la fraîcheur de cette œuvre.

Le verdict du Jury, qui réunissait MM. Forêt, Dautricourt et Delorme, fut l'accession de l'Harmonie à la Division Supérieure B.

La première partie du programme, présentée par M. Daniel, était assurée par l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire d'Antony. Dans l'interprétation de la Suite en si bémol, de Purcell et de Tyrol, de F. Ruelle, nous avons pu apprécier le sérieux et la virtuosité de nos jeunes musiciens. Une première récompense leur fut donnée par un rappel de l'assistance. Le morceau final, un arrangement de Jérôme Naulais, valu aux exécutants l'ovation qu'ils méritaient. Félicitations à ces jeunes interprètes pour leur brillante présentation, réconfortante à plus d'un titre et rassurante pour l'avenir musical de notre cité.

Compiments chaleureux aux musiciens de l'Harmonie Municipale, qui ont obtenu la juste récompense de leur amour de la musique pour la grande joie de leur public dont les applaudissements nourris sont le meilleur des encouragements.

Notre propos serait incomplet si nous n'exprimions ici notre gratitude à M. Marcel Naulais, Directeur des deux Formations, dont la compétence et la maîtrise permettent à ces deux ensembles musicaux d'atteindre ce haut niveau de qualité d'interprétation. Ce fait fut souligné par le vote du Jury, qui décerna à M. Naulais une mention particulière pour l'autorité de sa direction.

D. FOUILLET.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Brillant succès du festival de musique de l'Arsenal (Roanne).

Cet important quartier de Roanne, qu'est l'Arsenal, actuellement en pleine évolution, a été le théâtre les 19 et 20 mai du déroulement du Festival annuel du Comité du Roannais des Sociétés Musicales, la Chorale des Parents d'élèves de l'Arsenal, aidé par le foyer culturel Albert Thomas et le cercle Amical laïque, avait la charge de l'organisation. Dès le samedi, après un défilé conduit par l'importante et dynamique société, l'Indépendante de Montagny, ont lieu à 21 h dans la salle des spectacles des ARCT un concert suivi par un nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements aux interprétations des différents morceaux du Cercle de Guitares de Roanne; des Amis de l'accordéon de Roanne; des Mandolinistes Roannaises; de l'Amicale des Accordéonistes Roannais; de l'Ensemble Vocal de Roanne; de la Chorale Scolaire du Mayollet.

Le dimanche matin à 9 h 30 dans la salle des spectacles du Foyer Albert Thomas, s'est tenu le congrès annuel du comité du Roannais dont le président Charles Labouret entouré de son état major avait le plaisir d'accueillir le président de la Fédération Musicale Loire-et-Haute-Loire M. Rouchon qui ne manque jamais une occasion de manifester son soutien et sa sympathie à ce Comité; M. Gruel adjoint représenté M. le maire de Roanne.

M. Boutaric, directeur de la chorale des Parents d'élèves de l'Arsenal et grand responsable de l'organisation du Festival remercia tout d'abord les personnalités et les 42 congressistes de leur présence, et retraça sommairement l'histoire de la chorale qu'il a la charge de diriger, qui s'est développée au fil des ans grâce aux bonnes volontés qui se sont manifestées. Des nouvelles actions culturelles ayant vu le jour. Prenant la parole le président Prouchon redit une nouvelle fois que rien de ce qui est organisé dans le Roannais ne le laisse insensible, pour lui c'est un réel plaisir de répondre présent au festival annuel du Roannais, festival toujours réussi grâce à l'effort de tous, constatant la carence en haut lieu du soutien qui devrait être fait en faveur de la musique populaire et demande à tous les dirigeants de servir les causes, de continuer leurs efforts pour continuer d'animer les sociétés qu'ils ont la charge.

M. Labouret remercia M. Rouchon de sa présence félicitant M. Boutaric et son équipe des efforts déployés pour l'organisation du festival; remerciant la municipalité de Roanne et celle de Mably le comité d'entreprise des ARCT pour l'aide matérielle et financière apportées aux organisateurs.

Le secrétaire Mottet procédant à l'appel des sociétés, on nota 21 sociétés représentées, 5 excusées, 4 absentes.

M. Rouchon reprenant la parole concernant les examens supérieurs qui ont eu lieu le 6 mai à St-Etienne est d'accord avec les Examinateurs qui trouvent trop difficile les morceaux imposés et demandera, au prochain Congrès, que le niveau soit diminué.

Le trésorier M. Ravasiard remercia les trésoriers de chaque société qui cette année ont respecté les dates pour le virement des cotisations fédérales et assurances.

M. Franceries président de la commission artistique donna toute précision pour les Bateriales fédérales pour les Bateriales au samedi 2 juin à 14 h 30, soirée des Pères Rouennais ex-cantabile et pour les cours élémentaires et nouveaux au dimanche 3 juin à 8 h 30 à la maison des sociétés rue de Cadore à Roanne.

Le 19 mai 1973 l'Avant-Musée de Fougères-Charléon organisa le festival annuel, avec comme mor-

ceau d'ensemble « le Glanon de Médros », car Louis XIV primitivement prévu pose des problèmes pour certaines sociétés n'ayant pas de trompettes de cavalerie.

En 1975 la fanfare de Chanzy aura la charge d'organiser les festivals de St-Germain-Lespinois ex-cantabile en 1976, après quelques questions diverses; il était 11 heures quand prit fin ce congrès.

A 11 h 15, un défilé emmené par l'importante Harmonie du Puy et-Velay (Amicale Saint-Michel, pensionnat Notre-Dame-du-Puy) conduits les congressistes, les personnalités déjà citées, avec en plus M. Terrenoire député-conseiller général et son épouse, M. le maire de Mably, M. Feuillet président du foyer culturel Albert Thomas, M. Murc, président du cercle amical de l'Arsenal au Monument aux Morts de l'atelier de construction de Roanne où M. Rouchon déposa une gerbe. Ce fut le retour au foyer Albert Thomas, pour le vin d'honneur, le général Desruelle directeur de l'Arsenal de Roanne (bien connu pour la fabrication des chars AMX 13 - AMX 30 - AMX 10 etc.) s'étant joint aux personnalités ainsi que Mme la directrice de l'école maternelle, et M. le Directeur de l'Ecole Primaire du festival Roger Boutaric remercia toutes les personnalités présentes les congressistes, etc. tous ceux et celles qui l'aidèrent. Tour à tour M. Rouchon, Cahouret, le Général Desruelle, M. Gruel, représentant le maire de Roanne, M. Peyrol, maire de Mably, M. Terrenoire prirent la parole et tous furent unanimes pour constater la réussite du festival et féliciter ceux qui eurent pour que vive la musique populaire. Puis M. Rouchon, remit (sous les acclamations de l'assistance) la médaille de dévouement de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire à M. Lucien Lame, secrétaire trésorier de la Chorale des Parents d'Elève de l'Arsenal.

A 12 h 15 dans le nouveau restaurant scolaire (récentement mis en place par la municipalité de Roanne) fut servi un excellent repas à un solennel de convives. Puis à 14 h 30 de plus points différents 18 sociétés avec en plus les gracieuses et réputées majorettes de Joully-Charléon défilèrent dans les principales artères du quartier de l'Arsenal pour rejoindre le cadre champêtre du « Petit bois » où deux podiums étaient dressés pour l'audition des morceaux que chaque société interprétera. Auparavant M. Roger Boutaric dirigea le morceau d'ensemble « Roncevaux » magnifiquement interprété par les quelques 800 exécutants.

Une foule nombreuse attentive, malgré le vent qui soufflait fort mais dont la force était atténuée, par les branches du « Petit bois » ne manqua pas, par ses nombreux et nourris applaudissements de récompenser les exécutants des morceaux exécutés.

Il était 19 h 15, quand le Président Labouret annonça au micro que la coupe du comité du Roannais des Sociétés Musicales, était attribuée à la société musicale de Renaison; la coupe de la Caisse d'Epargne à l'Indépendante de Montagny; une coupe offerte par l'association des Parents d'élèves de l'Arsenal fut attribuée aux Majorettes de Fougères-Charléon, une deuxième attribuée à l'Harmonie du Puy.

FOLLIOT J.

NARBONNE

Gros succès de l'Echo Narbonnais sur la Côte-d'Azur

Après avoir brillamment enlevé la coupe du festival de Lodève Jeudi de l'Ascension, les musiciens de l'Echo Narbonnais ont pris le départ samedi matin à 8 h pour Nice. Après un très agréable voyage en passant par St-Raphaël et Cannes ils ont débuté à 17 h par une démonstration en compagnie des majorettes « Les Languedociennes » et celles de Cavallion. A la fin de cette présentation, le président Paracuellos et le directeur Paul Féliu ainsi que les capitaines des majorettes furent invités à une amable réception par le maire, la présidente des majorettes de France et les autorités locales. Après le repas du soir et une bonne nuit de repos passée dans un village de vacances ce fut le lendemain matin la visite touristique et le bain pris à Cannes. Dès 14 h les choses sérieuses allaient commencer. Le rassemblement des participants groupait 13 groupes de majorettes dont celles de Nice, Marseille, Juan les Pins, Menton, Cavallion, Béziers etc... Le défilé commença sous un ciel limpide et des milliers de spectateurs qui ne ménageaient pas leurs applaudissements. L'Echo Narbonnais accompagnait successivement « Les Languedociennes », les majorettes de Cavallion et les Phocéennes majorettes de Marseille sur les airs de « Viva Espana », « Valencia » « Riguita » qui furent joués avec beaucoup de brio et enthousiasme le public.

Puis ce fut la distribution des prix et le concours fut remporté par les Majorettes de Nice qui se qualifièrent ainsi pour la finale du championnat de France. Après le repas du soir ce fut avec beaucoup de regret qu'il fallut prendre le chemin du retour qui s'effectuait sans encombre avec arrivée à Narbonne à 2 h du matin. Inoubliable séjour sur la Côte d'Azur, mais d'autres inoubliables soirées sont là que nous aurons avec autant de brio.

SARZI

SOCIETES DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à : l'IMPRIMERIE SIMATIS - 42100 - SAINT-ETIENNE

GANGES

Nouvelles musicales

La réunion annuelle de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi a eu lieu samedi 2 juin, à Ganges, dans la salle du Conseil municipal.

Monsieur Monna, maire, conseiller général, avait tenu à accueillir les participants réunis sous la présidence de notre dévoué vice-président Monsieur Pierre Audran, représentant Saint-Pargolre, assisté de Monsieur Soulier François, membre du Comité Directeur, secrétaire de séance.

Dans une brève mais chaleureuse allocution, il remercia tous les présents qui, malgré l'éloignement de notre cité située à l'extrême nord-est du département, avaient tenu à venir manifester leur attachement à leur fédération.

Il exalta les joies que procure la musique; il regretta la disparition de nombreux exécutants et le peu d'intérêt qu'elle paraît exercer sur la jeunesse actuelle abreuvée de musique électronique.

Il remercia en particulier Monsieur Pierre Audran pour son dévouement à cette belle cause.

Monsieur Audran remercia à son tour Monsieur le maire pour la chaleur de son accueil et pour l'attachement qu'il porte à la musique populaire, le félicitant pour l'initiative de création de l'Ecole de Musique municipale qui, actuellement instruit quarante-deux jeunes enfants futurs musiciens, une quinzaine étant déjà en possession d'un instrument, il souhaite en terminant les compter bientôt parmi la nouvelle phalange qui assurera la relève des anciens, grâce au travail acharné et à la compétence de Monsieur Abrassart, professeur de musique.

Monsieur Audran donna ensuite lecture d'une missive de Monsieur Sarzi, président, retenu par ses obligations, qui s'excusait de n'avoir pu assister à cette réunion, en des termes touchants :

« Chers Amis, Au moment où vous êtes tous réunis sous la présidence de votre vice-président départemental, Monsieur Pierre Audran, je me permets de m'inscrire parmi vous par la pensée pour vous adresser à tous un amical et fraternel « bonjour » et toutes mes sincères félicitations pour l'ardeur que vous déployez avec vos musiciens, dans vos sorties et vos concerts.

Sachez que la musique nous apporte à tous la joie et l'espérance, une satisfaction personnelle car, non seulement elle élève la pensée vers le beau, mais encore elle apporte aux hommes que nous sommes, cette culture qui fait que nous sommes enviés par ceux qui ne la pratiquent pas. Poursuivez dans vos efforts, faites appel à la jeunesse, car c'est d'elle que dépend l'avenir de nos sociétés musicales; que l'importance de nos jeunes ont des cheveux longs, vivons leur époque, sachons nous adapter à leurs coutumes, faites d'eux des musiciens, de bons sociétaires, disciplinés et enthousiastes, ainsi vos appels n'auront pas été vains.

Nous sommes l'une des plus importantes fédérations françaises, nous ne dépasserons jamais le Nord et le Pas-de-Calais avec leurs 600 sociétés, mais faisons ensemble le serment d'arriver à les égaler un jour, puisque la musique semble reprendre corps dans la France.

Je vous souhaite une bonne santé à tous, à vos familles, à vous aussi mon cher Audran. En attendant de faire plus ample connaissance un jour prochain, je vous dis avec mon cœur :

Vive la Fédération du Midi, vive le département de l'Hérault et vive la musique populaire d'amateurs !

Après les applaudissements de l'assistance qui saluèrent la lecture du message de Monsieur Sarzi, Monsieur Audran procéda à l'appel des sociétés représentées ainsi : Lodève, Montpellier, Perols, Villeveyrac, Sete, Lansargues, Paulhan, Villeneuve-lès-Maguelonne, St-André-de-Sangonis, Clermont-l'Hérault, Pignan, St-Pargolre, Saint-Pons, Gignac, Saint-Jean-de-Vedas et Ganges, ayant envoyé une délégation à cette fraternelle réunion.

Cette formalité terminée, le président donna le compte rendu de la réunion générale tenue à Perpignan, le 13 mai dernier.

Il y fut examinée une question très importante : les assurances de res-

ponsabilité civile concernant les musiciens et leur chef au cours des déplacements à l'extérieur mais également lors des répétitions ou toutes autres activités. Les notices explicatives sont à solliciter de Monsieur Mouraux, 7, rue Commandant-Doutres, à Perpignan.

La Fédération Nationale invite les sociétaires à s'abonner individuellement au journal (6 F par an) afin que sa diffusion soit encore plus importante (chaque société recevant un seul abonnement gratuit).

ORGANISATIONS DE CONCOURS OU FESTIVALS. - Ceux-ci doivent être déclarés au mois de septembre ou octobre précédant l'année où ils doivent être organisés afin que la Fédération ait la possibilité de publication et inscription.

Les concours de musique nécessitent une importante organisation : hébergement, réception, etc... mais par contre les festivals qui jouissent d'une grande faveur du public sont à la mesure d'une société aux moyens modestes.

A ce sujet, sont évoqués les concours ou festivals de musique organisés par des sociétés privées qui n'appartiennent pas à notre fédération; de l'avis unanime nettement exprimé, les sociétés musicales devaient s'abstenir de participer à de telles manifestations lorsqu'elles ne sont pas organisées dans le cadre de la fédération ou par des sociétés non fédérées.

Certains dirigeants se plaignent également du manque de coordination entre les sociétés, notamment pour normaliser les frais de déplacement et les indemnités appliquées lors des sorties, certaines formations faisant de la surenchère, arrivent à se déplacer pour des sommes dérisoires et nuisent à une bonne organisation.

Une entente devrait également intervenir entre sociétés lorsque l'une d'elles est sollicitée à plusieurs reprises pour une même date; elle devrait transmettre à une société voisine la demande dont elle est l'objet et qu'elle ne pourra satisfaire.

Les représentants de Gignac émettent le vœu que les programmes imposés aux professeurs de musique des écoles publiques soient davantage orientés vers la musique et moins sur l'histoire de la musique.

Pour terminer, Monsieur Audran annonce que le prochain congrès régional aura lieu les 18 et 19 mai 1974, à Millau (Aveyron).

Un vin d'honneur offert par la municipalité de Ganges, clôtura cette réunion qui s'est déroulée dans un climat particulièrement chaleureux.

Le président et les participants furent unanimes à exprimer leurs remerciements pour la qualité de l'accueil reçu dans notre ville.

VALRAS-PLAGE

Grand festival à l'occasion de la fête des pêcheurs

En ce dernier dimanche de juin, fidèle à sa tradition, la coquette station de Valras-Plage, a célébré sa fête de Saint-Pierre, patronne des pêcheurs. Une foule nombreuse venue du Biterrois, de l'Aude et du Tarn, a suivi avec beaucoup d'intérêt le programme mis sur pied par le comité des fêtes. Et le vent généreux qui a soufflé toute la journée a dégrainé quelque peu la plage au profit des différents défilés.

A 10 h., en l'église paroissiale, était célébrée la messe en l'honneur de Saint-Pierre. Au premier rang de l'assistance, il y avait M. Turgo, maire de Valras; plusieurs conseillers municipaux et les drapés. Au cours de la messe chantée par le curé d'Aurillac et le doyen de Vic-sur-Cère (Cantal), l'abbé Pierre Ricunau, curé de Valras, évoqua, devant la foule, le lancement, il y a 25 ans, des festivités en l'honneur de Saint-Pierre et il se félicita de voir que la municipalité tenait autant que lui-même à cette fête, qui ouvre la saison balnéaire.

A peu près à la même heure sur les allées Ch.-de-Gaulle, avait lieu le second festival de musique dit de par société, mais le jury, présidé par M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, décerna des récompenses.

C'est ainsi que la coupe de la Ville de Valras fut attribuée au groupe de majorettes de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) ainsi qu'à sa Musique, cependant que la coupe offerte par la Fédération du Midi revenait aux « Etolles du Rail » de Bezier, majorettes et musique; une coupe en argent fut remise à l'« Eclio Narbonnais » qui, par son dynamisme, agrémenta le festival et la jete par de belles marches et pas-doubles. D'autres coupes furent distribuées aux majorettes de Lodève, du Bourquet-d'Orb, les belles tranevel, les dauphines de Sète, avec la musique de l'Harmonie de Bedarieux et les majorettes de Salles-d'Aude.

Pour tous, le comité des fêtes et les gardes municipaux avaient préparé au Centre Socio-Culturel, une

« sardinade » fraîchement pêchée, elle groupa plus de cinq cents participants. Et, tandis que M. Turgo mangeait au « Miramar » avec le groupe des Philatelistes de Holbron, en visite à Valras, en raison de l'exposition internationale de Bèquet servi à la « Chaumière », où avaient pris place, devant une belle bouillabaisse, M. Sarzi et Madame; M. Dejean, vice-président de la Fédération, et Madame; les prud'hommes-pêcheurs, l'équipage du canot de sauvetage, les douaniers et la gendarmerie.

Il était près de 16 heures lorsque le défilé, mis en place sur les allées Ch.-de-Gaulle, se dirigea vers l'église, puis vers le port; d'importants cavaliers ouvrirent le cortège. Durant ce plus d'une heure et devant une foule compacte, les divers groupes évoluèrent, en multipliant ici et là, des mouvements d'ensemble. Devant l'église, M. Turgo et le Conseil municipal, le clergé et les communiant entrèrent dans le cortège, qui s'augmenta jusqu'au port.

Nous avons noté la présence de M. Bayou, député, questeur de l'Assemblée nationale; Bamigère, député; Brousse, sénateur et maire de Béziers; Faigt, conseiller général et maire adjoint; Mme Bayou, maire de Saint-Chinian; MM. Cauquil et Dieude, adjoints au maire de Valras; M. Mare, chef de la gendarmerie; M. Perrot, syndic des gens de mer; M. Ravaille, percepteur, et d'autres encore. Devant le monument aux morts, le cortège s'arrêta

Décès de notre ami Delcellier, directeur de la Fanfare-Batterie de Murviel-les-Béziers.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Delcellier, Directeur de la Fanfare Batterie de Murviel les Béziers.

Propriétaire Viticulteur, il était un homme de bon sens amoureux de la musique, fidèle à ses amis, mutualiste né, toujours prêt à rendre service, participant en tant qu'exécutant aux activités de nombreuses sociétés musicales.

Aussi il n'est pas surprenant qu'une foule nombreuse l'ait accompagné à sa dernière demeure précédé par sa « Fanfare » qui lui rendait ainsi un suprême hommage.

A l'église le service religieux a été assuré par les musiciens amis des environs. Un grand chagrin nous étreignait tant était puissant les liens qui nous unissaient au disparu. La Fédération Musicale du Midi était représentée par M. Marcel Faur; Membre du Comité de Direction pour la zone B de l'Hérault.

En cette douloureuse circonstance que la famille de notre ami touché si durement trouve ici l'expression de nos condoléances émues. Les membres du bureau Fédéral et son Président, André Sarzi, adressent en cette triste circonstance, à la famille de M. Delcellier, ainsi qu'aux musiciens et dirigeants de la Fanfare, leurs condoléances attristées.

Le Président Fédéral

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix - Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT 40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation - Tél. (99) 30.34.48

et déposa une gerbe de fleurs, sonnerie « aux morts » par l'harmonie de Bedarieux, minute de silence, puis il se dirigea vers le port où avait lieu l'embarquement.

Les autorités prirent place dans le canot de sauvetage, le clergé et les sapeurs-pompiers qui portaient la gerbe sur « l'Albatros », tandis que les musiques et les majorettes ainsi que de nombreux amis s'installaient dans les nombreuses embarcations. Celles-ci, après avoir évolué dans l'Orb, suivies par une foule massée sur les quais, prenaient la direction de la passe pour gagner le large. Quelques minutes plus tard, à quelques encablures de la plage, la gerbe dédiée aux marins perdus en mer fut jetée sur l'onde, cependant qu'une minute de silence fut observée avec sonnerie « aux morts » et « Marcellaise exécutées par l'harmonie Bedarieux. Il ne restait plus aux marins qu'une heure pour regagner la terre. Le cortège se reforma pour rejoindre les allées Ch.-de-Gaulle où avait lieu la dislocation, alors que le bal commençait à attirer les jeunes couples. A 19 h., la municipalité offrait un vin d'honneur à ses hôtes, au cours duquel prirent la parole: MM. Turgo, maire; Bayou, député, en conclusion; M. Soulier, Théron, avant de lever son verre au succès de Saint-Pierre 1973, salua M. le maire et son Conseil municipal et les réalisateurs du festival. Il souhaita enfin aux pêcheurs et aux autochtones, aux salonniers et aux touristes une excellente saison balnéaire à Valras station familiale et accueillante.

Belle journée pour la musique !

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

Deuil à l'harmonie

Nous apprenons avec peine le décès survenu à St-André-de-Sangonis de notre collaborateur et Ami, Henri SOULIER, membre du comité directeur de la Fédération du Midi, Président de l'Harmonie de St-André-de-Sangonis. M. SOULIER qui était âgé de 78 ans avait consacré sa vie entière à la Musique populaire. Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 4 juillet à 9 h. Durant le cortège et à l'église, l'harmonie de St-André interpréta des œuvres funèbres. MM. Audran, Dejean, vice-présidents de la Fédération, représentant le département de l'Hérault, M. Alcehamp, trésorier général de la Fédération, représentèrent M. André Sarzi, Président, retenu par d'autres circonstances à Narbonne.

Une foule de parents et d'amis accompagnaient la dépouille mortelle de notre ami jusqu'à sa nouvelle demeure tandis que M. Audran, retraçant en quelques mots la vie musicale de M. SOULIER.

En cette bien pénible circonstance, le Président Sarzi et tous les membres du bureau fédéral et ceux des musiques de la Fédération, présentent à la famille du défunt, leurs bien sincères condoléances.

NORMANDIE

Le congrès du 27 mai à Soumont-Poligny

Il s'est tenu dans la salle des Fêtes de Soumont. Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Anne remercia très vivement les nombreux congressistes (une centaine) et dans un silence impressionnant tint à honorer le souvenir des disparus depuis 1919, date de son arrivée à Lisieux et de son adhésion à la Fédération; le président E. Clappe, fondateur de la Fédération en 1897 et l'un des premiers pionniers de la CMF décédé en 1923, son successeur Marcel Petit (1939 - 1949), les vice-présidents Antore, Wesquin, Beaupère, Leblanc, actuel vice-président, nos bons amis membres du bureau : Mayeur, Desmuelles et tout récemment J. Poyer. Ajoutons à la longue liste le commandant Clérissé, Robert Bréard, l'ami des chorales, et dans l'anonymat tous les exécutants décédés : c'est la traditionnelle minute de recueillement...

M. Anne était entouré des vice-présidents Angot, Bellis Lion, Brét, Pollin Ponty, du trésorier A. Petit, des membres du bureau : Baidot, Bouny, Capard, Cavan, Dupéroux, Makait, Muchensturm, Maugralin, Ouvrier. Excusés : Caens, Corder, Doussé Dzierka, Kembilinsky, Villion.

M. Anne rappela l'indigence de la ville de Rouen qui n'a pas permis la tenue du congrès de 1972. Simple-ment une réunion du bureau s'est tenue à Lisieux pour statuer sur la situation financière... et rechercher « un successeur ». Il félicita les deux petites communes : Soumont et Poligny d'avoir pu consentir une aide budgétaire de départ pour la tenue de nos assises, aide complétée par un apport substantiel de « La Mine », d'une subvention du département de Calvados, de la Direction de Jeunesse Sport et Loisirs et participation de la Fédération. Il retraça les travaux de l'année écoulée, ses interventions à la CMF, les résultats obtenus aux examens fédéraux, au challenge Clérissé, au concours d'excellence à Paris, les stages franco-allemands à Klippeneck, les congrès des Sables-d'Olonne de Paris, ses cir- culaires instructives, sa participation à la lutte pour le retour effectif de l'enseignement de la musique à l'école de suite de nos sociétés (400 sociétés fédérées en 1949, 284 en 1973 ...) On arrive aux droits d'auteurs : nouveau protocole très favorable puisque la perception des droits est affective sur les recettes et non sur les dépenses engagées : pas de recettes... rien à payer ! Ce qui n'ex- clut pas la génération de man-

festations et relevé des œuvres exécutées. - Récompenses : M. Angot se plaint de l'inattention des intéressés quant aux précisions de genre de récompense et date de transmission des demandes... et de leur montant. C'est un travail absorbant, rédaction des diplômes, emballage, acheminement par la poste. Devant certaines détériorations des paquets à l'arrivée il est déconseillé de tous sous tube carton, sera désormais utilisé ce qui augmentera le coût des opérations. M. Angot désirant se reposer, M. Ouvrier, nommé secrétaire adjoint, assumera le service dès le 2ème semestre 1973. Une circulaire spéciale sera adressée en même temps que celle concernant le recouvrement de la cotisation et de l'assurance 1974 c'est-à-dire en septembre prochain. Assurances : intérêt majeur d'être assuré. Les taux de la CMF sont intéressants à tous points de vue. M. Anne rappelle l'intérêt de souscrire au tableau A catégories élevées plutôt qu'au tableau B montant du même chiffre de prime. Tout cela est exposé dans la circulaire d'information. Il sera demandé des précisions à la Cie l'Euro- pe en ce qui concerne l'accident survenu en ce qui concerne l'assurance de 25 F est un chiffre fixe et forfaitaire ne devant pas être interrompé 25 pour mille prohibitif.

Il est fait allusion à une erreur figurant dans le récent journal de la CMF qui prévoit l'émission des Boreaux de souscription directement à la CMF alors que l'acheminement à la CMF alors que l'acheminement des dits documents doit être assuré par la Fédération elle-même. D'autre part en ce qui concerne l'assurance (locataire) la prime de 25 F est un chiffre fixe et forfaitaire ne devant pas être interrompé 25 pour mille prohibitif.

La parole est ensuite donnée au Trésorier A. Petit qui, après vérification du commissaire aux comptes Fouilleul, présente une situation financière excellente. Les félicitations unanimes lui sont adressées. M. Anne insiste sur le rôle chargé de M. Petit qui serait allé si les sociétés voulaient bien s'acquitter, des réception des circulaires, d'invitation, sans être obligé de faire des rappels fastidieux et onéreux.

Journal : envoyez vos communiqués (programme musicaux) à l'exclusion de tout commentaire « de clocher ». Epreuves fédérales : Il est à nouveau attiré l'attention sur la difficulté irrégulière des questions et morceaux ces derniers dépassent sans aucun doute le niveau à attendre « dans nos sociétés ». M. Anne en saisira la CMF en vue d'une amélioration souhaitable.

Elections : Les membres rééligibles Angot, Bellis, Maugrain, Petit sont reconduits, à l'unanimité dans leurs fonctions. Par suite de démissions regrettables, M. Koch, directeur de l'Ecole de Musique de St-Lô (où une vingtaine de communes envoient des élèves ; exemple à retenir) est élu vice-président pour la Manche; pour la Seine-Maritime, M. Decugis du Havre et M. Couture de Dieppe, sont élus membres du bureau ; pour l'Eure MM. Burel à Louviers et Jean- det de Verneuil à Andeville; pour l'Orne M. Ouvrier est nommé secrétaire-adjoint devant remplacer M. Angot pour le service des Récompenses. Enfin c'est l'élection du successeur de M. Anne : M. B. Chapiain secrétaire général de la mairie d'Argentan a été élu à l'unanimité des présents augmentée de 37 pouvoirs CI-après son allocution :

Par votre décision, je viens d'être investi des fonctions de Président de la Fédération Régionale de Musique de Normandie.

Ce n'est pas sans avoir mûrement réfléchi que j'ai accepté d'être candidat à la succession de M. le Président Anne, qui depuis 24 ans assume la responsabilité des 3 départements normands et du département d'Eure-et-Loire. Succéder à M. Anne n'est pas une tâche facile, je dirai même qu'elle est très difficile. Brillant musicien, il a été désigné pour sa compétence et son autorité en qualité de vice-président de la CMF et membre du conseil national de la Musique Populaire.

Nous savons tous combien son jugement en matière musicale est juste et jamais contestable. Son activité en faveur des sociétés de Musique est constante. Ses interventions près des autorités administratives sont toujours couronnées de succès car elles sont justifiées et nécessaires.

Toujours alerte malgré ses très graves blessures de guerre, la mémoire fidèle, M. Anne aura pu continuer ses fonctions pendant plusieurs années encore. Mais sa décision est devenue irrévocable. Ce n'est que pour cela que mon nom a été soumis à vos suffrages.

Tâche très difficile que celle qui est maintenant la mienne dis-ais-je il y a un instant. Je suis loin de pouvoir présenter un palmarès tel que celui de M. Anne. Je ne peux simplement que vous dire que j'ai été musicien actif jusque ces dernières années. J'ai été désigné en qualité de Président de la musique d'Argentan et des ensembles qui y ont été rattachés en 1968. Mon activité professionnelle est celle de secrétaire général de la Mairie d'Argentan.

Je souhaite exercer mes nouvelles fonctions en totale collaboration avec le Conseil d'Administration de la Fédération et notamment avec les Vice-Présidents qui représentent l'Association dans chaque département et bien sûr avec M. Anne.

Des affaires importantes retiennent particulièrement mon attention : le classement des Sociétés, les épreuves fédérales, les récompenses.



Actuellement, chacune de ces affaires sont confiées à des membres du Conseil d'Administration ; je leur demande de les conserver et d'assurer la pleine responsabilité, étant entendu que des réunions nous permettront d'en débattre le moment venu. J'ai pu d'autre part, apprécier le dévouement et les brillantes qualités de M. Petit, en tant que trésorier. C'est là une tâche ingrate mais combien importante dans la vie d'une société.

Il va sans dire que le compte également sur le concours des autres membres du bureau pour la bonne marche de la Fédération. Celle-ci n'est pas l'affaire du seul Président, mais l'affaire de tous. Mon objectif pour l'avenir est simple ; Me consacrer à la défense de la musique populaire, c'est-à-dire la musique qui est la nôtre. Nous traversons depuis plusieurs années une crise grave ; crise d'effectifs, crise de direction. Peut-on remédier à ces maux ? Certainement, mais il nous faut lutter contre des éléments difficiles à surmonter et notamment l'indifférence des Pouvoirs Publics.

Monsieur le Président Anne a consacré une partie de son mandat à vouloir attirer l'attention de l'Education Nationale sur la nécessité de l'enseignement musical à l'école. Je me souviens en effet du temps où, élève à l'école communale, j'ai appris le solfège, puis le chant avec le directeur de l'École qui jouait du baryton et son adjoint de la basse. Temps révolu que celui-là.

Plus tard, avec M. Angot, je me suis retrouvé au pupitre des trombones à la Fanfare Universitaire de l'Orne qui était composée en majeure partie d'enseignants, en général bons musiciens, parce qu'à l'École Normale il y avait une excellente formation.

L'enseignement de la musique à l'école, est problématique si ce n'est fini et bien fini. Alors que reste-t-il pour apprendre la musique : les écoles de musique et les cours de solfège dans nos groupements.

Les écoles de musique dans notre région sont peu nombreuses, 4 ou 5 peut-être. Pour les villes où elles existent pas ou peu de problèmes de recrutement pour les formations musicales, que fait-on ? C'est là où les choses sont graves. Est-ce sûr d'abord que les jeunes s'intéressent encore à la musique.

Probablement peu parce qu'on fait peu de choses pour les y intéresser. Et c'est là où les pouvoirs publics sont responsables de la très régulière baisse de la revue éditée tous les 15 jours par le Ministère des Affaires Culturelles, revue très intéressante certes pour ceux qui sont attachés à tout ce qui concerne les arts en général, mais pour ceux qui ne s'intéressent qu'à la musique, il faut lire autre chose, car aucune rubrique musicale, si ce n'est de temps à autre un entrefilet sur les conservatoires régionaux (?). Que ce soit sous le Gouvernement, que ce soit sous les précédents, il faut bien reconnaître que la musique n'a plus eu droit de cité depuis la fin de la guerre.

Seules les Collectivités locales déplorent l'absence de musique lorsqu'il y a un défilé du 11 novembre ou du 14 juillet il n'y a pas de musiciens pour assurer la manifestation et jouer La Marseillaise. Et pourtant, ne doit-on pas non plus mettre en accusation toutes ces villes ou communes qui avoient, il y a 40 ans d'excellentes sociétés et qui les ont laissées disparaître faute de leur accorder des moyens suffisants pour vivre ou survivre.

C'était en effet, bien souvent, dans la petite commune qu'on apprendait la musique, au cours de solfège, le soir après le dîner, parce que c'était le seul moment où le chef de Musique pouvait donner ses cours et bien souvent sans rétribution.

C'était, il faut le dire, notre seule distraction et nous étions fiers de participer aux défilés et aux concerts. Aujourd'hui, la municipalité des loisirs fait que les adolescents préfèrent aller à la Maison des Jeunes ou à la discothèque pour y chercher une distraction qui ne leur donne tout compte fait aucune satisfaction.

Combien reste-t-il de ces nombreuses sociétés communales ? — très peu et celles qui subsistent ne le doivent qu'au dévouement d'un « chef » qui consacre quelques heures, parfois mal rémunérées, au service d'une collectivité qui trop souvent se désintéresse du travail réalisé avec des moyens insuffisants.

Je sais par expérience que les budgets communaux sont difficiles à équilibrer. Mais en les examinant bien, on constate-t-on pas que certaines disciplines sont mieux dotées que d'autres. Il existe un Ministère de la Jeunesse et des Sports qui peut imposer aux Communes des Charges parfois lourdes, mais il ne s'en soucie pas et obtient toujours satisfaction.

Peut-on dire que nous avons un Ministère des Affaires Culturelles qui impose aux communes les mêmes obligations ? Absolument pas.

Et bien voilà la cause de la disparition de la musique en France. Ce même Ministère de la Jeunesse et des Sports a la charge des Maisons de Jeunes, qu'on dit aussi de la Culture. Que coûtent ces Maisons de Jeunes à l'Etat et aux Communes ? Des sommes considérables, des millions d'anciens francs pour les collectivités. Certaines de ces Maisons ont voulu toucher à la musique, ce fut comme le reste, un désastre, mais personne n'osa lever le petit doigt pour crier au scandale.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, c'est contre tout cela que j'ai l'intention de m'élever et je veux que la musique ne soit pas le parent pauvre de la vie artistique. Mais c'est aussi avec votre concours que

cela doit se faire. Vous êtes dans vos villes à même de connaître ce que les Municipalités répartissent à chacune de ses Sociétés ou aux Organismes dont elle est partie prenante. C'est à vous de nous donner ces renseignements et je vous promets de vous aider pour que vos sociétés prennent la place qui leur revient.

Put un temps, où il était difficile de demander de l'argent car les communes aidaient très peu les diverses Sociétés Locales. Aujourd'hui, les subventions se distribuent par millions d'anciens francs. Il suffit dans une commune de chiffrer les effectifs des sociétés subventionnées et de placer la Société de Musique face aux autres en faisant ressortir les services rendus sur le plan local. Il vous faut aussi avoir un bureau dont les membres sont décidés à tout faire pour vous aider ; démarches pressantes près des Municipalités pour appuyer vos demandes de subventions nécessaires à l'achat ou à la réparation de vos instruments et à l'achat de partitions. Voir même à l'achat de tenues. Et c'est un reproche que je ferai aux dirigeants, reproche d'être trop discrets. Il faut aussi que la rétribution des Chefs de Musique soit décente et compense le temps consacré à la fonction ; trop de gens ignorent ce que représente cette fonction.

Je m'adresserai plus spécialement aux Chefs de Musique qui doivent assurer le recrutement de leurs jeunes musiciens en organisant eux-mêmes les cours de solfège. Rappelez-vous qu'un manœuvre est payé au SMIC et qu'il a droit à des majorations pour heures supplémentaires. Pourquoi, le chef de musique gagnerait-il moins que le manœuvre employé par la commune et ne percevrait-il pas des majorations d'indemnités. Sachez que dans nos villes, nos professeurs auxiliaires perçoivent un salaire horaire de 18 Frs. Oh ! bien sûr les organismes de tutelle font le barrage mais là également il faut s'affronter avec eux jusqu'à complète satisfaction.

Je sais qu'il est difficile de travailler avec les jeunes, mais il faut persévérer car on arrive tout de même à des résultats valables.

Je ne prolongerai pas davantage mon propos qui a été trop long, veuillez m'en excuser, mais sachez que je serai toujours à votre disposition pour vous donner les renseignements nécessaires et vous aider. Toutefois, quand vous m'écrivez, soyez bref, mais précis car rien n'est plus fastidieux que d'être obligé de demander les renseignements parfois les plus élémentaires mais indispensables. Beaucoup d'autres questions intéressent les Sociétés. Nous y reviendrons ultérieurement.

En terminant, je formulerais en votre nom et au mien tous vœux pour une longue et paisible retraite à notre Président et à Mme Anne, ce trait qui ne sera que partielle puis que M. Anne reste Vice-Président de la CMF et Membre du Conseil national de la Musique Populaire.

C'est toujours avec plaisir, que nous le retrouverons avec nous et que nous écouterons ses précieux conseils.

... des applaudissements chaleureux ont souligné la péroraison de cette véritable profession de foi. Immédiatement après la conclusion qui précède sur la proposition de M. Angot, vice-président général, M. Anne a été sacré « Président d'Honneur » couronné de vivats enthousiastes.

Et ce sont les questions diverses : ne prêtez son concours qu'à des sociétés fédérées, ne participez qu'à des concours ou festivals patronnés par la CMF, rappel de faire appel à la générosité des Caleses d'Epargne (« la ou l'écureuil ») si vous y avez bien entendu un livret ou l'engagement d'en faire ouvrir un au nom de votre société — retourner sans délai le « feuillet de renseignements » pour mise à jour du répertoire — La séance est levée pour se rendre au monument aux Morts à Soumont et les deux présidents (l'ancien et le nouveau) déposent la gerbe du souvenir alors que la musique municipale de Lisieux fait retentir les sonneries réglementaires, l'hymne polonais (beaucoup de polonais dans la commune) et la Marseillaise. Vin d'honneur offert par la municipalité, échange de mots aimables entre M. le maire Larue et M. Anne. Après cette réception rafraîchissante une touchante manifestation de sympathie à l'adresse de M. Anne qui quitte la présidence fédérale après 24 ans d'activité reconnue. Sur l'initiative de M. Angot, une souscription a été ouverte à toutes les sociétés fédérées (138 sur 234 ont répondu généreusement) ; ce dernier s'est exprimé ainsi :

Mon cher Anne, Si je fais mien le dicton qui veut que les discours les plus courts soient les meilleurs, je m'en rapporte à la réplique du Comte Almaviva dans le Barbier de Séville qui dit : « Je n'ai qu'un mot à dire et ce mot sera pour moi le suivant : « merci ».

Malgré tout ce mot est bien court pour retracer la carrière fédérale de notre ami Anne ; Membre du Comité vers 1926 il devient secrétaire adjoint aux environs de 1935, puis président en 1949 à la mort de Marcel Petit. Si l'on a pu dire entre 1897 et 1938 : « la Fédération, c'est Clérissé » on peut dire aujourd'hui de 1949 à ce jour « la Fédération c'est Anne ».

Je ne puis relater ses nombreuses activités : présidence des jurys d'examen, présidence des Soirées Cécile, Centenaire, Festivals, ses interventions près des Conseils Généraux pour l'obtention de subventions, près des parlementaires en qualité fédérée, de participer aux en faveur du développement de l'Édu-

cation Musicale son activité et ses interventions à la C.M.F. et au Conseil Supérieur de la Musique, pendant 24 ans, il a œuvré pour le développement des sociétés populaires de musique.

Aujourd'hui, Anne se retire, il laisse le gouvernail à notre ami Chaplain, il le sait en bonnes mains et peut se reposer enfin emportant dans sa retraite la justification d'avoir bien travaillé et la reconnaissance de tous ses camarades.

REPOSE DE M. ANNE :

Quelqu'énergique que soit un homme, il est toujours, dans son existence une faille où sa sensibilité s'émeut et confine à l'émotion mal contenue ; certes chers amis en cet instant je suis de ceux-là. A moins d'avoir dans la poitrine un roc indestructible à la place du cœur comment résister aujourd'hui à une telle matérialisation de sympathie, de confiance et d'amitié reconnaissante sans être troublé ? Dans mes dernières volontés écrites on y lit en fleurs, ni couronnes, ni discours, que l'on se souvienne seulement de ce que j'ai pu faire, bénévolement, depuis ma prime jeunesse au cours de mon séjour terrestre pour cet épanouissement de la musique surtout dans les couches sociales populaires « les qualificatifs me manquent pour vous remercier de cette manifestation tout amicale arborant avec une avance seulement de 48 heures sur l'horlogerie de ma vie sonnant 80 ans ! En vérité quel inoubliable célébration d'anniversaire !

Permettez-moi de me revoir à l'École Normale de Caen Champion interscolaire de Basse-Normandie de course à pied et, simultanément, titulaire de deux premiers prix de ce Conservatoire de Caen où m'attachent de pieux souvenirs.

Cette même année, 1912, je revois cet orchestre complet (« La Musica ») monté avec mes camarades de promotion (quelque 30 de moins de 19 ans) participant, pendant les vacances de Pâques, à un concours de musique à Pont - L'Évêque où le jury faisait appeler le chef « j'étais celui-là... C'est la Grande Guerre, et si le terrain des combats, l'autre brisée, un bras droit à tout jamais ankylosé et autres incidents de parcours moins cruels : finie la course à pied. Il resta le cerveau intact avec son bagage musical et la volonté de réagir... C'est l'arrivée à Lisieux en 1919. De ce demi-siècle écoulé et déjà écorné, 2 ou 3 ici encore parmi vous m'ont suivi dans ce périple détaillé dans un certain bulletin municipal lexovien ! Certes 24 ans notamment de présidence à la tête d'un vaisseau tel que cette grande famille musicale normande ne compte pas uniquement des heures joyeuses et de repos mais celles de ce genre compensent au centuple les quelques moments de découragement ou de tristesse.

Je ne veux pas épiloguer davantage sur cet heureux et bénéfique loisir qu'est la Musique, langage universel au diapason duquel devraient bien s'accorder tous les Terriens pour vivre en paix et dans la joie.

Ainsi que je vous le disais il y a quelques instants continuons tous et ne faiblissons pas dans cette lutte difficile pour la pérennité de « Nos musiques ». Laissez-moi maintenant vous parler à cœur ouvert et confondez dans un anonymat compréhensible tous ceux qui ont soutenu aussi spontanément et généreusement à l'initiative de mon vieil ami Angot, mon compagnon de la même lutte et les remercier sans limite.

Dans cette trop grandiose réunion vous avez eu l'amabilité de bien vouloir associer à l'abord ma femme qui, à l'égard des compagnes de ceux accomplissant des tâches similaires connaissait et acceptait sans maugréer, quelques déceptions familiales, puis notre jeune fille et ses deux petits enfants (celui de 9 ans travaille le saxo) représentant à la fois ses deux frères aînés et leurs sept enfants éloignés sous des horizons divers qui à distance sont sensibles à l'hommage qui m'est aujourd'hui rendu. Enfin le sentiment qui réapparaît ; Quelle joie sans mélange de partager, dans l'au-delà mystérieux, mes chers parents.

Et ce somptueux présent (1) je le baptisai « Souvenir tangible de mes 15.000 musiciens normands que j'aime toujours et pour lesquels j'ai fait de mon mieux pour leur faire aimer la musique et surtout l'inculquer à « leurs jeunes ». Musique que je défendrai jusqu'à mon dernier souffle !

Chers bons amis, Chers tous, Merci, Merci... et seulement un revoir

(1) Un poste téléviseur couleur « Océanic » et son meuble rustique, accompagné d'une montre automatique « Oméga », le tout nimbé d'une splendide gerbe de roses à l'adresse de Mme Anne.

Une telle journée mémorable ne pouvait se passer sans musique. Pendant le Congrès, l'Harmonie de Lisieux, sous la direction de son sous-chef, M. Deslandes, s'est fait entendre au cours de la messe en interprétant Le Roi Arthur de Purcell, l'Épithète de Gallon, extrait de l'Opéra de S. Lancelotti, Marche d'Alceste de Lisieux, cette fois, la baguette de M. Petit, une autopsie fort appréciée fut offerte comprenant Les Fêtes de Terpiépolis, de Deslandes, Antonine de S. Bonifacio, Gwerc

Dolly de C. Sauvage et Gopak de Khatobasturian... Dépot d'une gerbe au monument aux morts par les deux présidents (l'ancien et le nouveau), précédant que Lisieux exécute l'hymne polonais et la Marseillaise. L'après-midi, grand concert artistique par les harmonies réunies de Falaise, Lisieux, Vire, soit 150 exécutants sous la direction alternée des chefs respectifs de ces formations. M. Leymet, de Saint-Pierre-sur-Dives, était le présentateur. Devant un public enthousiaste, on applaudissait successivement Le Nouveau Seigneur du Village (ouverture de Boieldieu), direction M. Bouet, de Falaise ; L'Auberge du Cheval Blanc (sélection sur l'opérette de Beuatzky), direction M. Petit, de Lisieux ; La plainte du Clocher (pièce descriptive de G. Balay), direction M. Anne ; La Veuve Joyeuse (sélection sur l'opérette de F. Lehár), direction M. Doussé, de Vire ; Marche de la 2ème D. B. de Clowez, direction M. Mazzoni, de Potigny ; La Marseillaise, avec M. Anne.

A l'entracte, remarquable présentation de danses folkloriques costumées par le groupe MJC de Potigny, sous la direction de M. Ginter. Remise de récompenses gouvernementales, fédérales et confédérales à d'anciens musiciens de « L'Espérance », précédée de « L'Accrochage » à la vénérable bannière de la plaque du cinquantième de la CMF. Enfin remise du fanion fédéral par Me Thomas, président de l'Harmonie de Lisieux, à M. Humbert, président de « L'Espérance ». Échange d'admirables propos entre les présidents. Me Thomas ayant particulièrement insisté sur le rôle de M. Anne, non seulement depuis ses 24 années de présidence à la Fédération, mais rappeurant son action musicale depuis son arrivée à Lisieux en 1919... Signalons enfin que M. Anne a accepté de rester vice-président de la Confédération musicale de France et membre du Conseil National de la musique populaire afin d'être l'énergique défenseur de « la musique à l'école ».

Et la fête se termina par le salut au monument aux morts de Potigny assurés par la musique de Vire, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Potigny, sous la présidence de son maire, M. Brosseau ; au cours duquel furent remis diplômes et médailles « souvenir » aux sociétés participantes et aux invités du Comité organisateur.

« Les congressistes se souvenant être photographiés dans le groupe d'ensemble, à l'extérieur de la salle des fêtes de Soumont, et qui en désirent un exemplaire, adresser 10 F au CCP Paris 160 348 au nom de M. Anne, 8, rue du Maréchal-Leclerc, Lisieux, avec une adresse précise par envoi ».

CAEN

Le mercredi 13 juin dernier à l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen, avec ses 80 musiciens sous la direction de son chef André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen a donné un très beau concert au théâtre municipal.

Un très important programme avait été soigneusement mis sur pied pour ce gala offert aux membres bienfaiteurs et fidèles auditeurs, malgré la saison avancée et en milieu de semaine le théâtre était rempli, ce qui prouve l'intérêt et l'attachement du public pour notre société et aussi pour la musique dite « populaire ».

C'était aussi la première fois que l'Harmonie tentait l'expérience d'être l'accompagnatrice d'un concerto de piano : La Rhapsody in blue de George Gershwin. Ce fut une réussite grâce à une part au brillant concertiste qu'est le pianiste Jean-Marc Bouché, et d'autre part au talent des solistes, comme le clarinetiste Emilie Genyvin, le trompettiste Pierre Dutot, le tromboniste Jean-Louis Basset et tous les musiciens de la société. Jean-Marc Bouché, ce jeune caennais premier prix du Conservatoire Supérieur de Paris 1962, grand prix de Béziers 1965, fait depuis plusieurs années des tournées pour les JMP et donne de nombreux récitals en France et à l'étranger ; c'est un artiste authentique, qui s'est joué de la très difficile partition que l'on sait ; l'ovation du public a été telle qu'un bis d'une partie de la Rhapsody s'imposait. De nombreuses personnes ayant réclamé une nouvelle audition de cette brillante composition, satisfaction leur sera donnée lors d'un prochain concert prévu cette fois au château à Caen.

Outre ce « plat de résistance » La Fraternelle a présenté successivement Ouverture pour Harmonie de Mendelssohn, la suite de Ballet de Rossini ; Respighi et la Bourée fantasque, l'écrite au band de Frank Erickson, compositeur américain, œuvre écrite pour harmonie qui sonne fort bien. « Train de plaisir » poika de J. Strauss (orch. de Désiré Dondeyne) pleine d'entrain et qui obtint un franc succès. Après la Rhapsody un blue dont nous avons parlé plus haut, suivait 3 extraits de la Symphonie du Nouveau Monde ; le délicieux L'écouleur, dont les solistes sont à féliciter (Eug. de Genyvin à la clarinette, Edmond Caudrea au cor).

Bravo donc à « La Fraternelle » à ses brillants musiciens et à leur chef, elle a, à nouveau, prouvé qu'elle reste toujours l'une des meilleures harmonies de France, et qu'elle avait maintenu son haut niveau de part ses programmes sélectifs et fort bien mis en point.

EVREUX

Nous venons d'apprendre la nomination de Philippe Gauthier, qui vient d'obtenir un premier prix de flûte au Conservatoire national supérieur de Paris.

Fils de M. Gauthier, professeur au lycée technique, Philippe Gauthier entra comme élève à l'école de musique en 1963.

Sous la direction de son professeur, M. Maurice Pruvost, soliste de l'orchestre de Paris, il montra très rapidement pour la flûte des dons lui permettant d'envisager une carrière musicale.

Élève des classes de solfège de MM. Lion et Lecomte, il fit également dans ce domaine de solides études couronnées de succès soit aux épreuves de la Fédération et aux concours de la Division d'Excellence de la CMP.

Entré au conservatoire de Paris en novembre 1971, il arrive, en moins de deux années, à la consécration de ses études instrumentales par l'obtention de ce premier prix. Ce sont donc de chaleureuses félicitations que nous lui adressons, en lui souhaitant pour l'avenir une brillante carrière.

CHERBOURG

Comme toujours, c'est en présence d'un très nombreux public que l'Union Lyrique Municipale a donné son traditionnel concert de printemps. Aux premiers rangs de l'assistance qui avait pris place au théâtre municipal, nous notons la présence de M. Ryst, président de l'Union Lyrique, de M. Jacquet, vice-président et conseiller municipal représentant le docteur Robert, maire, et de Mlle Le Bruman, directrice de l'École Municipale de Musique. Sous la baguette de leur chef d'orchestre M. Caens, les 55 musiciens de l'Union Lyrique interprétèrent un programme d'une excellente qualité et le public ne ménagea pas ses applaudissements. C'est Mlle Patricia L'Homme qui présenta le programme. Le concert débuta par une marche intitulée « 76 trombones » extraite de la comédie musicale de Meredith Wilson « The Music Man » créée à New-York en 1957, marche qui illustre parfaitement le nouveau style adopté par la musique légère américaine. Puis ce fut une ouverture typiquement « Jazz » de Alexander Barkot intitulée « Harlem Shadows ». A cette ouverture succédèrent une série de mélodies de « Musique aux quatre vents » de Roger Roger, compositeur français qui fit la majeure partie de ses études de piano, d'harmonie et de contrepoint sous la direction de son père, Edmond Roger, chef d'orchestre et ami personnel de Claude Debussy. Une caractéristique de l'écriture de Roger Roger, ainsi que devait le préciser dans la présentation de l'œuvre Mlle Patricia L'Homme, est l'insistance qu'il met à insérer une intention dans une forme stable qui prouve une certaine maîtrise de soi mais c'est finalement dans son utilisation du rythme que son originalité apparaît le mieux. Toutes les mélodies de « Musique aux quatre vents » sont inspirées de pays ou de villes insolites et romantiques.

Le public put entendre hier « scenic Railway » - « Intermezzo » - « Adieu Shanghai » et « Chevauchée caennaise » avec à la trompette solo Bernard Marie.

L'Union Lyrique interpréta ensuite « Festival à Kerkrade » de Serge Lancelien, compositeur contemporain qui ne craint pas d'aborder la musique légère et de la confier à un orchestre d'harmonie. Membre du jury au Festival Mondial de Musique de Kerkrade, Serge Lancelien a rapporté de là-bas des impressions sonores qui lui ont inspiré une ravissante suite d'orchestre. Ces impressions sont celles d'un festival populaire et coloré qui devait d'ailleurs rappeler à beaucoup de musiciens de l'Union Lyrique présents sur scène ces magnifiques jours, nés vécus en 1968 au festival Mondial de Kerkrade. Enfin, pour clore ce remarquable concert les musiciens interprétèrent une sélection des principaux airs du film « Les parapluies de Cherbourg », film cent pour cent musical réalisé par Jacques Demy et Michel Légrand.

LAIGLE

Que les personnalités que nous ne citerons pas et qui, pourtant, assistaient à la représentation du Barbier de Séville, veulent nous excuser. Mais il était impossible, dans un public si dense, de reconnaître tout le monde.

Nous avons quand même noté parmi l'auditoire : M. Canas, maire-adjoint, représentant M. Boudet, député-maire, le docteur Quérel, président de la Symphonie ; MM. Thioussot, Heil, conseillers municipaux Pruvost, président du SI ; Plessis, conseiller municipal (et exécutant). Il convient d'abord de dire que si la Symphonie, qui organise ce spectacle, espérait, en regard à l'affiche, accueillir nombre de mélomanes, elle ne pensait pas en voir autant. « Nous avons été obligés d'ajouter des chaises », dit M. L'Hermier, administrateur de la Symphonie.

C'est en effet une réussite qu'enregistrent les organisateurs et elle montre que les Liglois savent très bien — contrairement à un préjugé qui court — abandonner pour une soirée le poste de télévision quand on leur offre ailleurs un spectacle de qualité.

Que dire du Barbier de Séville, si ce n'est qu'il est, comme on le sait, chanté, joué par Claude Cales (Almaviva), Michel Cerjou (le Comte Almaviva), Georges Daum (Bartholo), Gérard Chapuis (Basil), André Dumas (le notaire), Michèle Clavier (Rosine), solistes de l'Opéra d'une façon magistrale.

Nous insisterons, sans aucun chauvinisme, sur l'excellente interprétation de Rossini par la Symphonie ligloise, sous la direction de MM. Ouvrier et Angot, en ayant bien conscience du travail fourni par les musiciens, tant en répétitions qu'en

exercices personnels. Au piano Simone Séjard maître de chant à l'Opéra.

A la fin de la présentation, M. Ang — qui dirigera encore pour nous la messe en musique des « 4 jours » — était invité à monter sur la scène pour partager les applaudissements nourris d'un public ravi.

MOULINS-LA-MANCHE

Nous apprenons avec peine le décès de M. Victor DORE, chef de musique survenu à l'âge de 61 ans. La Fédération était représentée à ses obsèques par M. Augot, vice-président fédéral.

De nombreux amis chefs de musique des délégations de sociétés, voisines apportèrent l'expression de leur douloureuse sympathie à Madame DORE et à toute sa famille.

OISE

CREVECŒUR-LE-GRAND

Brillant concert de la Société Musicale

Comme le veut la tradition, la ville de Crèvecœur-le-Grand a été gratifiée de son concert instrumental annuel donné par la société musicale.

C'est dans la salle des fêtes qu'eut lieu cette très sympathique manifestation organisée principalement à l'intention des membres honoraires de la société.

C'est devant un public très nombreux que se déroula un spectacle varié et de qualité, au cours duquel théâtre, variétés et musique alternaient.

La troupe « Indépendante Artistique Amiénoise » (direction Courcol) assura la partie théâtrale et de variété.

Quant à la société musicale de Crèvecœur, toujours aussi brillante, elle interpréta avec brio, sous la direction de son sous-chef, le dynamique M. Béthune, plusieurs morceaux de son répertoire qui furent très applaudis.

Cette sympathique manifestation était placée sous la présidence de M. Duytsche, maire de Crèvecœur.

On remarquait également la présence de M. Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise; M. Hochard, chef de la fanfare de Bonneuil ainsi que plusieurs conseillers municipaux.

Au cours de l'entracte, M. Béthune adressa ses remerciements à la municipalité, au président de la F.M.O. et à toutes les personnes qui, par leur présence, avaient manifesté leur soutien et apporté leurs encouragements à la société musicale.

Puis, avant de conclure, M. Béthune, regrettant l'absence du chef M. Wolck qui, souffrant, n'avait pu être présent, lui souhaita un prompt rétablissement.

Après une vibrante « Marcellaise » c'est à la satisfaction générale que musiciens, artistes et public quittèrent la salle des fêtes.

BETHISY-SAINT-PIERRE

Classement de la « Lyre Musicale »

La société musicale de Béthisy-Saint-Pierre a donné, lors de son épreuve de classement qui s'est déroulée dernièrement, une très bonne prestation musicale.

Un public très nombreux était venu apporter ses encouragements aux musiciens de cette brillante formation que dirige le dynamique chef, M. Mouton.

M. Dransart, maître et président d'honneur de la société, était présent ainsi que M. Hicbarcq, vice-président, et plusieurs conseillers municipaux.

Le jury était composé de MM. Neumann, président de la F.M.O.; Duseigne, vice-président, et Oglier, professeur de solfège.

Un pas redoublé, exécuté avec brio, mit les musiciens dans l'ambiance.

Puis ce fut l'audition de classement: « Marielle », de Albert Thiry, comme morceau imposé; « La Grotte aux Fées », de Doyen, comme morceau de choix fut remarquablement interprété. Ce qui permit à la Lyre d'être classée en 3ème division, 1ère section.

M. Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise, adressa, en son nom ainsi qu'au nom du président Semler-Colleury, de vives félicitations à tous les musiciens et leur chef et constata avec satisfaction que de nombreux jeunes musiciens, fruit d'un travail trop méconnu de plusieurs membres de la société et de M. Oglier, qui assurent l'éducation musicale et instrumentale, se trouvaient au pupitre parmi les « anciens » assurant ainsi l'activité de la société qui va grandissant.

Le président fédéral rappela également le nombre très satisfaisant d'élèves que présente chaque année la société aux examens fédéraux, ce qui démontre l'amour de la musique parmi la jeunesse de cette charmante ville.

Et c'est à la satisfaction générale que se clôture cette très sympathique manifestation.

CHEVRIERES

Classement de la société « La Rayonnante »

C'est dans l'accueillante salle de musique que se déroula l'audition qui devait permettre à la « Rayonnante » d'obtenir sa classification musicale.

De nombreuses personnes assistaient à cette amicale manifestation. M. Roger Rigour, maire de cette charmante cité, était présent ainsi que plusieurs membres du Conseil

municipal et diverses personnalités. Le jury était présidé par M. Jean Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise, délégué de la C.M.F. Il était assisté de MM. Duseigne, vice-président de la F.M.O., et Adolphe Ponthieu, membre du Comité Directeur.

Après l'exécution des morceaux, qui valu à la société d'être classée en 3ème division 1ère section, le président fédéral adressa ses félicitations aux musiciens. M. Neumann ne cacha pas sa satisfaction de voir plusieurs jeunes aux pupitres, ce qui permet à cette phalange d'envisager l'avenir avec optimisme. Le président fédéral adressa également ses félicitations à M. Sardy, chef de la société, pour le travail accompli et les résultats obtenus.

Avant d'en terminer, M. Neumann se fit l'interprète du président Semler-Colleury pour adresser en son nom à tous les musiciens des félicitations et ses meilleurs vœux de réussite pour l'avenir de la société. Un vin d'honneur offert par la municipalité, à la mairie, clôtura cette sympathique manifestation.

Remise des prix à l'Ecole de Musique municipale de Creil

C'est dans la splendide salle des fêtes du Centre Culturel de la ville de Creil que s'est déroulée la remise des prix aux élèves de l'Ecole de Musique ainsi que la remise de nombreuses distinctions musicales aux membres de l'Harmonie municipale.

Le nombreux public avait fait une salle comble. Cette belle manifestation était présidée par M. Jean Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise, qui était assisté de nombreuses personnalités

parmi lesquelles MM. Tronchet, secrétaire-archiviste de la F.M.O.; Anclant, maire adjoint, représentant M. Chanut, maire de Creil, qui, souffrant, ne pouvait être présent, et plusieurs conseillers municipaux.

Un programme de choix a rempli cette soirée. L'harmonie avec ses 103 musiciens, placés sous la direction du sous-chef M. Vinck, débuta par un brillant pas redoublé (Beaugency).

Puis le dynamique directeur Jean Rucquois, très applaudi dès son entrée sur scène, prit la baguette et fit interpréter magistralement une marche de sa composition « Le Défilé des Majorettes » qui fut suivi de l'ouverture du « Masque de Fer » et de « La Fille du Régiment ».

Place fut donnée ensuite aux élèves des cours de solfège (classes de chant) 100 élèves qui interprétèrent, sous la direction de leur professeur M. Fleury: « Pastorale », « Echos d'Automne » et « Qu'il est beau notre chemin ».

Les élèves des cours d'instruments succédèrent aux choristes et plusieurs jeunes instrumentistes donnèrent au public l'occasion d'apprécier leurs très bonnes connaissances musicales et instrumentales.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8^e
522-34-00

Il faut citer parmi ces interprètes: le trio de flûtistes qui, accompagné au piano, joua remarquablement le Concertino de Depelesaire.

Puis, avant la remise des diplômes de la Fédération aux élèves qui ont passé les épreuves des examens fédéraux par M. Neumann, le président de la Fédération adressa ses vives félicitations au Directeur Jean Rucquois ainsi qu'aux professeurs de cette importante école de musique qui compte plus de 250 élèves. Il ne cacha pas sa satisfaction de voir de nombreux jeunes musiciens aux pupitres de l'harmonie. Il félicita également M. Camporelli, excellent trompettiste, chef de la batterie. Ses félicitations allèrent aussi à tous les musiciens pour les très belles interprétations musicales qu'ils venaient de donner.

M. Neumann adressa ses remerciements à la municipalité de Creil pour le soutien très important qu'elle apporte à l'art musical populaire amateur.

Effort qui permet à M. Jean Rucquois et ses collaborateurs, MM. Camporelli et Fleury, de doter la Ville de Creil de la société musicale la plus importante du département avec ses 103 musiciens.

Puis le président conclut en ces termes: « Ceux à qui la municipalité de Creil a donné mission de développer la musique populaire auprès des jeunes et de donner à Creil une société musicale digne de son importance, méritent bien de son estime et la confiance de tous. »

Après la remise des récompenses fédérales - 180 élèves, ce fut l'entracte.

Au cours de la deuxième partie de cette soirée, l'harmonie se fit entendre à nouveau. De très belles œuvres musicales anciennes et contemporaines furent remarquablement interprétées. Nous avons notamment entendu des œuvres de Beethoven, Debussy, Magne, Margny et Weber. Et c'est par de chaleureux applaudissements que se termina cette splendide soirée.

certains d'entre nous pourraient de cette façon, participer simultanément aux travaux de plusieurs commissions ce qui est pratiquement impossible actuellement.

J. B. N.B. — A ma connaissance, je pense que renseignements puisés à la source, la proposition faite à Cleray n'a encore été suivie d'aucun effet.

Les examens fédéraux en 1972

Nous publions ci-après la liste des Sociétés, Ecoles de Musique ou Conservatoires ayant présenté des élèves aux examens fédéraux en 1972. Ces sociétés se voient attribuer une subvention du Ministère des Affaires Culturelles, calculée au prorata du nombre d'élèves présents et des résultats obtenus dans les différents cours.

CHARENTE - MARITIME — Adilhères, Bourzeffranc, Brizambourg, Chambon, Châtellillon (Harmonie), La Couarde, Courçon, Esnandes, Jonzac (Ecole de Musique), Lagard, Marens, Matha, La Noue-en-Té, Orignolles, Pullybourg, La Rochelle (Fort-Neuf et CACR), Royan (Ecole), Saint-Aiguin, Taillebourg, Saint-Jean-D'Angely (Cercle), St-Jean-de-Liversay, Saint-Savinien, Sainte-Soulle, Saujon, Surgères, Verrines.

DEUX-SEVRES — Chef-Boutonne, Coulonges, Cerizay, La Ferrière, Parthenay, Moncoutant, Saint-Pompain.

VENDEE — L'Aiguillon-sur-Mer, Maille, Montaigu, Nalliers, La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Ste-Hermine, La Tranche.

VIENNE — Archigny, Bonnes, Buxerolles, Châtelleraut (Harmonie), Chauvigny, Civray, Couhé, Dangé, Lencoitte, Loudun, Lusignan, Mirebeau, Neuville, Pécumartin, Saint-Gervais, Saint-Julien-d'Arç, Seorbe-Chalvoux.

Montant total de la subvention: 5 119 Francs pour 60 sociétés.

Ces 60 sociétés représentent moins du tiers de la FSMO. Faites un effort! Présentez des élèves à nos examens!

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Niort - 17 mars 1973

Réunion du Comité directeur. — Niort - 17 mars 1973.

Les membres du Comité Directeur de la FSMO ont tenu, à Niort leur réunion statutaire sous la présidence de M. Robert Dhumeau.

Étaient présents: MM. Dhumeau, Labbe, Sauzède, Bernard, Sauvanel, Humière, Thomas, Laferrière, Tardieu, Loricau, Héline, Videau, Vidonet, Goureau, Jaumain et Allard.

Excusés: MM. Bertrand, Boucard, Chartier, Micouin, et Priou (absence).

1. — SITUATION MORALE

Le secrétaire général donne connaissance des mouvements d'effectifs des sociétés dans chaque U.D.

CHARENTE - MARITIME — 1 adhésion: Ecole de musique de St-Palais - 1 radiation: Taugon - compte tenu de 5 cotisations en retard, 80 sociétés sont à jour.

DEUX-SEVRES — 2 adhésions: Bressuire (Ecole de musique) et La Chapelle-Saint-Laurent (Fanfare) - 2 radiations: Colles-sur-Belle et Secondigné-sur-Belle. — Total: 42.

VENDEE — 2 adhésions, 1 reprise d'activité: La Bretonnière (Batterie Fanfare), Réaumur (Batterie), Saint-Philbert-de-Boisve — Total: 33.

VIENNE — 1 adhésion: Ingrandes (Batterie) - 1 radiation: Vouneuil. — 2 cotisations en retard. — Total: 37.

La situation à ce jour est donc de 192 cotisants.

.. — SITUATION FINANCIERE.

a) PUBLICITE. — Se reporter aux pages en couleur et couverture du présent bulletin.

a) PREVISIONS BUREAUX. — (bases établies sur 192 cotisants). Il est à penser que l'exercice en cours sera largement excédentaire. En conséquence, le Comité décide de payer à la C.M.F. les abonnements aux journaux sur le tarif prévu de 12 Frs par société.

c) VENTILATION DE LA COTISATION À 100 FRANCS à dater du 1er septembre 1973. Les taux suivants sont adoptés FSMO: 55,50; UD: 25 F; C.M.F.: 19,50 F.

d) LA PAGE DES CONSERVATOIRES AU BULLETIN. — Après un échange de vues assez poussé, les conclusions suivantes sont adoptées: Etude au projet dans chaque UD, d'une part sur le nombre d'abonnements possibles pour rentabiliser l'affaire, d'autre part, sur le contenu du texte à publier... et, au préalable renseignements à prendre auprès de l'imprimeur. La 1er Commission de l'AG fera alors des propositions.

e) FRAIS DE DEPLACEMENT DES DELEGUES AUX CONGRES. — Le Comité décide de voter un crédit de 600 Francs à ventiler entre les 4 unions départementales (Congrès de Paris). Pour le Congrès d'été, remboursement pour une personne des frais de transport.

fanfares et harmonies

WELTKLANG

Buffet-Crampon
REPRESENTANT EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tel. 488 83 78

QUEST

Le congrès 1973 à La Rochelle le 16 septembre

LIEU: Maison des Jeunes Rue Amélot, sous la Présidence de M. Jules Semler-Colleury, Président de la C.M.F.

Voici l'horaire de cette journée:

- 9 h: Accueil, Maison des Jeunes.
- 9 h 15: Séance d'ouverture.
- 9 h 30: Réunions des Commissions.
- 10 h 30: Assemblée Générale.
- 12 h 30: Vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.
- 13 h 30: Repas en commun à Châtellillon - Plage, Restaurant St-Victor.
- 16 h 30: Réunion du Comité directeur de la Fédération.

AVIS AUX SOCIETES: La fiche de renseignements parue au bulletin N°97 de juin 73 doit être adressée avant le 25 août dernier délai au secrétariat de la Fédération: 59 boulevard Ampère - 85100 Les Sables-d'Olonne.

A propos de...

REUNIONS ET CONGRES laissent à beaucoup d'entre nous une désagréable impression de temps perdu, d'impulsivité ou d'inefficacité. Aussi agréable que soit le souvenir d'avoir rencontré de bons amis parlant, parfois avec un accent légèrement différent, la même langue, un regard en arrière nous oblige à constater que cela s'accompagne du regret de n'avoir pas réalisé beaucoup.

Cependant, nul ne peut douter de l'enthousiasme et de la foi qui ont engagé chacun de ceux qui se sont engagés au service de l'Education musicale populaire. Alors... pourquoi cette déception? ce malaise? ce sentiment d'inutilité? Ne serions-nous pas les victimes d'une sacro-sainte routine, trop facilement acceptée, dont nous sommes incapables de nous dégager?

Dans un Congrès fédéral annuel, une Commission ne dispose que d'une heure pour traiter les questions inscrites à son ordre du jour une heure par an c'est bien peu!

Comment permettre à chacun de s'exprimer librement?

Comment parvenir à étudier tous les aspects d'un même problème? ou prendre le temps d'établir une synthèse des idées retenues après discussions?... en un mot, comment accomplir un travail sérieux dans de telles conditions?

Cette petite heure annuelle ne peut permettre qu'une dernière mise au point des solutions envisagées aux problèmes étudiés préalablement et cette étude ne pourra se faire à défaut d'un temps suffisant pendant les Congrès, que grâce à une correspondance permanente entre les intéressés et les animateurs des Commissions. Pareille méthode a été proposée à la 2ème commission (Affaires culturelles) au Congrès de Cleray du 25 septembre 1972, mais il semble souhaitable de la voir adopter aussi souvent que possible;

3) LA VIE DES UNIONS DEPARTEMENTALES.

(Se reporter à la chronique spéciale.)

Chaque Président rend compte des démarches effectuées dans leur préfecture respective pour la réévaluation du montant de la subvention accordée par le Conseil Général de leur département.

CHARENTE-MARITIME. — Sans changement : 5 500 Francs, soit : 4 000 Francs pour l'Union ; 1 500 Francs pour l'Harmonie départementale.

DEUX-SEVRES. — Pas de nouvelles : l'ancienne subvention était de 10 000 Francs.

VENDEE. — En grosse augmentation : attribution de 10 000 francs, soit : 5 000 francs pour l'Union ; 5 000 francs pour l'Harmonie départementale.

VIENNE. — En augmentation : attribution de 7 000 Francs sans ventilation.

Le Comité constate avec satisfaction l'effort accompli en Vendée et dans la Vienne pour encourager l'art musical populaire. Il souhaite que pour les deux autres départements de son ressort, les sollicitations des Présidents d'UD soient accueillies favorablement en 1974.

4. — LES EXAMENS FEDERAUX EN 1973.

a) Barrage d'excellence : Deux candidats sont possibles ; le Secrétaire avisera éventuellement M. Thomas.

b) Dates des examens. (Voir chronique départementale pour Charente-Maritime et Vendée. Dates non précisées pour les 2 autres départements.)

c) Epreuves : Le secrétaire général remet les épreuves aux présidents des jurys.

5. — MODIFICATIONS A PROPOSER AUX STATUTS.

(Articles 9-12-13). Se reporter au bulletin No 87, décembre 1970 ; pages 5 et 6 ; il s'agit de la composition du Bureau de la Fédération (voir également Bulletin No 93, décembre 1972 ; page 15. « Désignation des Présidents-adjoints »).

Le Comité prend acte des propositions faites par le bureau relatives à la nouvelle rédaction des articles ci-dessous mentionnés et des amendements présentés, notamment par M. Bertrand, actuel Président-adjoint.

Après examen de deux projets et discussion, le Comité, à l'unanimité des membres présents décide de procéder à la prochaine Assemblée Générale à la Révision de l'article 9 précise qui avait pour but unique de désigner deux Présidents, adjoints de la FSMO, étant entendu que ces fonctions avaient été exercées par M. Leray dans les deux dernières années de son mandat.

La question sera donc portée à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de La Rochelle avec les nouveaux textes, suivants adoptés à l'unanimité par le C.D.

Article 9. — Bureau. 1er paragraphe : sans changement.

2ème paragraphe : sans changement.

3ème paragraphe : Le Bureau est constitué par le Président, élu par le Comité directeur, le jour de l'AG ou, au plus tard dans le mois qui suit cette assemblée, et par les Présidents des Unions départementales. Au cas où le Président serait choisi parmi les Présidents des UD, les trois autres siègeraient au Bureau, et par application de la règle du cumul (art. 8) le Président fédéral ainsi élu resterait toujours Président de cette UD, qui n'aurait pas d'autre représentant au bureau de la Fédération.

Article 12. — Elections. Suppression pure et simple du paragraphe b).

Article 13.

Adjonction d'un second paragraphe ainsi conçu :

« S'il s'agit de vacance définitive de la Présidence de la FSMO, le Comité Directeur convoque par le Secrétaire Général, se réunissant dans la quinzaine suivante pour élire le nouveau président ».

6. — QUESTIONS DIVERSES

a) Protocole CMF - SACEM. Se reporter aux pages précédentes du présent bulletin.

b) Macaron auto-collant vendu au profit du centre musical de Touz (3 F.). Le Comité souscrit pour 20 exemplaires. Les sociétés intéressées sont priées d'en aviser le Secrétaire Général le plus tôt possible.

c) Annuaire. Les UD et les sociétés ont été avisées. Celles qui avaient souscrit 20 F. du montant de leur nouvelle souscription.

d) Académie musicale de France. Le Président fait une communication à ce sujet en recommandant la prudence aux dirigeants des sociétés et aux municipalités qui recueilleraient des lettres d'appel.

e) Proposition de M. Labbe au sujet de la tenue des Commissions de Congrès : désignation de 2 rapporteurs par UD. Le Bureau statuera, car il ne semble pas certain que le but recherché de limiter en durée les séances de ces Commissions et la durée totale des débats, soit obtenu.

f) Le Congrès de La Rochelle est fixé au dimanche 16 septembre 1973. Le bureau sera réuni préalablement à La Rochelle pour fixer toutes les modalités de cette journée. La séance est levée à 17 h 30.

Le Secrétaire Y. ALLARD

Vie de la Fédération

Il est d'usage, à cette époque de l'année, ou les sociétés ont manifesté leur activité au cours de l'hiver, de faire le point des échecs qui

nous parviennent des différentes Unions départementales du ressort de la FSMO.

Chaque UD, dans ce bulletin, un aperçu de ce qui s'est passé au cours de l'hiver et présente des projets pour la saison d'été.

Quant à nous, qui faisons la synthèse de cette activité de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud de notre Fédération, disons tout de suite que le « Bulletin de santé » de la FSMO est excellent.

Sans doute, quand on fait des statistiques le fait-on pas état des « effectifs » de nos musiciens. Toutefois la société continue de vivre, avec moins de 20 exécutants ! Mais n'est-il pas essentiel qu'elle soit encore en vie ? D'autres dirigeants qui se sont battus vaillamment, pour continuer de faire l'impossible... ont dû s'avouer vaincus. D'autres enfin ont compris que « l'Union faisait la force » et les pratiquant la formule des « auditions tournantes », satisfaisant ainsi tour à tour les communes d'origine de leurs musiciens... Nous ne parlons pas des Sociétés des villes, au recrutement plus facile, mais tellement variable qui oblige nos directeurs à former dix élèves pour retenir un ou deux musiciens !...

Chacun œuvre à sa manière, mais chacun œuvre pour que subsiste la musique populaire !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes compte non tenu de ce que, à la parution de ce Bulletin, 5 sociétés ne sont pas à jour.

Charente-Maritime	80
Deux-Sèvres	42
Vendée	33
Vienne	37

192 Sociétés

Il nous a fallu procéder à la radiation de deux sociétés, mais nous nous satisfaisons avec beaucoup de satisfaction l'adhésion de formations nouvelles (Deux-Sèvres 2 - Vendée 2 - Vienne 1).

Ainsi, la FSMO se place-t-elle encore, dans le recensement des adhésions à la Confédération musicale de France, dans les tout premiers rangs des Fédérations.

Y. A.

Chronique des Unions Départementales.

CHARENTE - MARITIME

Un brillant succès international, M. Marcel BUCARD, compositeur de la Fédération à l'honneur.

Nos amis de la FSMO connaissent M. Marcel Boucard, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, distingué compositeur, animateur de la Culture musicale et de la Musique populaire, qui a marqué de son œuvre artistique et animatrice l'Union départementale de la Charente-Maritime et notre Fédération.

Nous apprenons que tant de mérites viennent d'être couronnés d'un très brillant succès : un jury de composition musicale internationale, siégeant en Hollande, à l'occasion d'un concours des sociétés populaires de musique, vient d'attribuer le 3ème prix à notre ami M. Marcel Boucard qui concourait avec 20 compositeurs étrangers.

M. Marcel Boucard, en se classant au 3ème rang des lauréats, s'est vu remettre son prix international par M. le Ministre des Affaires Culturelles du pays organisateur.

Ce succès magnifique fait honneur à notre très sympathique ami pour lequel, au sein de la CMF et la FSMO, sa valeur musicale n'a d'égale que sa modestie.

Nous le complétons très vivement pour ce brillant succès.

Aigrefeuille.

RECTIFICATIF. — A la page 20 du Bulletin No 94 (septembre 1972) en annonçant les résultats obtenus par nos sociétés au Concours de Nevers, nous avons classé en 2ème Division - 2ème Section, l'Association musicale d'Aigrefeuille. Nos lecteurs voudront bien excuser et rectifier l'erreur commise par le rédacteur. La société d'Aigrefeuille était bien classée en 2ème Division, 1ère Section, et à la suite du Prix ascendant obtenu à Nevers, elle est actuellement en 1ère Division, 2ème Section. Dont acte.

Nécrologie : le Président André DULIN.

M. Dulin, sénateur, ancien ministre et Président du Conseil général de la Charente-Maritime vient de s'éteindre. Hospitalisé à Paris peu de temps, la mort l'a frappé dans la capitale.

Animateur infatigable, il a, durant toute sa vie, apporté son soutien à toutes les idées nouvelles. C'est ainsi qu'il a encouragé l'art musical populaire dans le département, en dotant depuis de très nombreuses années l'Union départementale de la Charente-Maritime d'une importante subvention destinée à récompenser les lauréats des écoles de musique.

Sous l'impulsion du regretté président Bonnin, disparu il y a moins d'un an, il avait encouragé la création de l'Harmonie départementale, permettant ensuite son développement grâce à une autre subvention.

Il présidait la société de musique de sa commune d'Aigrefeuille. Sa disparition est une grande perte pour notre Fédération.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 mars à Aigrefeuille, dont il était le maire, au milieu d'une très grande affluence.

La FSMO et l'UD de Charente-Maritime y étaient représentées par M. Boucard, Compositeur, Directeur de l'Harmonie départementale.

Nous, présentons à Mme Dulin et à sa famille, l'expression de nos très vives condoléances.

L'harmonie départementale

L'Harmonie départementale de la Charente - Maritime poursuit toujours son essor. Elle a donné des concerts l'année dernière à Fouras, St-Fort - St-Jean-d'Angély, etc. avec un succès toujours croissant. Ses répétitions sont suivies avec assiduité par une quarantaine de membres à Rochefort pour les musiciens habitant le nord du département. Depuis cette année, les musiciens du sud du département font une répétition à Jonzac, qui groupe environ 30 musiciens. Le même programme est travaillé et les dernières répétitions rassembleront environ 70 à 80 exécutants. L'effort du regretté M. Bonnin n'aura pas été vain et nous souhaitons une réussite totale à cette excellente phalange dirigée par M. Boucard qui a pour adjoints MM. Humière et Sauvaget.

DEUX - SEVRES

— Succès à Tours pour les jeunes accordéonistes bressuals de l'école municipale de Musique de cette ville, que dirige avec compétence et dévouement M. Claude Pavési.

— Excellent concert à Thouars par la chorale « Les Baladins de la Trémoille (de Thouars) dirigée par l'abbé Vatel.

— Addition appréciée à La Crèche par les élèves de l'école de Musique dirigée par M. Brangier.

— A Niort par les élèves de M. Testu du Lycée Fontanes.

— Egalement à Niort, succès pour l'exercice public des élèves de l'École Municipale de Musique que dirige M. Thomas.

— A Thouars par le Sextet Guy Bordier (saxophones, contrebasse et percussions) au concert donné par la Société des Concerts.

— Succès à Bois-Salève par la « Chorale des Cheminois » de Thouars dirigée par M. Urbain.

— L'Harmonie de Niort (Direction : R. Thomas) a obtenu un beau succès au Festival de La Ferrière en interprétant : le Ballet d'Isoline de J. Parsonneau et la Suite Asiatique de André Sauzède.

— A Courlay (Deux-Sèvres) chez l'éditeur Fuzeau-Jadault (l'un de nos annonceurs) vient de paraître : Alleluia. Ce bon chez nous, chœurs mixtes par André Sauzède. « Vieux Noël Poitevin (XVIème siècle) La Cane Blanche, l'Amour de mon berger (folklore poitevin) ; Ces trois pièces pour chœur mixte, harmonisées par André Sauzède. Premiers pas solistes et rythme par la flûte à bec de Pierre Lotte, et soliste et rythme par le pipeau, par Pierre Lotte.

TRENCAVEL

Suite occitanienne, jouée en première audition le 20 mars 1973 par la Société des Concerts de Thouars sous la direction de l'auteur : André Sauzède.

Après le succès remporté lors de la « Première » de la Suite Asiatique d'André Sauzède, le président Semier-Collezy avait émis une opinion particulièrement flatteuse sur cette composition.

Deux éminents critiques, envoyés spécialement de deux de nos grands quotidiens régionaux étaient venus à Thouars pour cet « événement » musical local.

Je me permets de les citer : « L'auteur (André Sauzède), avec une modestie rare chez les compositeurs, mais combien sympathique, nous prévient : « Point une grande œuvre symphonique, mais une musique de ballet, une partition légère, soit de genre ». Soit, mais avec quelle conscience, et quel savoir faire, André Sauzède a écrit ces pages. L'auditeur ne s'y est pas trompé : il a salué l'œuvre avec un spontanéité qui n'était pas de commande » (Joseph Fumet, Le Courrier de l'Ouest d'Angers).

Son excellent confrère, Maurice Tournade de La Nouvelle République de Tours, après avoir analysé la composition, terminait ainsi son article : « Cette suite en appelle une autre... ce devrait être, nous l'espérons, juste rancun d'une telle révélation ».

Eh bien, cher ami Maurice Tournade, votre vœu a été exaucé.

Le succès de Trencavel a dépassé celui de la « Suite Asiatique ». Cette œuvre fut ovationnée par le public tournaçais et de la région. Trencavel (1185 - 1209) fut ce noble et héroïque chevalier qui se battit comme un lion pour défendre son pays ; l'Occident libre, généreux, raffiné, contre les envahisseurs barbares du Nord (affaire des Cathares).

L'œuvre comprend 7 numéros et dure 16 minutes. C'est un récit avec une frise d'images sonores. Une musique qui veut évoquer. On s'y laisse prendre comme à l'écoute d'un bon conteur » (Le Courrier de l'Ouest). « Sans doute cette œuvre restera-t-elle comme la plus caractéristique de son auteur (La Nouvelle République). André Sauzède connaît parfaitement son métier, c'est-à-dire écrire, d'abord, orchestrer ensuite. Et ce sont là des connaissances qui ne souffrent pas la malice » (Courrier de l'Ouest). L'opposition est étonnante, d'ailleurs, entre les harmonies tendres et enveloppantes du début et les rythmes sauvages évoquant les hordes d'invasions déferlant sur le pays d'Or. La pièce atteint son sommet de cette violence par son caractère poignant (La Nouvelle République). « Nous louons le stylisme et puis le poète, André Sauzède a exprimé dans sa « suite de Trencavel », une manière de nostalgie d'un « Eden » dont il nous décrit les horizons. C'est-à-dire un caractère poignant de l'ambourin et de flûtes, des accords de mandoline, un peu d'humour, qui, à propos de l'entrée du Chevalier, nous fait penser à Stravinsky (Histoire du soldat), engage hardiment des ruptures de tonalité pour jeter comme une alarme dans le cœur de l'auditeur. Mais tout cela se tient bien, fut joué avec générosité, longuement applaudi, ovationné par tout l'auditoire » (Courrier de l'Ouest).

Il sera souhaitable que l'œuvre de notre ami André Sauzède soit maintenant largement diffusée et figure au répertoire des Sociétés musicales. Elle le mérite amplement par sa qualité indéniable d'une part et aussi pour rendre hommage à notre chef d'orchestre, hommage dont seule sa modestie aurait à souffrir.

Maurice BREILLAT
Président de la Société des Concerts de Thouars
(Membre de l'orchestre — violoncelliste — depuis 51 ans...)

Niort.

L'harmonie de Niort a fêté le dimanche 18 décembre 1972, à « La Choise » la remise des récompenses décernées à 22 de ses membres, à l'occasion de son banquet de fin d'année.

M. Gaillard, maître et M. Sauzède, Président de l'UD, des Deux-Sèvres, invités, étaient accueillis par le Président Gréard et le chef R. Thomas.

M. Gaillard a remis à M. Thomas la médaille d'or de chef de la Confédération musicale de France, et à M. Carlandat, membre de l'Education nationale, la rosette d'officier dans l'ordre des Palmes académiques. M. Sauzède a procédé alors à la remise de toutes les autres récompenses.

Thouars.

La société des Concerts, pour sa 200ème séance du 6 décembre avait fait appel à deux jeunes virtuoses de grande classe : Annie Saleur, pianiste et Thomas Prévost, flûtiste. Le public pouvait constater que le choix était heureux, car on peut prédire sans crainte d'erreur que ces deux jeunes seront demain au nombre des « Grands ».

L'orchestre de la Société, remarquablement animé par son chef André Sauzède, donnait tout d'abord une heureuse et exacte interprétation de l'ouverture de Così Fan Tutti de Mozart, puis tenait les auditeurs sous le charme d'une délicate traduction de la révue suite de « Ma Mère l'Oye » de Maurice Ravel, puis accompagnait les deux solistes dans les concertos de Staniz (flûte) et Mozart en la (piano).

Les deux solistes devaient clore cette séance par la sonate de Prokofiev.

Le 12 janvier 1973 au Théâtre municipal de Thouars, sous l'égide de la même Société des Concerts, se faisaient entendre les « Petits chœurs d'Aube » de la cathédrale de Poitiers, dirigés par l'abbé Jacques Savatier.

La première partie du programme était consacrée aux chœurs profanes (folklore) et la seconde aux œuvres religieuses.

Ce fut un concert d'une rare qualité d'interprétation.

Bressuire.

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination à la direction de l'École municipale de musique de Bressuire de M. Claude Pavési, 31 ans, lauréat des Conservatoires de Lille et de Versailles, ex-professeur au conservatoire de Dunkerque et membre de l'orchestre du théâtre de cette même ville.

Bouillé-Loretz.

Nécrologie : M. BEUGNON

Nous avons appris avec infiniment de tristesse la mort subite, le 21 décembre 1972, à la suite d'une crise cardiaque, de M. Bernard Beugnon.

Après de 64 ans, il était directeur honoraire du Collège d'Enseignement Général et Chef de la société musicale.

Il avait, on s'en souvient, magnifiquement organisé à Bouillé-Loretz, le Congrès Fédéral de 1971.

Plus d'un millier de personnes ont suivi ses obsèques le samedi 23 décembre, à Thouars.

En tête du cortège venait la société musicale de Bouillé-Loretz, conduite par son Président, M. Maitreau. Le monde de la musique était représenté par M. Sauzède, Directeur de la Société des Concerts de Thouars président de l'Union départementale des Deux-Sèvres, représentant également la FSMO et la CMF, M. Breillat, Président de la Société des Concerts, M. Guerry, Président d'honneur, et de nombreuses délégations de musiciens de la région.

Les meilleurs enseignants actifs ou retraités avaient, en grand nombre, tenu à accompagner leur ami, dont l'éloge funèbre fut prononcé par M. Auguste Monnet, de Niort.

La musique populaire perd encore l'un de ses pionniers, l'un de ses serviteurs aussi modeste qu'actif.

La FSMO présente à la Société de Bouillé-Loretz et à la famille de M. Beugnon ses condoléances émuës.

Une autre disparition.

Nous avons appris avec un profond deuil la mort effroyable et brutale survenue dans sa voiture, du Docteur Briand, médecin biologiste à Anners. Il était l'époux de la cantatrice Edith Briand-Bap et le fils de M. Briand, ex-pharmacien à La Chataigneraie en Vendée, qui fut l'un des Présidents de la FSMO.

Deux initiatives

On nous signale que les sociétés de Malonneux, Lathie et la Ferrière ont fêté Sainte-Cécile en commun à La Ferrière par une messe en musique et un défilé.

Dans le même temps, les musiciens de Cerizay et de Moncoustant se regroupaient pour la même fête, formant une imposante phalange de plus de 70 exécutants (avec ceux d'une commune voisine que nous regrettons de ne pas compter parmi les sociétés affiliées à la FSMO).

Le festival de La Ferrière

Favorisés par un soleil estival, les « Amis Réunis » de La Ferrière (Deux-Sèvres) ont réussi pleinement un festival de musique qui fut aussi un grand succès populaire. Festival impressionnant par le nombre des participants : 800 musiciens, 200 majorités, mais aussi par la qualité des formations.

Nous citerons tout d'abord le nouvel Saint-Fulgencis, Société vendéenne qui brilla par l'excellente présentation de ses musiciens et de ses majorités, et par sa qualité musicale. Puis le Groupe Folklorique de Vouillé (Vienne) qui réussit une prestation spéciale dans un style original et plein de charme (d'après La Nouvelle République). De qualité également fut le travail accompli par l'Harmonie de Cerizay. Mais nous devons goûter, plus particulièrement, les interprétations de la Philharmonie de Mirebeau (mention spéciale pour le jeune trompettiste solo) dirigé par M. Delage, et de l'Harmonie de Niort dirigée par M. Thomas. Ce grand rassemblement musical populaire était placé sous la présidence de M. A. Sauzède, président départemental et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

VENDEE

Subvention du conseil général de la Vendée.

De la réunion du samedi 3 février, nous retenons ce qui suit : Subvention du Conseil général de la Vendée.

Lors de la dernière réunion du Comité de l'UD Vendée, M. Bertrand, Président, informe les membres de ce comité que le Conseil Général a voté pour l'année 1973 une subvention de 10 000 francs : 5000 Francs pour l'UD, proprement dite et 5000 francs pour l'Harmonie départementale.

M. Bertrand, dès qu'il eut connaissance de cette bienvenue décision, a adressé une lettre de remerciement à MM. Michel Crucis, Président, Hubert Durand et Gérard Jamin, Vice-Présidents du Conseil Général.

M. Jamin étant présent à cette réunion du Comité, M. Bertrand en profite pour le remercier à nouveau de son action au sein du conseil général en faveur de l'UD, et de l'éducation musicale populaire. L'intérêt que vient de nous manifester le Conseil Général doit stimuler l'ardeur de chacun de nous et il s'agit de faire le meilleur emploi possible des sommes ainsi mises à notre disposition.

Le Comité adopte alors le plan suivant :

- 1) La subvention de l'UD sera divisée en 2 parts : 2 500 francs pour les examens fédéraux — 2 500 francs pour faire démarrer dès mai 1973 le réseau de moniteurs itinérants.
- 2) La subvention accordée pour l'Harmonie départementale servira en priorité à rembourser les frais de déplacement des exécutants n'habitants pas La Roche-sur-Yon.

Les moniteurs itinérants

MM. Georges Dauvin pour les « petits bois et anches » et Jean-Pierre Micoine pour les cuivres, saxophones, tambours et clairons, sont professeurs au Conservatoire de La Roche-sur-Yon. Une indemnité forfaitaire leur sera versée par l'UD. Toutes les sociétés qui ont répondu favorablement au questionnaire du 9 novembre 1972 et sollicité le passage des moniteurs seront satisfaites dès cette année.

Harmonie départementale

Le premier concert de l'année aura lieu le dimanche 20 mai à Sainte-Hermine, à l'issue du « Rassemblement des Jeunes musiciens ». Les dates des répétitions sont ainsi arrêtées : dimanche 25 mars — 15 avril — 29 avril et 6 mai.

Rassemblement des jeunes

Il aura lieu à Sainte-Hermine le 20 mai 1973. D'ores et déjà le concours de 120 à 130 exécutants semble assuré.

Informations diverses.

Le secrétaire de la Fédération attire l'attention du Comité de l'UD, sur l'Académie musicale de France — (Voir également article chronique de la Vienne) recommandant d'être prudent vis-à-vis de cette organisation.

L'annuaire des éditions ECFF va sortir bientôt sous forme de « Guide de la Musique ». Les sociétés qui avaient souscrit 20 Francs vont recevoir dès l'année... doivent déduire ces 20 Francs du montant de leur souscription éventuelle à ce Guide.

Souscription.

L'UD de la Vendée avait organisé une souscription auprès des sociétés de son ressort.

Voici les résultats du tirage des lots suivants, effectués le 3 mars 1973.

Une chaîne stéréo : No 13492 — un magnétophone à cassettes : No 7958 — un transistor : No 11735 — un électrophone : No 04274.

Ces lots seront remis à Sainte-Hermine le 20 mai prochain.

Journée de l'Union départementale Sainte-Hermine

Le dimanche 20 mai, au stade municipal de Sainte-Hermine, l'UD de la Vendée avait organisé une double manifestation :

— Rassemblement des jeunes musiciens ;

— Concert de l'Harmonie départementale.

Le Bureau de l'UD en avait ainsi décidé, à la suite du profond intérêt marqué par le Conseil général à la musique populaire par l'attribution d'une subvention destinée à contribuer à son essor dans ce département.

Après la production des Ecoles de Musique et Conservatoires, de Benet, Saint-Hilaire-de-Voust, Nalliers, La Roche-sur-Yon et Les Sables-d'Olonne, les jeunes se mirent au travail, par « ateliers » d'instruments, en compagnie des professeurs du Conservatoire de La Roche-sur-Yon et les échos du stade retentissaient, ici des pupitres de clarinettes, là des trompettes, ailleurs des flûtes, saxophones et autres trombones et basses.

Le public, fort intéressé, n'allait de groupe en groupe... Enfin, ce fut la production d'ensemble par les 150 jeunes musiciens réunis dans la Marche solennelle de Haendel, dirigée par M. Jean Bertrand.

La seconde partie du programme était réservée à l'Harmonie départementale. Le commentateur en la personne du Secrétaire général de la FSMO, présentait cette formation de 70 exécutants de 13 à 75 ans, volontaires bénévoles, dont certains font près de 170 kilomètres, aller et retour, pour assister au chef-lieu du département, aux répétitions nécessaires.

Sous l'impulsion de M. Jean Bertrand, directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon, cette harmonie a vu le jour en 1970. Sa première production eut lieu à Fontenay-le-Comte, le 20 septembre 1970, à l'occasion du Congrès de la FSMO. Après une période de sommeil, dont la cause principale fut un manque de crédits, cette Harmonie doune aujourd'hui, à Sainte-Hermine, sa seconde audition, devant une très nombreuse assistance au premier rang de laquelle nous citons : M. le Préfet de la Vendée et Mme. M. le Sous-Préfet et Mme. MM. les Parlementaires : Yves Durand, sénateur ; Me Forens, député ; M. Crucis, président du conseil général ; MM. Jamin, Métais, Chatri, Guillemet, conseillers généraux ; M. Berger, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. Dhumeau, président de la FSMO.

La ville de Sainte-Hermine se devait d'être à l'honneur pour une telle manifestation, réunissant pour cela les conditions premières pour impliquer ce choix : une Ecole de Musique, une émulation parmi les jeunes musiciens qui ont placé le plus grand nombre de billets de souscription et surtout parce que son maire M. Jamin, vice-président du conseil général, membre du Comité de l'UD, président de la Lyre municipale, justifiait, par son attachement permanent à la cause de la musique populaire, la confiance qui lui était faite, en toute sympathie, de recevoir aujourd'hui tous les animateurs des formations musicales de Vendée.

M. Jean Bertrand, directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon, levait alors sa baguette pour diriger cette Harmonie, dans le programme suivant : Marche Symphonique de J.-E. Barrat, suite complète de l'Arlésienne de Georges Bizet, et Broadway - Parade de Duez et Valis.

Les applaudissements prolongés et l'attention du public marquaient le vif succès remporté. Succès souligné fortement, au cours du vin d'honneur qui suivit, par M. le préfet de la Vendée qui, dans son allocution, marqua le profond intérêt qu'il venait d'accorder à cette belle manifestation.

VIENNF Nécrologie

M. Serge Criton, adjoint au maire de Loudun, président d'honneur de l'Harmonie municipale de Loudun, vient de disparaître brutalement à l'âge de 58 ans.

L'Harmonie de Loudun pleure son ancien président qui, fatigué, venait d'abandonner son fauteuil.

L'Union Départementale de la Vienne et la FSMO présentent à la famille et à l'Harmonie de Loudun leurs bien sincères condoléances.

Une nouvelle harmonie est née

Evénement exceptionnel, mais de bonne augure, et que nous tenons à signaler, alors que des sociétés s'éteignent, vient de naître la jeune Harmonie de Chasseneuil.

C'était le dimanche 6 mai, le Concert d'inauguration où le président, M. Robert, et le directeur, M. Sauvaire, ont présenté cette jeune formation aux représentants de l'Union Départementale de la Vienne et de la FSMO.

Bravo Chasseneuil !

Poitiers.

C'est pas un fait commun de grouper autant de personnalités et de musiciens à l'occasion d'une fête de Saint-Cécile. L'Harmonie municipale l'a réalisée cependant par des manifestations diverses et fort appréciées. Qu'on en juge plutôt.

Le vendredi soir au théâtre, elle donnait un concert devant un auditoire fourni au premier rang duquel figuraient M. Verdier, député-maire et Madame.

Concert remarquable de l'Harmonie sous la baguette de M. Bernard.

Le dimanche, en l'église Saint-Porchaire, l'Harmonie accompagnait la messe en musique.

Puis les musiciens et leur famille se retrouvaient pour le traditionnel repas amical. Ces agapes étaient honorées de la présence de M. Pasquet, maire-adjoint, M. Jules Semler-Collery, Président de la CMF, M. Robert Dhumeau, Président de la FSMO, M. Faudry, Président d'honneur de l'Harmonie et Chaumont, Président actif.

Ce fut l'occasion pour récompenser une quinzaine de musiciens pour services rendus à l'art musical populaire.

Au cours des allocutions qui suivirent et qui furent prononcées par MM. Chaumont, Pasquet et Semler-Collery, l'accent fut mis sur la nécessité absolue d'associer plus étroitement l'Harmonie municipale aux diverses manifestations locales.

La soirée s'acheva par la remise de la médaille d'honneur, en argent, de la ville de Poitiers à M. Semler-Collery, celle de bronze à MM. Dhumeau et Rivière.

L'école de musique du Planty-Buxerolles.

La commune de Buxerolles, qui compte une harmonie très prospère, a compris la nécessité de former des jeunes pour assurer le recrutement de cette harmonie.

Elle a créé une école de musique comptant environ 140 élèves qui, à l'exemple de plus anciennes formations, comporte tous les degrés d'enseignement musical en solfège et en instruments, animée par des professeurs d'un dévouement sans égal, sous la direction de M. Pierre Sapourin.

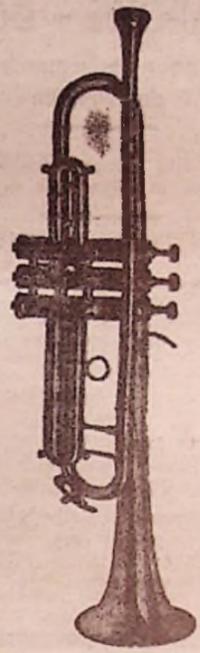
La meilleure preuve de l'efficacité de cet enseignement a été fournie en juin dernier par le succès obtenu au concours international de musique des Sables-d'Olonne, où l'école de Planty-Buxerolles en orchestre harmonio-symphonique avec des exécutants de 8 à 18 ans, obtenant un premier prix avec mention au Directeur et une clarinette en pris spécial.

Communication. — Des informations sont données aux dirigeants des Sociétés sur l'Académie Musicale de France qui va prospecter sur tous les départements de notre Fédération. Elle apparaît comme une organisation qui veut, par la musique, faire une opération financière pour rémunérer certains « musiciens » et vendre des instruments, avec le soutien de municipalités mal informées, et réaliser ainsi d'appréciables bénéfices.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b 307; CORNET, si b 390; BUGLE, si b 445; ALTO, mi b 551; BARYTON, si b 678; BASSE, si b à 4 pistons 1.015; SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 3.160; TROMBONE à coulisse 483; TROMBONE à pistons 678.



LAQUES OR CLES CHROMÉES

Table listing saxophones and flutes: SAXO SOPRANO, si b 875; SAXO ALTO, mi b 990; SAXO TENOR, si b 1.125; SAXO BARYTON, mi b 2.190; CLARINETTE, si b, super èbène 495; GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins 580.

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Concours national de musique du 6 mai à Meslay-du-Maine

Deux formations juniors de Châtelleraut participaient à ce concours :

— La petite Harmonie qui a obtenu mention bien. Une trompette Selmer argentée. Félicitations au directeur.

— La petite Symphonie qui a obtenu mention bien avec plaquette artistique. Félicitations à la directrice.

Bravo les jeunes !

Union départementale de la Vienne

Echos d'un stage de nos sociétés musicales populaires

Sous le patronage des services Jeunesse et Sports de Poitiers qui s'intéressent, soutiennent et aident au maximum moralement et financièrement notre œuvre d'éducation populaire musicale et grâce à M. le Directeur du CREPS de Boivre qui nous a gracieusement hébergé et mis à notre disposition un immeuble neuf construit à l'intention des groupes socio-éducatifs où nous trouvons espace et confort désirables et avec le concours des professeurs du Conservatoire de Poitiers, le stage du 28 janvier obtint un succès certain tant par la qualité du travail fourni que par le nombre des participants : 130 musiciens dont 90 jeunes de moins de 20 ans.

Après l'exposé des motifs et de nos intentions par le Président, les 90 jeunes vont travailler sous la direction de MM. De Cock, Sauvert, Elisas, Trémolière, Sabourin, Naud (quelques jeunes vont s'essayer à la direction). Le travail comprendra une partie collective et une partie par pupitres sous la direction de professeurs spécialisés.

Morceaux étudiés : Te Deum de Carpentier et Concerto pour un été de Morisot.

En conclusion de la matinée, l'ensemble junior se retrouve pour une exécution collective qui se fait avec intérêt les anciens qui viennent d'abandonner leur pupitre.

Car, de leur côté en effet, les non jeunes, sous la direction active de H. Wagner avaient mis sur le pupitre un arrangement de l'Arlésienne sur lequel ils ont travaillé toute la matinée.

Après le repas en commun pris au CREPS, jeunes et moins jeunes se retrouvent tous ensemble pour jouer et discuter de nos problèmes.

Exécution : National Emblem, marche américaine avec beaucoup d'enthousiasme.

Show-Lido de Darling, aux rythmes et sonorités modernes.

L'Arlésienne, chef-d'œuvre bien connu.

Les intermèdes sont mis à profit pour ouvrir la discussion, à bâtons rompus.

1) Comment conduire une répétition de détails ? 2) Intérêt à ce que chaque pupitre a connaissance de ce que joue le pupitre voisin.

3) Les difficultés à former des élèves aux gros services.

4) Pourquoi ne pas produire un tel orchestre ? C'est ce qui était l'un des thèmes du colloque départemental du 3 juin à Saint-Gervais.

Nos projets : 1) Idée d'un week-end de travail du samedi 14 h au dimanche 18 h. 2) Prévoir des séances de perfectionnement pour chefs et conducteurs qui sont obligés d'encadrer plusieurs

instruments avec confrontation des méthodes.

3) Travail de direction : perfectionnement des anciens, formation des nouveaux.

4) Prélude du chant choral.

5) Préparation d'un concert programme

NOTA. — A l'entrée des informations sont données aux dirigeants des sociétés sur l'Académie Musicale de France, qui va prospecter sur tous les départements de notre Fédération. Elle apparaît comme une organisation qui veut, par la musique, faire une opération financière pour rémunérer certains « musiciens » et vendre des instruments, avec le soutien de municipalités mal informées, et réaliser ainsi d'appréciables bénéfices.

ST-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS

Assemblée générale de l'U.D. 3 juin - 19 sociétés au Festival

Le Grand Festival de l'UD de la Vienne aura fait que Saint-Gervais gardera longtemps l'écho de cette journée. Mais auparavant un travail de réflexion avait été effectué au cours de l'Assemblée générale.

Accueillis par MM. Branger et Grolier (les animateurs de cette journée), les membres du bureau de l'UD : MM. Dhumeau, Videau, Hélène Sabourin, Delage et De Cock devaient, au cours de l'Assemblée générale traiter des questions de formation de jeunes. En effet, en dehors des rapports habituels, la discussion a porté sur les stages organisés à Boivre en vue de dégager des amateurs-monteurs ou chefs de musique. Le prochain stage est fixé aux 27 et 28 octobre. La formation des jeunes cadres est le seul moyen d'éviter la rupture entre les générations et la condition indispensable de survie des sociétés.

1) sociétés rassemblant une élite de musiciens se succèdent sur le podium.

Une réception à la mairie était organisée par M. Goubault, maire, M. Legrand et plusieurs conseillers.

La prochaine A.G. aura lieu à Saint-Julien-l'Ar. le 24 juin 1974.

SEINE-ET-MARNE

THORIGNY

Musiciens du soir

C'est en présence de la télévision Suédoise que l'ORTF allait procéder à l'enregistrement des œuvres exécutées par les Musiciens de l'Harmonie de Thorigny à l'intention de l'émission télévisée de Musiciens du soir et qui devait être retransmise sur l'antenne le dimanche 9 avril.

Ce concert placé sous la direction de M. Roland Neurauter, allait permettre d'apprécier les qualités d'un orchestre bien équilibré en nombre composé de jeunes ou d'adultes réunissant une note de fraîcheur.

Succèsivement seront exécutées les œuvres suivantes :

Trompette Volontaire de Mozart; L'Ouverture d'Osborne de Weber, en première partie avait été enregistré l'Orchestre junior de l'Harmonie, et antichambre de la Société, se terminant dirigé par M. Charpentier.

Il est difficile de parler de l'Harmonie de Thorigny sans associer à cette phalange la famille Neurauter. Partant du pupitre de direction, et où se pose le regard, nous rencontrons un « Neurauter » ! En effet sept représentants de cette famille, pour qui la musique est une tradition, sont disséminés dans l'orchestre. Flûte, hautbois, clarinette, basson, etc.

De hautes personnalités locales étaient venues apporter le témoignage de leur sollicitude envers l'Harmonie de Thorigny. M. Fontes, son président, devait remercier M. Lallemant, maire de Lagny qui avait mis un des salons de l'Hôtel de ville de Lagny à la disposition des réalisateurs de l'ORTF et des musiciens de Thorigny, également nous avons remarqué la présence de MM. Joux et Gilet de Lagny. Représentant Thorigny, M. Poyau, maire, entouré de MM. Lefort, Bouville et de Graton, sans oublier M. Gillardin ancien président de l'Harmonie.

Un champagne d'honneur, offert par M. le maire de Thorigny, devait célébrer une séance de travail qui laisse à chacun le souvenir d'une soirée bien remplie, où la satisfaction de l'œuvre accomplie s'associe à l'espoir en d'autres journées aussi fécondes pour l'art populaire en général et la bonne musique en particulier.

A. C.

SUD-EST

L'harmonie du Rhône à la salle Rameau le 24 mars 1973.

Le concert de gala de l'Harmonie du Rhône témoigne de la vitalité de cette phalange lyonnaise et Raymond Jarniat son directeur continue la tâche accomplie pendant de nombreuses années par Eugène Gay. Après les succès héroïques de la « Marche de Saint-Saëns » conduite par Alexandre Nègre, le pupitre de clarinettes a affirmé sa cohésion et sa belle couleur dans deux pages de Zappa et Marcelle transcrits par Eugène Gay.

En seconde partie à l'instar des « fanfares » de Tomasi succédait une élégante « sonata » de Poulenc avec les clarinettes Lavergne et Faloyan et la soirée s'achevait sur le final de la « Symphonie du Nouveau Monde » de Dvorak.

Le succès de ce concert était le trompette de 18 ans, Bernard Soustrot. Possédant la morphologie qu'exige cet instrument, il a fait avec le « concerto » de Haendel, une magnifique démonstration de virtuosité et musicalité, et de sonorité.

CHEF DE MUSIQUE ECUSONS BRASSARDS pour nos FANIONS BRASSARDS Attributs brodés mains mélier suisse

Les Brodeurs FEUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50 Se recommander au journal

Advertisement for Alexander Heinrich saxophones. Includes text: 'Alexander Heinrich La flûte à bec de qualité FABRICATION ALLEMANDE - BOIS 27 MODELES 4 SERIES de 25 F (exopt 20 F) à 560 F (exopt 455 F) de la soprano à la basse doigts moderne et baroque SOLIST ROYAL MEISTER MEISTER BOIS PRECIEUX' and contact information for Alphonse Leduc.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : MONTmartre 39.87

té. passant de la douceur mélodique à l'aigu éclatant. Il marche brillamment sur les traces de son maître Maurice André.

Critique Musical :
Henry DUMOULIN
du journal « Le Progrès »
de Lyon

Création d'un oratorio de Joseph Reveyron à la Cathédrale Saint-Jean le 17 mai 1973.

Ce soir avait lieu à la primatiale Saint-Jean un important concert symphonique.

rituel. Sous la direction de Raymond Jarnat, les cuivres de l'Harmonie du Rhône ont « sonné » avec un bel éclat les « Snaquebutes » de Joseph Reveyron puis le pupitre de clarinettes, ces violons de l'harmonie, ont joué en un beau legato deux pièces mélodiques italiennes. L'union chorale des États-Unis, dirigée avec une souple autorité par Marilus Butard, a fait apprécier ses qualités de justesse et d'homogénéité dans divers motets de la Renaissance.

La partie la plus importante de la soirée était la première audition de l'oratorio de Joseph Reveyron, illustrant l'Épître de Saint-Paul sur la résurrection des morts, sous le titre grec : « Oï Necroi » et réunissant les deux formations instrumentale et chorale.

Après un texte et un thème prophétiques confiés en alternance à l'orgue, au récitant (Hubert Laurent) et à l'ensemble musical, se développe sur une basse obstinée un long crescendo, impressionnant, tragique, que concluent les fanfares pour l'annonce de la résurrection du Christ. Après un ultime combat exprimé par des rythmes heurtés et des dissonances, l'oratorio s'achève dans l'exaltation d'un hymne d'action de grâces. Une œuvre d'inspiration généreuse, solidement écrite et construite à laquelle la très habile orchestration de Raymond Jarnat donne le relief et le souffle héroïque. L'orchestre et les chœurs tenus d'une main ferme par le chef de l'Harmonie du Rhône ont droit à un éloge égal.

Critique musical :
Henry DUMOULIN
du journal « Le Progrès »
de Lyon

TARN

CAGNAC-LES-MINES

La soirée de gala organisée chaque année par l'Harmonie des Mineurs, en faveur de ses membres honoraires, a eu lieu le samedi 5 mai 1972, à 21 h, dans la salle des fêtes du Camp Grand.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. François Jean-Paul, ingénieur en chef et président de l'Harmonie ; MM. Bonnet René et Bascoil Maurice, président et secrétaire de la Fédération des Musiciens du Tarn ; plusieurs membres du conseil municipal de Cagnac et des amis de la musique.

Musique, chants, danses et sketches ont été interprétés avec la participation des fantaisistes et animateurs Jean Lap et Jean d'Arthois, qui ont eu un succès mérité.

Sous la direction de M. Almé Bouviale, l'Harmonie a interprété le programme suivant : « Marche militaire », de F. Schubert ; « Princesse Czardas », fantaisie-sélection, de E. Kalman ; « Le Tanhauser », opéra de Wagner ; « Rhythm Parade », fantaisie-jazz, de Darling ; et « Russische Rapsodie », de A. Baermecker.

Le programme était entrecoupé de chants par le groupe scolaire de Cagnac, par la chanteuse Anne-Marie et par le chanteur Roberto, qui reçurent tous de grands applaudissements du public. La soirée s'est terminée par les danses du célèbre groupe folklorique local « Toï Hoïa » qui fut bissé et unanimement apprécié.

NOUVEAU! Insigne "MAJORETTE"

bicolore, bel article en matière plastique 5 cm x 3,5 cm
monté sur broche. Les 10 : 3,50 F - les 100 : 32,00 F -
les 500 : 150,00 F.

Éditions Robert MARTIN

71009 CHARNAY-LÈS-MACON

SAINT-JUERY

Notre XIV^{ème} Festival de musique fédéral a été, cette année, consacré aux jeunes musiciens du département. Il s'est déroulé à Saint-Juery, le dimanche 3 juin par une belle journée ensoleillée et devant un public très nombreux.

Dès 8 h 30 MM. Bonnet et Bascoil, président et secrétaire de la Fédération mettaient en place les six groupes du jury. Pendant que les 175 candidats présentés pour l'ensemble du département passaient cet examen, les majorettes de Carmaux, accompagnées de leur batterie-fanfare et dirigées par M. et Mme Guillemin, firent leurs gracieuses évolutions dans un quartier de la ville. En même temps, les majorettes de Castres, accompagnées par la fanfare de Puylaurens et dirigées par M. Gérard Pierre, firent de brillantes démonstrations sur d'autres places de Saint-Juery.

À 11 h, une messe était célébrée à la chapelle Notre-Dame, avec la participation de jeunes musiciens de l'Union Musicale de Graulhet, sous la direction de M. F. Dondoyne. La chapelle était pleine de monde et l'audition fut très remarquée.

Vers 15 heures, après un magistrat défilé par toutes les cliques et majorettes, tous les jeunes musiciens se sont retrouvés autour du podium installé sur la place des écoles pour le grand concert. Y ont participé : la chorale du Lycée mixte de Carmaux, sous la direction de M. Canivenc ; l'Éveil Roquecourbaïn, sous la direction de M. Laval, avec : Prélude de la Marche Triomphale, de Lully et Intermezzo de l'Arlesienne, de Bizet. La Lyre de Lavau, dirigée par M. B. Alquier, a fait entendre : un ensemble de cuivres, de Castoldi ; une mini-suite ensemble d'anches, de Herrera et un Te Deum, de M. A. Charpentier. L'Union Musicale de Graulhet, sous la baguette de M. F. Dondoyne a joué : Blues, de Jacob et Lohengrin, de Wagner.

Ensuite, l'Harmonie Fédérale des Juniors, sous la direction de M. Gilbert Rigaud, a exécuté le programme suivant :

Dans les rues d'Antibes, de S. Bechet ;
— Rhythm Parade, fantaisie - jazz, de Darling ;
— Dans le vent (avec Adamo), pot-pourri, de Delbecq ;
— Trumpet Voluntary, de Purcell.

Le public ne ménagea pas les applaudissements et nous devons remercier M. Gilbert Rigaud, directeur de l'Harmonie Saint-Eloi, de Saint-Juery, qui s'est dévoué pour aller faire répéter les jeunes chez eux la semaine avant le concert. L'exécution fut impeccable et a démontré chez ces jeunes (250 exécutants) une musicalité affirmée et de vrais tempéraments de musiciens.

Ensuite, eut lieu par M. Bonnet, président fédéral, la distribution des diplômes et de 50 médailles aux lauréats du concours du « jeune soliste » qui s'était déroulé le matin. Cette belle journée musicale se termina par la « Marche des Enfants de Trappe », de Tournel, jouée par toutes les harmonies et les cliques sous la direction de M. Guillemin, et par le pas redoublé « brillant chasseur » de Courtade, exécuté par les cliques seules, sous la direction de M. Albert Rouyre.

En un mot, la musique a été reine de Saint-Juery ce jour-là et la population, très nombreuse, a été très sensible aux diverses manifestations. Nous devons notre reconnaissance à ceux qui eurent pour que « Vive la Musique » et plus particulièrement aux très dévoués sociétaires et dirigeants de l'Harmonie Saint-Eloi, de son très modeste et non moins sympathique président M. André Rigaud, et de son directeur dévoué et actif M. Gilbert Rigaud.

VAUCLUSE

Sorgues

Le Festival de Musiques Fanfares et Majorettes du Réveil-Sorguais a connu son habituel succès. Dimanche 3 juin.

Compétition purement amicale entre les différentes formations musicales, chorales et les groupes de majorettes de Vaucluse et des départements limitrophes, le Festival de Sorgues a connu, hier dimanche son habituel succès en présence d'une foule particulièrement dense, le beau temps aidant, sous le paillasson de la place de l'Église de village. Mis sur pied par le Réveil-sorguais, ce festival était doté de prix et de coupes offerts par la ville de Sorgues, le Comité de coordination des festivités sorguais, l'Association des commerçants locaux, les sociétés sportives et la Fédération départementale des sociétés musicales et chorales.

Cette 10^{ème} édition, placée sous le signe de l'amour désintéressé de la musique et du désir des organisateurs d'offrir au public un spec-

taclé dénué de tout vénéral esprit de compétition, était honorée de la présence, à la tribune d'honneur, de MM. Cordell, conseiller municipal, président du comité des fêtes local, représentant M. Fernand Martin, maire de Sorgues ; Max Couziet, président du Réveil sorguais ; Chabert, président d'honneur ; Imbert, chef de musique ; Metaxian, secrétaire général de la Fédération départementale des sociétés musicales et chorales ; Genevet, trésorier général de la Fédération départementale.

Cette journée, devant préciser M. Imbert, est une journée de la musique où tout le monde est vainqueur. Il ne s'agit pas d'un concours au sens propre du mot dont les résultats peuvent être à la fois contestés et décourageants. Parmi les groupes participants à ce festival, nous avons noté, outre le Réveil sorguais, le Stems chevalbainois, de Chéval-Bianc, le Réveil camarguais d'Arles (Bouches-du-Rhône) ; l'Union musicale de Carpentras (dont c'était la première sortie) ; Les Bleuets de Buis-les-Baronnies, Drôme ; la fanfare de Grans (Bouches-du-Rhône) ; l'Écho de St-Just, de St-Paul-Trois-Château (Drôme) ; le Réveil du Calvion et les Coronettes d'Apt, le Réveil avignonnais et ses majorettes, les Mercuriennes d'Istres, etc...

Avignon

Harmonie Municipale. — Lundi de pentecôte 10 juin en soirée.

L'harmonie municipale placée sous la baguette de M. Dabbelo a donné lundi soir, place de l'Horloge, un concert de haute tenue et qui a bien terminé les fêtes de Pentecôte.

Nous n'avons plus de kiosque à musique à Avignon depuis que celui des allées de l'Œuvre, a disparu, mal la place de l'Horloge répond bien ce que l'on attend.

Les musiciens de l'harmonie municipale offraient un programme eclectique :

— Pas redoublés, une marche de Wagner, une polka Bayarolse, avec le soliste M. Barthélay.

— Une valse et une marche de J. Strauss, enfin la célèbre Marche du Teïke « Vieux Camarade ».

Le public de l'éte à vivement apprécié ; on peut souhaiter que cette première expérience estivale soit suivie de beaucoup d'autres.

PERTUIS

La grande soirée de l'Harmonie Durance-Luberon

Vendredi 29 juin dans la salle des fêtes de l'Harmonie Durance-Luberon a offert au public Pertuisien sa grande soirée musicale, sous la baguette de son chef M. Gervais Pin et la Présidence de M. Baudé.

Un nombreux public de mélomanes et d'amateurs, avaient répondu à cette invitation, car non seulement la prestation de cette formation est toujours appréciée par les connaisseurs.

Que dire de cette soirée ? Quelle fut magnifique. L'harmonie Durance-Luberon au complet a confirmé sa valeur et sa renommée hautement justifiée. L'intégration dans cette formation de jeunes éléments renforcé encore son « Tonus » musical.

MM. Baudé et Pin peuvent être fiers ainsi que tous les exécutants de cette excellente prestation. Un grand merci à l'adresse de tous les artisans sans exception de cette magnifique soirée.

CARPENTRAS

Première coupe... et méchoui de la récompense pour la fanfare, fin prête pour le corso nocturne.

3 mois d'existence et déjà notre Fanfare s'est vu attribuer une première coupe pour sa brillante participation au Festival de Musique organisé par le Réveil-Sorguais à Sorgues.

C'est déjà un palmarès pour cette formation de clairons et de tambours auxquels les Cors vont bientôt se joindre... Ce sera pour bientôt pour la sortie du Corso nocturne ou la Fanfare exécutera son nouveau programme. L'heure était donc bien choisie, pour rassembler autour du Méchoui tous les exécutants et leurs dirigeants de cette formation musicale que l'on doit au dévouement de M. Pisan.

À l'heure de l'apéritif, le Président M. Bernard, conseiller municipal, remettait les coupes en présence de M. Triquier, Président Fédéral, de M. le Docteur Girard, maire-adjoint représentant le premier Magistrat et qui fort aimablement a mis son terrain ombragé à la disposition de la Fanfare.

Quant à M. Pisan, il se voyait remettre un très beau cadeau offert par tous les membres de la Société, une fort belle montre ornée désormais de la poignée de cet inlassable chef de fanfare dont le dévouement méritait bien cette délicate attention.

Assistaient également à cette fête, MM. Petit - Ribière et Tosi.

Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Ouvrages d'enseignement de Julien PORRET

pour la Trompette et tous les instruments à trois pistons
notés en clé de sol

CELEBRE METHODE PROGRESSIVE (20^{ème} mille)

Adoptée dans le monde entier par les Conservatoires et Ecoles de Musique comme par les Harmonies et Fanfares, cette méthode est la méthode idéale pour le débutant ; un volume in-4^o 31,50 F

GRANDE METHODE DE J.-B. ARBAN

Nouvelle édition d'après l'édition originale entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET faisant suite à sa Méthode Progressive

L'édition de la METHODE J.-B. ARBAN revue par Julien PORRET est divisée en trois parties :

1^{ère} partie : un volume in-4^o de 150 pages. Depuis le début jusqu'à l'étude des octaves, des dixièmes et des triolés 29,50 F

2^{ème} partie : un volume in-4^o de 120 pages. Depuis les études en doubles croches jusqu'à la fin de la méthode proprement dite suivie des 15 solos et airs variés écrits ou arrangés par J.-B. ARBAN 29,50 F

3^{ème} partie : un volume in-4^o de 42 pages. Les 14 Etudes caractéristiques, édition analytique et de travail 18,00 F

La 1^{ère} et la 2^{ème} parties prises ensemble 54,00 F

Les trois parties prises ensemble 69,00 F

24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES faisant suite à la METHODE PROGRESSIVE et particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres (Moyenne force à assez difficile) 15,90 F

MECANISME, 75 exercices progressifs pour les doigts, suivis de 3 études récapitulatives (Moyenne force à difficile) 10,45 F

MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, travail journalier de préparation des lèvres et de technique 8,00 F

25 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier A) pour trompette, cor, bugle, cor alto, baryton (Facile à moyenne force) 10,45 F

24 DECHIFFRAGES MANUSCRITS (cahier B) pour trompette, cor, bugle, cor alto, baryton. (Moyenne force à difficile) 10,45 F

Ces déchiffrages manuscrits existent également pour saxophone, flûte, hautbois, clarinette, violon, trombone, basson, violoncelle, basse, contrebasse.

6 MINI-CONCERTINOS pour cor, bugle, trompette si b ou ut (très faciles pour débutants) avec accompagnement de piano. Chaque 6,00 F

8 CONCERTINOS pour cor, bugle, trompette si b ou ut (les numéros 1, 3, 19, 21 faciles ; les numéros 2, 4, 20, 22 moyenne force) avec accompagnement de piano. Chaque 8,00 F

12 NOVELLETES pour cor, bugle, trompette si b ou ut et piano, un recueil contenant 12 morceaux pour la préparation aux déchiffrages dans les concours d'Ecoles de Musique et de Conservatoire 25,00 F

CES OUVRAGES PEUVENT ETRE ENVOYES EN COMMUNICATION
SUR DEMANDE, AUX PROFESSEURS ET CHEFS DE MUSIQUE

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES